



BULLETIN N° 21
juillet 2016

LES EMPÊCHEURS DE TOR~~É~~ÉR EN ROND TUR

GRANDE
MANIFESTATION
UNITAIRE
ANTICORRIDA
MONT-DE-MARSAN
23.07.16



Sommaire

- » **La corrida portugaise**
L'hypocrisie en plus et la mise à mort cachée 2
- » **ÉDITO**
La grande panique de la Fédération des sociétés taurines de France 3
- » **Manif**
Tous à Mont-de-Marsan le 23 juillet 2016 4
- » **Paris, 7 mai 2016**
CRAC Europe pour la protection de l'enfance Assemblée générale 6
- » **JURIDIQUE**
Rodilhan. Que justice soit faite 7



- Livre.** Rodilhan, Le procès
Jean-Pierre Garrigues relaxé à Bordeaux
La déroute du bâtonnier Dufranc
Filmer des aficionados allant voir une corrida avec leurs enfants est-il légal ?
Simon Casas triche (aussi) en Espagne 9
- » **FINANCES**
Fraude fiscale
Tradition locale ininterrompue à Nîmes en 2014 10
- » **POLITIQUE**
7 PPL anticorrída à l'Assemblée, 0 à l'ordre du jour
Le Colloque Animal Politique 11
- » **INTERNATIONAL**
Sommet international antitaumachie
Rencontre avec des députés abolitionnistes
Vers un manifeste commun des vétérinaires européens anticorrída
Mexique
L'État de Veracruz interdit l'entrée des mineurs aux corridas
Basta Corrida Veg Tour 2016
ONU, mineurs et corridas 12
- » **Expression**
Ils nous soutiennent
Concours International de dessins « Taureaux oui, toreros non »
Tauromachie mon amour
Une sculpture contre l'alinéa 7 13
- » **Actions**
L'Office du Tourisme d'Arles supprime de son site l'inscription de la corrida au PCI 14
- » **Médias** 17
- » **Boutique** 18
- » Renaud et Rama Yade à Mont-de-Marsan le 23 juillet 2016 19



Photo Jérôme Lescure

LA CORRIDA PORTUGAISE L'hypocrisie en plus et la mise à mort cachée

Les corridas ne vivent que grâce aux subventions et aux touristes, français ou étrangers, qui s'y rendent par simple curiosité, « pour voir ». Nombreux sont ceux qui, écoeurés et révoltés par ce spectacle d'un autre âge, indigne de notre XXI^e siècle prétendument humaniste, n'y retourneront jamais. Malheureusement, cette unique fois contribue à alimenter la manne financière des organisateurs, s'ajoutant, dans la soixantaine de villes taurines en France, à l'argent pris aux contribuables, sans qu'on leur ait demandé leur avis. Peut-être savez-vous tout cela et ne vous en laisserez pas conter.

Mais vous laisserez-vous abuser par la corrida portugaise, puisqu'on vous assurera qu'elle se déroule sans mise à mort ? La portugaise, ou tourada, se pratique à cheval (non caparaonné, donc non protégé), sans picador, et sans mise à mort... dans l'arène. C'est une façon détournée et éhontée de dissimuler la réalité : les taureaux sont achevés ou laissés à l'agonie dès qu'ils sont hors de la vue du public. Aucune surprise, les aficionados sont depuis longtemps et définitivement passés maîtres dans l'« art » de la tromperie...

La portugaise, malheureusement de plus en plus à la mode en France aujourd'hui, est aussi cruelle que l'espagnole. Les taureaux subissent préalablement l'afeitado, qui consiste à leur scier

les cornes à vif. Le public y est supposé « familial »... Ce que voit le public : un cavalier plante des farpas (banderilles à double harpon) sur le dos du taureau. Quand l'animal, profondément blessé, est épuisé par le sang perdu, huit hommes, les forcados, à pied quant à eux pour la « finale », entrent en piste et l'immobilisent. Le dernier arrivé attrape la queue du taureau et la maintient fermement, en s'y accrochant. Ça, oui, le taureau sort vivant de l'arène... mais dans quel état !

La portugaise aussi cruelle que l'espagnole

Aucune anesthésie ne sera pratiquée pour enlever les banderilles, qui seront arrachées à l'animal harponné. Le taureau est ensuite emmené dans les coulisses, où, dans le « meilleur » des cas, il est achevé à coups de poignard. Le plus souvent, il agonise jusqu'à l'ouverture de l'abattoir le lendemain ou le surlendemain.

C'est beau, le « sens de la famille », qui consiste à emmener ses petits assister à la mise en scène d'un herbivore magnifique torturé par des brutes machistes vêtues du ridicule « habit de lumière », que ses tortionnaires prétendent « aimer » au nom d'une « tradition » et sous un pseudo-alibi « culturel ».

La corrida ? Ni espagnole, ni portugaise. ABOLIE !

LUCE LAPIN

La grande panique de la Fédération des Sociétés Taurines de France

Depuis 2013, sept propositions de projets de loi (PPL) anticorrída ont été déposées par des députés de divers groupes politiques (voir article page 13) : EELV, PS, PRG, UDI et LR. Parmi elles, cinq demandent l'abolition pure et simple de la corrida dans notre pays, en abrogeant l'immunité de poursuites qui couvre, dans douze départements du sud de la France, le délit que constitue la corrida selon l'article 521-1 du Code pénal. Les deux autres PPL prennent un angle d'attaque différent, celui de la protection de l'enfance, en proposant d'en interdire l'accès aux mineurs, ce qui aurait pour conséquence à terme de mener à la disparition de cette pratique d'un autre âge, comme cela s'est produit en Catalogne espagnole (interdiction aux mineurs en 2010, abolition totale en 2012).

La plus récente des PPL abolitionnistes, celle de Michel Zumkeller, cosignée par quatre autres députés UDI, est en train de recevoir un écho médiatique qui dépasse largement celui des précédentes. L'exposé des motifs de M. Zumkeller a ceci de particulier qu'il est fortement axé sur le respect de la vie, autrement dit l'aspect éthique le plus essentiel face à ces spectacles de torture de ruminants que rien ne peut justifier. Cela lui a valu une réaction paniquée de la Fédération des Sociétés Taurines de France (FSTF), dont le président, Dominique Valmary, a diffusé une lettre ouverte appelant tous les aficionados, élus en tête, à protester auprès des cinq députés UDI contre leur initiative.

Nous allons revenir sur les termes de cette lettre, mais auparavant, un petit peu d'histoire : la FSTF, c'est quoi ? Valmary l'explique aux députés : « Il s'agit d'une association créée, dès 1910, pour améliorer le déroulement de la corrida espagnole en France ». Une déclaration qui, sous son apparente banalité, est un aveu ahurissant.

En effet, en 1910, la corrida espagnole était illégale et interdite partout en France. Un certain nombre de communes en organisaient pourtant régulièrement depuis 1853, au mépris total de la loi, élus en tête. La FSTF se glorifie donc d'avoir été créée pour promouvoir une activité illégale. Cela en dit long sur ses valeurs morales et son mépris de la loi. Comme souvent (certains diront « comme toujours ») chez les aficionados, les seules lois qui valent sont celles qu'ils se donnent. On l'a vu encore récemment avec les auteurs de violences en réunion sur des militants anticorrída dans l'arène de Rodilhan le 8 octobre 2011 : ils étaient convaincus d'avoir parfaitement le droit de frapper à satiété des gens à terre, de dos et enchaînés pour le seul motif qu'ils n'étaient pas d'accord avec eux et ils ont été sidérés d'avoir été condamnés pour cela début 2016 (quinze d'entre eux de façon définitive, deux autres ont fait appel).

Poursuivons les arguments de la FSTF : « Votre exposé des motifs qui reprend sans nuances les arguments des associations animalitaires et anti-taurines les plus sectaires, arguments complaisamment répercutés par le « politiquement correct » de la presse nationale, montre que vous ne connaissez rien au phénomène taurin et à la longue histoire de l'homme et du taureau ». S'étonner que des députés anticorrída utilisent des arguments d'associations anticorrída, quel scoop ! Leur expliquer qu'ils reprennent des thèses « sectaires » et qu'ils n'y connaissent rien, voilà qui va certainement donner à ces parlementaires l'envie de se jeter à genoux en se flagellant pour implorer en larmes le pardon de la FSTF...

Mais Dominique Valmary peut encore faire pire pour se le mettre à dos : « Nous vous invitons à voir une vidéo réalisée par André Viard, journaliste, écrivain, plasticien et ancien torero, « Tauromachies Universelles ». Attention ! Ce film documentaire qui dure 70 minutes mérite une lecture attentive ». Messieurs les députés, vous voilà prévenus : si vous voulez enfin comprendre pourquoi vous êtes des ignares, il va falloir vous taper 70 minutes d'un pseudo-documentaire indigeste réalisé par André Viard, dont les textes imprécateurs, maniaco-dépressifs et, pour le coup, authentiquement sectaires, devraient être enseignés dans toutes les écoles de journalisme. Rappelons que son chef-d'œuvre en tant que « plasticien » est une toile géante peinte avec le sang d'un taureau qu'il venait de torturer à mort et que sa théorie fumeuse, rejetée par tous les archéologues, est que la corrida serait née à l'époque préhistorique comme le montre une peinture rupestre de Lascaux. On y voit un homme face à un aurochs. Et alors ? On en voit aussi face à des tas d'autres animaux, et cela n'a donné lieu à aucune antilopomachie, mammouthomachie ou giraffomachie. La corrida est apparue en Espagne vingt millénaires plus tard, au Moyen-Âge, bien après que le dernier homme des cavernes ait disparu (sauf à considérer que les aficionados soient des fossiles vivants).

Dominique Valmary passe ensuite au thème de l'enfance : « Le point le plus désolant de votre exposé des motifs est celui où vous préoccupez de l'éducation de nos enfants, je cite : « De même, il est inadmissible que des enfants puissent se délecter d'un tel spectacle sanguinaire particulièrement néfaste pour leur éthique car accoutumant à la souffrance et à la torture animale ». »

Michel Zumkeller s'est pourtant contenté de rappeler des évidences, affirmées par le Comité des droits de l'enfance de l'ONU et démontrées par la quasi-unanimité des psychiatres et psychologues qui se sont penchés sur la question. Valmary part ensuite dans une tirade sur les hautes valeurs éducatives de la corrida pour les enfants, mais doit réaliser que c'est du grand n'importe quoi puisqu'il se sent obligé d'ajouter une menace, ce qui est toujours un aveu de faiblesse : « Nous prétendons conserver la liberté de les élever comme nous l'entendons et ce serait nous faire grande violence, mesurez-le bien, que de fermer les portes de nos arènes ». Il conclut sa lettre sur une ultime et pathétique intimidation, laissant entendre que ces cinq députés ont déposé leur PPL en douce et qu'il va en informer les instances dirigeantes de leur parti. On en frémit.

Parmi les différents ténors de la cause aficionada qui ont pris le relais, citons le maire de Bayonne. Il a déclaré sans sourcilier à la presse que la corrida était inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, rien que ça. Une contre-vérité flagrante – que colporte également Alain Marleix, président du groupe d'étude sur la tauromachie à l'Assemblée – puisque l'UNESCO n'en a jamais voulu et que même en France, la corrida a été retirée du patrimoine culturel immatériel de notre pays grâce à une action en justice menée par le CRAC Europe et Droits des Animaux. Décidément, les aficionados en général et la FSTF en particulier ont vraiment du mal à admettre la simple réalité des faits quand ceux-ci ne collent pas avec les fantasmes délirants inspirés par leur passion morbide.

ROGER LAHANA
Vice-président du CRAC Europe

Tous à Mont-de-Marsan le 23 juillet 2016

Le CRAC Europe organise avec de nombreux partenaires une grande manifestation unitaire anticorrida le samedi 23 juillet 2016 à Mont-de-Marsan de 15 heures à minuit.

Les partenaires de la manifestation sont Animal (Portugal), Animal Cross (France), Animalisti Italiani (Italie), Animaux en Péril (Belgique), CAS International (Pays-Bas), le CCE2A (France), le CRAC Europe pour la protection de l'enfance (France), la Convention Vie et Nature (France), Euskal Herria Bayonne Anti Corrida (France), la Fédération des Lutttes pour l'Abolition de la Corrida (France), la Fondation Brigitte Bardot (France), L214 (France), la plateforme La Tortura No Es Cultura (Espagne), Mexico Unidor Por el Respeto a los Animales (Mexique), One Voice (France), le Réseau International Antitaumachie qui rassemble une centaine d'organisations réparties dans une quinzaine de pays (Allemagne, Belgique, Colombie, France, Équateur, Grande-Bretagne, Irlande, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Suisse, USA, Venezuela), Respectons (France), la SNDA (France), la SPA Paris (France) et 30 Millions d'amis (France).

En plus des solutions de covoiturages pour se rendre à Mont-de-Marsan, plusieurs bus ont été mis en place par nos soins. Les prix des places sont réduits grâce à l'aide financière de nos partenaires.

Rendez-vous toutes et tous le 23 juillet à Mont-de-Marsan pour dire non à la barbarie des arènes et faire reculer encore plus l'aficion ! Rien ne justifie, rien ne peut justifier la corrida. Soyons les plus nombreux possible à Mont-de-Marsan le 23 juillet pour nous opposer à cette barbarie en exposant aux yeux de tous ceux qui l'ignorent que dans cette commune, comme dans une soixantaine d'autres, on torture et on tue juste pour le plaisir.

Le prix du sang à Mont-de-Marsan 400 000 euros d'achats de taureaux

Une délibération du 6 octobre 2015 du conseil municipal de Mont-de-Marsan révèle des chiffres hal-

lucnants sur ce que les spectacles de torture coûtent aux contribuables montois : environ 400 000 euros sont consacrés à l'achat des taureaux destinés à périr après une agonie interminable. Le montant vous semble astronomique ? Il n'inclut pourtant pas les salaires des toreros, des quadrilles et de la publicité (affiches, etc.).

À une personne qui lui demande si ces 400 000 euros ne seraient pas mieux employés pour les écoles de la ville, Geneviève Darrieussecq, maire de Mont-de-Marsan et présidente de l'UVTF, répond que les comptes sont à l'équilibre grâce aux ventes de places.

Une militante anticorrida montoise vient donc de lui demander par LRAR de rendre public le montant des salaires des matadors et de leurs équipes, ce que Madame la maire est supposée être tenue de faire. Pour information, un torero très connu tel que El Juli — qui sera à Mont-de-Marsan cette année — peut obtenir autour de 100 000 à 150 000 euros par « prestation ». Et ce sont quinze matadors qui se succéderont du 20 au 24 juillet dans le torturodrome de la ville. De toute évidence, rien n'est trop cher aux yeux de la mairie pour satisfaire le besoin insatiable de souffrance et de sang des aficionados qui se presseront dans sa ville pendant ces cinq jours de barbarie.

C'est tout simplement insupportable. Les militants anticorrida de tous bords doivent se montrer unis, quelles que soient leurs sensibilités et leurs préférences, pour s'opposer ensemble à ces pratiques ignobles. Seule une mobilisation massive pourra faire reculer la municipalité de Mont-de-Marsan, en lui montrant que plus personne de sensé ne veut de l'horreur tauromachique, en dehors d'un mundillo à la dérive qui n'en finit plus de s'accrocher à ses pulsions morbides.

Toutes et tous à Mont-de-Marsan samedi 23 juillet pour crier haut et fort que cette ignominie doit cesser !

GRANDE MANIFESTATION UNITAIRE ANTICORRIDA MONT-DE-MARSAN 23.07.16

Voici les villes desservies à ce jour (29 juin), avec les tarifs aller-retour et les événements Facebook correspondants qui permettent de réserver votre place :

- » Lille (37 €) – Paris (29 €) – Limoges (15 €) – Bordeaux (10 €) – MDM
www.facebook.com/events/1713575035585524/
- » Rennes (24,50 €) – Nantes (19 €) – Niort (12,50 €) – Saintes (10 €) – MDM
www.facebook.com/events/1727426280829197/
- » Lyon (30 €) – St-Etienne (28 €) – Clermont-Ferrand (20 €) – Tulle (15 €) – MDM
www.facebook.com/events/1690726184520527/
- » Strasbourg (41,50 €) – Mulhouse (38 €) – Besançon (33 €) – Beaune (30 €) – Périgueux (12 €) – MDM
www.facebook.com/events/1699701673631141/
- » Marseille (25 €) – Nîmes (20,50 €) – Montpellier (18,50 €) – Carcassonne (12 €) – Toulouse (10 €) – Agen (6 €) – MDM
www.facebook.com/events/645027438994776/
- » Quelques infos générales sur la manifestation :
Événement Facebook <https://www.facebook.com/events/590494561118391/>
Covoiturage et hébergement <https://www.facebook.com/events/564998796990489/>
Hashtag Twitter #MontDeMarsan



Visuel conçu et réalisé par Jérôme Lescure

CRAC EUROPE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de l'association du CRAC Europe pour la protection de l'enfance se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 7 mai 2016 à 15 heures au FIAP Jean-Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 Paris.

Poursuivre et accentuer les contacts avec les parlementaires

Jean-Pierre Garrigues, président du CRAC Europe, a pris la parole pour souligner l'importance de poursuivre et d'accentuer les contacts avec les parlementaires. Il y a actuellement sept PPL anticorrida déposées à l'Assemblée, de cinq partis différents, et aucune n'est à l'ordre du jour.

Les actions de terrain en 2015

Deux réunions d'information organisées par le CRAC Europe ont eu lieu à Pau et Montpellier, cela a permis une démultiplication des actions. Le bilan est sans précédent : 170 actions de toutes sortes ont eu lieu durant l'année 2015 dont 120 organisées par le CRAC Europe parmi lesquelles 33 manifestations. Une diversification des actions a été favorisée, avec tenues de stand, distributions de tracts, happenings...

Les actions les plus marquantes de l'année ont été rappelées :

- Happening d'Alès, 16 mai 2015, avec une mise en scène incluant une vingtaine de militants, vêtus de noir munis de fausses cornes et banderilles, couchés dans une mare de sang.
- Sommet international antitaumachie du RIA (Réseau International Antitaumachie) à Lisbonne du 21 au 24 juin. Roger Lahana y a donné une conférence. En 2016, le sommet sera organisé par le CRAC Europe et se tiendra à Paris.
- Grande manifestation unitaire à Rieumes, le 28 juin. Suite à la mobilisation et au déploiement des forces de police, la mairie de Rieumes a fait savoir que désormais le coût du dispositif de sécurité et de terrain serait à la charge des organisateurs.
- Animal Aid Live à Rome, 19 septembre. Concert gratuit organisé par nos partenaires Animalisti Italiani, avec la présence d'artistes italiens connus et engagés dans la cause animale entrecoupé de prises de paroles, dont celle d'une délégation du CRAC Europe.
- Manifestations à Rodilhan, le 14 juin et le 4 octobre. Le concours de tortionnaires du 14 juin ayant été annulé de crainte que les militants soient trop nombreux, ces derniers se sont rassemblés devant la mairie pour fêter l'événement. Le 4 octobre, nouvelle manifestation. 350 gendarmes et CRS ont été déployés. Les militants ont été répartis en 5



Jean-Pierre Garrigues, David Joly, Roger Lahana, Laurence Andrieux, Franck Andrieux.

groupes (un par point d'entrée) perturbant ainsi la circulation, ce qui a provoqué le départ de nombreux aficionados ne parvenant pas à entrer dans le village.

- Autres manifestations : 33 manifestations ont été organisées par le CRAC Europe ou en partenariat avec d'autres associations dans différentes villes. Des tenues de stand ou tractages (soixante-cinq) ont été organisées tout au long de l'année 2015 aussi bien en zone tauromachique qu'en dehors. Des tenues de stand sont même devenues mensuelles (Arles). Des cyberactions ont été également lancées dont la plus importante par son ampleur et la durée a été celle exigeant une date confirmée pour le procès de Rodilhan. La cyberaction demandant l'annulation d'un lâcher de taureaux à Garde-Freinet a également été couronnée de succès puisque celui-ci a été supprimé sous la pression des participants à la cyberaction. Cinq conférences ont été données par des représentants ou proches du CRAC Europe.

Notons que la page officielle du CRAC Europe est suivie par plus de 16000 personnes et que le compte Twitter rassemble 3 600 abonnés.

Les actions juridiques

L'abrogation de l'inscription de la corrida au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI), décrétée par la Cour administrative d'appel de Paris le 1^{er} juin 2015, a été l'action la plus importante de l'année 2015 en attaque, qui

constitue l'aboutissement de plusieurs années de procédure à l'initiative de Droits des Animaux et du CRAC Europe. L'ONCT s'est pourvu en cassation auprès du Conseil d'État, mais ce recours n'est pas suspensif.

Trois comparutions ont eu lieu mettant en cause Jean-Pierre Garrigues : procès pour diffamation lancé par Léa Vicens, appel pour injures à Rion-des-Landes. Il a dû aussi se rendre à une convocation concernant une action citoyenne sans aucun lien avec le CRAC Europe ni lui-même, survenue à la Brède - il a été relaxé en première instance.

Le CRAC Europe aide juridiquement les militants attaqués lorsqu'ils le souhaitent (29 relaxés à Dax) et attaque les arrêtés municipaux abusifs.

Un autre dossier concerne les écoles tauromachiques, les dates d'audience sont en attente en 2016.

Politique

Deux nouvelles PPL ont été déposées en 2015 par Laurence Abeille et Damien Meslot. Elles demandent l'interdiction de l'accès des mineurs aux corridas (14 ans pour Damien Meslot et 16 ans pour Laurence Abeille). En tout, 7 PPL anticorrida de 5 partis différents sont en attente à l'Assemblée.

Au Parlement européen, 64 % des eurodéputés ont voté l'arrêt des subventions européennes aux élevages de taureaux de combat.

Cet amendement n'a malheureusement eu aucune conséquence concrète.

Bilan financier

Un solde positif est constaté au 31 décembre 2015. Le nombre d'adhésions a augmenté. Elles représentent 53 % des recettes totales, les dons 34 %, la boutique 10 %. Le reliquat provient d'inscriptions sur des bus. Les dépenses proviennent des postes suivants : actions et communication, juridique, boutique et fonctionnement.

Il est rappelé que les membres du CRAC Europe ont tous un statut de bénévole.

Stratégie et actions 2016

Présentation de la stratégie 2016 sur quatre fronts :

- Actions de terrain aboutissant à des perturbations (fouilles, présence policière...) générant une baisse des fréquentations et donc un manque à gagner financier. Médiatisation de nos actions. Sensibilisation du grand public en et hors zone tauromachique (distribution de tracts, happenings, stands, conférences...)
- Actions envers les élus
- Aspects financiers : dénonciation de fraudes fiscales, etc.
- Actions juridiques en attaque et en défense.

Agenda

23 mai 2016 : Sortie d'un nouveau livre de Roger Lahana « Violences dans les arènes, Rodilhan le procès ».

26 mai 2016 : Rencontres entre une délégation internationale d'organisations anticorrida et des députés abolitionnistes.

27 mai 2016 : Sommet européen des vétérinaires anticorrida, Paris. Coorganisé par le CRAC Europe, LTNEC et Animal Guardians, avec le COVAC (France) et l'AVATMA (Espagne).

2 juin 2016 : Colloque Animal Politique, Assemblée nationale. Initiative lancée par Laurence Abeille et Geneviève Gaillard, qui a « pour ambition de mettre la condition animale au cœur des enjeux politiques dans la perspective d'une année électorale décisive, 2017 ».

23 juillet 2016 : Grande manifestation unitaire à Mont-de-Marsan avec près de vingt partenaires.

Automne 2016 : Colloque international « Enfance et Tauromachie » à Paris, organisé par le RIA et le CRAC Europe.

LAURENCE ANDRIEUX,
Secrétaire du CRAC Europe



Photo Jean-Marc Montegnies

RODILHAN

Que justice soit faite

Le procès des lyncheurs de Rodilhan s'est enfin tenu après plus de quatre ans de procédure à Nîmes les 14 et 15 janvier. Son déroulement a été une divine surprise pour les anticorrida.

Violences en réunion

En effet, aussi bien le juge Jean-Pierre Bandiera que le procureur Alexandre Rossi ont mené le déroulement de l'audience avec une fermeté à l'égard des agresseurs comme plus personne n'en rêvait dans nos rangs. À tout moment, si un prévenu tentait de justifier ses actes de violence par quelque prétexte que ce soit (« culture », « tradition », « provocation », « piège médiatique », « énervement », etc.), il se faisait sèchement recadrer par un rappel au droit le plus élémentaire : aucun citoyen n'a le droit de frapper un autre, quelles que soient les circonstances. La piste était occupée par des militants assis en rond ? Il suffisait d'attendre que les forces de l'ordre interviennent pour la dégager. Personne n'avait le droit de le faire à leur place. Personne et en aucun cas. Ce procès, cela a été dit et répété, n'était pas celui de la corrida, mais celui de violences commises en réunion.

Une précision : le CRAC Europe a proposé à toutes les victimes qui le souhaitent de prendre en charge la totalité de leurs frais d'avocat. Elles ont été 32 à le faire et à être défendues par Maître Phung et Maître Delran. Les victimes belges étaient représentées par Maître Dapsens et certains militants par Maître Ortega.

Ils étaient 18 à répondre des violences, parmi lesquels Serge Reder, le maire de

Rodilhan en personne, pour avoir participé activement au lynchage du 8 octobre 2011.

Les vidéos des faits ont fait partie intégrante de l'audience

La vidéo de Sauvons les Animaux a été projetée en début d'audience pour que tout le monde ait bien en tête le déroulement des faits. D'autres vidéos tournées ce jour-là ont également été utilisées pour caractériser les agressions, identifier les victimes de façon certaine et confondre les agresseurs qui ont tous commencé par nier lors des premières auditions réalisées après les faits.

Chaque prévenu a été appelé à la barre. Lorsqu'il disait « ne plus se rappeler », le juge faisait diffuser sur les écrans de la salle la scène qui le concernait. Lorsqu'il expliquait qu'il avait « juste voulu aider à dégager les manifestants », le juge lui jetait « de quel droit ? » Lorsqu'il prétendait avoir juste « accompagné » un manifestant dehors, il avait droit à une réponse sarcastique du magistrat qui disait préférer ne pas être invité chez lui s'il était « accompagné » de cette façon.

Plus d'une fois, les avocats des agresseurs portaient dans des digressions fumeuses sur d'autres faits survenus avant ou après cette action, ou encore des raisonnements complottistes et abscons auxquels personne ne comprenait rien. À chaque fois, le procureur ou

le juge les interrompait en leur demandant de revenir sur ce 8 octobre 2011 et rien d'autre.

« Ce sont les procorrida qui ont commencé »

Le témoignage à charge le plus fort est venu... d'un procorrida, un jeune torero qui ne s'est pas présenté à l'audience. Dans sa déposition, il a déclaré : « Au début, tout se passait bien, les anticorrida étaient calmes. Ce sont les procorrida qui ont commencé les violences. Il faut dire qu'il y avait eu un apéro très arrosé avant le début de la finale ».

Reder a été particulièrement mis en cause par le juge, ainsi que Savarin, le plus violent de tous – coups, lance à incendie dans l'oreille. À propos de cette fameuse lance, les prévenus qui s'en sont servis ont osé affirmer que c'était pour éteindre les fumigènes. Le procureur dans son réquisitoire a demandé si le militant qui a subi le jet à bout touchant avait un fumigène dans l'oreille.

Il a également souligné que les violences commises avaient été « lâches, au sol, à plusieurs, de dos, à coups de pied dans la tête. Ceux qui ont voulu s'opposer à un spectacle en ont pris plein la tête, ils ont été fracassés ». Il a demandé aux agresseurs « en quoi cela pouvait faciliter l'évacuation ». Il leur a lancé : « Vous, les prévenus, vous n'avez rien compris. Vous avez banalisé ces violences. Quatre ans après, vous trouvez cela normal.

Le cas de Jean-Pierre Garrigues

Un 19e prévenu se trouvait dans un cas totalement différent. Il s'agissait de Jean-Pierre Garrigues, jugé comme unique responsable d'une manifestation non déclarée. Ses avocats ont clairement dit que non seulement il le reconnaissait, non seulement il

l'assumait, mais qu'il le revendiquait. C'est tout le sens d'un engagement réel que de le mener à fond. La non-déclaration était inévitable pour conserver l'effet de surprise, sinon l'action aurait été tout simplement interdite ou impossible. Le procureur a rejeté l'accusation permanente des aficionados sur la prétendue « violence du CRAC ». Il a dit être sorti le premier jour de l'audience pendant une pause. Il est allé voir le rassemblement déclaré et autorisé du CRAC en soutien aux victimes, qui se tenait devant le tribunal. Tout se déroulait paisiblement, sans incident. Alors, quelle violence du CRAC ?

Il a poursuivi : « Est-ce que Garrigues est responsable de tout ? Ce serait nier le libre arbitre des manifestants. Ils ont décidé d'être là, ils sont descendus volontairement dans l'arène. Je ne peux pas valider le piège médiatique. Le CRAC ne pouvait pas savoir qu'un tel déferlement de violence allait se produire. »

Il a requis une peine symbolique avec sursis et une amende pour Jean-Pierre Garrigues.

Prison ferme pour certains agresseurs

Pour les agresseurs, les peines demandées par le procureur vont de simples amendes à de la prison ferme, ainsi que des peines de prison avec sursis. Les avocats des prévenus ont plaidé la relaxe pour plusieurs d'entre eux et un « verdict d'apaisement » pour les autres. Les victimes – une cinquantaine présentes dans la salle – ont demandé par leurs avocats des dommages et intérêts allant de 1 000 à 6 000 euros suivant la gravité de leur préjudice.

Le jugement a été mis en délibéré et rendu public le 14 avril. Le juge Bandiera a pro-

noncé les condamnations des prévenus, tous appelés à la barre.

Jean-Pierre Garrigues, qui a revendiqué l'action lors de l'audience par l'intermédiaire de ses avocats, a été condamné à 4 mois de prison avec sursis et 2 000 euros d'amende. En tant que militants anticorrida, on ne peut que déplorer le prix que lui coûte, une fois encore, son engagement exemplaire contre la barbarie des arènes.

Quant aux agresseurs, ils ont été déclarés coupables des faits qui leur sont reprochés (à l'exception de Patrick Laugier qui a été relaxé) et condamnés aux peines suivantes, d'un niveau similaire, voire supérieur, à celui requis par le procureur lors de l'audience de janvier (voir encadré).

L'ONCT et Serge Reder en tant que maire de la ville de Rodilhan, qui s'étaient également portés parties civiles contre l'action menée par les anticorrida, ont été déboutés « en l'absence de préjudice direct ».

Du côté des victimes, les parties civiles qui n'avaient pas été citées à comparaître ont été déclarées irrecevables. Les autres recevront des indemnités plus basses que celles demandées « compte tenu de [leur] faute de nature à réduire de moitié [leur] droit à indemnisation ».

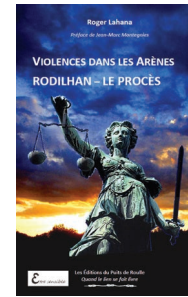
Parmi les prévenus, Serge Reder et Corentin Carpentier ont fait appel, ce qui suspend leur condamnation en première instance. Ils nous retrouveront face à eux lors de l'audience qui les concernera, l'une des victimes ayant également fait appel. L'ONCT, dont la constitution de partie civile contre Jean-Pierre Garrigues et le CRAC Europe a été déclarée irrecevable par le juge, a fait également appel. Pour les quinze autres agresseurs, la condamnation est définitive.

Un jugement historique

Au-delà du niveau des peines prononcées, nous considérons que ce qui compte dans ce jugement, c'est d'avoir confirmé haut et fort que, dans notre pays, il est interdit de frapper sur des gens pour la seule raison qu'on n'est pas d'accord avec eux. Aucun prétexte fallacieux ne donne le droit de le faire, ni au nom de supposées « tradition » ou « culture », ni même en raison d'hypothétiques « provocations ». Pour la première fois, il a été reconnu et affirmé par une cour que des aficionados avaient laissé exploser leur violence à l'encontre d'êtres humains dont ils ne supportent pas l'opinion et que cela était tout simplement illégal. Espérons qu'ils sauront s'en rappeler.

C'est pourquoi le CRAC Europe et Animaux en Péril expriment leur satisfaction sur le fait que les aficionados responsables des violences commises sur des militants anticorrida ont été déclarés coupables et condamnés.

Une revue de presse peut être consultée sur le site du CRAC Europe à l'adresse suivante : <http://www.anticorrida.com/actu/proces-de-rodilhan-revue-de-presse/>



LIVRE

Rodilhan, Le procès

Le dossier du lynchage de Rodilhan

a fait l'objet d'un livre écrit par Roger Lahana, « Violences dans les

arènes – Rodilhan, le procès ». Après avoir rappelé les faits survenus dans les arènes de Rodilhan le 8 octobre 2011, il décrit les quatre années qui se sont écoulées jusqu'au procès – tant du point de vue de l'instruction que des conséquences de l'attente sur le terrain. Il consacre une large partie à l'audience en première instance, qui est retranscrite en détail.

Le projet d'écrire ce livre est né début 2015, peu après la sortie de la seconde édition de « Corrida la honte », du même auteur, donc bien avant que la date du procès soit connue. Sa rédaction a aussitôt commencé. Tous les témoignages rendus publics par un certain nombre de victimes à la suite du lynchage ont été rassemblés en annexe. Le harcèlement judiciaire qui s'est focalisé sur Jean-Pierre Garrigues est exposé de façon accablante.

La section la plus importante de l'ouvrage concerne le procès lui-même. Des notes manuscrites détaillées ont été prises pendant l'audience publique des 14 et 15 janvier 2016, elles ont permis de reconstituer la quasi-totalité des échanges entre juge, procureur, avocats et prévenus pendant ce procès historique. Les derniers chapitres ont été rédigés à partir du 14 avril 2016, date à laquelle le jugement a été rendu.

Les semaines qui ont suivi ont été consacrées au travail d'édition proprement dit (en particulier relire et finaliser l'ensemble du manuscrit, étayer toutes les sources citées, ajouter des annexes utiles) puis à l'impression du premier tirage.

La préface est signée Jean-Marc Montegnies, président d'Animaux en Péril (Belgique), partenaire de longue date du CRAC Europe et témoin privilégié de l'ensemble des événements relatés.

L'ouvrage est disponible partout, en particulier dans la boutique en ligne du CRAC Europe (frais de port gratuits), sur le site de l'éditeur, sur les principaux sites marchands (Amazon, FNAC, etc.) et chez n'importe

quel libraire (sur commande s'il ne l'a pas en stock).

Les droits d'auteur de Roger Lahana seront reversés au CRAC Europe.

Présentation éditeur

8 octobre 2011. À Rodilhan, une petite commune du Gard, se déroule la finale de « Graine de Toreros », un concours qui permet à des jeunes gens de mettre à mort des veaux en les transperçant de diverses armes blanches suivant le rituel codifié de la corrida espagnole.

Ce jour-là, quatre-vingt-quinze militants anticorrida sont présents pour empêcher le « spectacle », déployant banderoles dans les gradins et s'attachant les uns aux autres au milieu de la piste. Ils vont alors être victimes d'un déluge de violences en réunion aussi inattendu qu'inouï : des dizaines de spectateurs, y compris le maire de Rodilhan, les rejoignent dans l'arène et commettent de multiples exactions à leur rencontre pendant près d'une demi-heure avant de finir par les évacuer.

Comme toujours, ce sont les défenseurs des animaux qui sont victimes de violence, mais cette fois, les faits ont été intégralement filmés. Soixante-dix plaintes sont déposées. Dix-huit des agresseurs sont identifiés grâce aux vidéos et poursuivis.

14 et 15 janvier 2016. L'audience en première instance a lieu à Nîmes.

Le présent ouvrage retrace l'histoire de ce déferlement de haine et de ses conséquences pendant les quatre et demi qu'a duré la procédure, depuis l'action initiale jusqu'au procès, dont le déroulement est retranscrit en détail.

Le jugement a été rendu le 14 avril 2016. Sur les dix-huit prévenus, quinze ont été condamnés de façon définitive et deux ont fait appel. Au-delà des circonstances et des suites juridiques de cette affaire dans les années à venir, une seule question doit être posée : peut-on se faire justice soi-même et user de violences inconsidérées envers autrui ?

• Éditions du Puits de Roule, collection Être sensible, 282 pages, 20 €. ISSN : 2271 – 2682. ISBN : 978-2-36782-030-9

Erratum

Dans notre magazine n° 20 à la page 18, nous avons attribué par erreur à Roger Lahana une très belle photo prise par Elisa. Lorsqu'elle nous en a informés, nous avons aussitôt présenté publiquement à Elisa toutes nos excuses pour ce loupé qui n'était en rien intentionnel. Cette dernière nous a fait parvenir le message suivant : « Merci beaucoup de cette réponse. Je suis rassurée. Ce qui m'étonnait quand même de votre part. Je partage volontiers mes photos, que je laisse en public et tout le monde peut évidemment les reproduire. Je suis même flattée qu'elle soit sur le journal. »



En bref



Photo D. R.

Dave et la corrida

» Une militante du CRAC Europe nous a fait parvenir l'extrait qui suit d'une intervention de Dave en public le 11 juin 2016, dans le cadre du salon « Des livres, des stars » organisé à Aix-en-Provence. Il présentait son livre « Ma chienne de vie » (chiens sauvés de la pêche au requin à l'île de la Réunion) et il a abordé face au public le sujet de la corrida, dont il parle aussi dans son livre :

« Mais j'ai des infos pour vous. Beaucoup plus près de chez vous, sachez qu'il s'en passe de belles et pas dans l'ombre. Au grand jour. En plein soleil même. Je vous sens perplexe, intrigué. Vous êtes assis ? Bon. Attention quand même vous risquez de tomber de votre chaise. Alors voilà. C'est difficile de croire mais je vous jure que c'est vrai. Dans le Midi de votre beau pays prétendument civilisé subsistent d'anciens rituels consistant à mettre à mort des animaux en public, non sans leur avoir fait subir auparavant un long même très long supplice, une agonie sanguinolente. Horreur pour certains – pour vous j'espère –, spectacle sublime pour d'autres. Non, je n'exagère pas. Et vous savez quoi, l'officiant de ces sinistres cérémonies ne se contente pas d'être un simple assassin. Il cumule les fonctions : bourreau, boucher, charcutier, mais aussi danseur, et un peu clown également, tant les postures qu'il prend dans son habit bariolé et pailleté oscillent entre burlesque et grotesque. C'est sidérant non ? Et j'ajoute que cela se passe dans de grands abattoirs appelés arènes, devant des centaines ou des milliers de gens venus tout exprès pour assister à l'exécution. Qu'est-ce que vous dites de ça ? » Un très grand merci à Dave pour ces propos !

Les peines prononcées

- » Gérard Allonge : 10 mois de prison avec sursis et 800 € d'amende.
- » Christophe Arnaud : 1 mois de prison avec sursis et 600 € d'amende.
- » Christophe Cariat : 800 € d'amende.
- » Corentin Carpentier : 600 € d'amende.
- » Christian Cartoux : 500 € d'amende.
- » Didier Dubois : 10 mois de prison dont 2 fermes et 1 000 € d'amende.
- » Gérard Fage : 7 mois avec sursis, 800 € d'amende et 100 € de contravention.
- » Joël Gigneys : 8 mois avec sursis et 1 000 € d'amende.
- » Patrice Griotto-Chauvin : 10 mois avec sursis et 1 500 € d'amende.
- » Marc Jamet : 2 mois avec sursis et 800 € d'amende.
- » Jacques Lanfranchi : 8 mois avec sursis et 1 000 € d'amende.
- » Christophe Lautier : 600 € d'amende.
- » Aurélien Lepsa : 3 mois avec sursis et 600 € d'amende.
- » Régis Pélissier : 4 mois avec sursis et 800 € d'amende.
- » Serge Reder : 1 500 euros d'amende.
- » Roger Savarin : 12 mois de prison dont 6 fermes, 1 000 € d'amende et deux contraventions de 150 €.
- » Frédéric Selaniko : 700 € d'amende.



Photo Jean-Marc Montegnies

JEAN-PIERRE GARRIGUES RELAXÉ À BORDEAUX

La déroute du bâtonnier Dufranc

Jean-Pierre Garrigues a été relaxé

le 26 avril au tribunal de Bordeaux pour un délit... qu'il n'a jamais commis. Il était poursuivi par le tristement célèbre bâtonnier Dufranc, aficionado notoire aux colères bien connues des prétoires, par ailleurs maire de La Brède (33). C'est ce même Dufranc qui traite à longueur d'audiences depuis des années les anticorrida en général et le CRAC Europe en particulier de « terroristes » qui prennent « des braves gens en otages » et qui considèrent les aficionados comme « des cibles ». Son indécence est allée jusqu'à utiliser ces termes devant un tribunal sept jours à peine après la tuerie de Charlie Hebdo.

Sa fixation compulsive à l'encontre de la personne de Jean-Pierre Garrigues lui a fait faire un pas de trop dans le n'importe quoi. En dépit de l'absence totale de faits objectifs pour soutenir son obsession vindicative, il a en effet réussi à convaincre la procureure de Bordeaux de faire citer à comparaître le président du CRAC Europe pour l'organisation d'une manifestation anticorrida interdite dans sa commune le 21 juin 2014. Or, il s'agissait d'une action citoyenne à laquelle le CRAC Europe n'avait participé en rien. Mieux, Jean-Pierre Garrigues n'a jamais mis les pieds à La Brède de sa vie.

Dufranc a tenté d'étayer son accusation avec deux « preuves » qui sont rapidement apparues pour ce qu'elles étaient : du vent. Il a ainsi mis en avant que l'action citoyenne apparaissait sur le site du CRAC Europe – certes, mais comme beaucoup d'autres que nous relayons depuis plusieurs années en précisant explicitement que nous n'en sommes pas les organisateurs. Il a aussi fait une montagne du fait que des tracts du CRAC Europe avaient été retrouvés dans les boîtes aux lettres des habitants de La Brède – la belle affaire, nous imprimons plus de 100 000 tracts par an et ceux qui en prennent sur nos stands peuvent les distribuer sans avoir à nous en informer. Les quelques militants qui avaient été arrêtés et interrogés à l'époque des faits ont tous confirmé que le CRAC n'était pour rien dans cette action. Mais il en fallait plus pour arrêter Dufranc.

Lorsqu'il a transmis son dossier à Madame la procureure de Bordeaux, cette dernière a très vite pris la décision de le classer sans suite devant la faiblesse du dossier pénal et l'absence de caractérisation de l'infraction reprochée. Dufranc, pas content du tout, a alors fait pression sur la procureure pour que cette dernière poursuive quand même Jean-Pierre Garrigues, sans apporter pour



Photo Tusco/Wikipedia

autant le moindre élément nouveau au dossier qu'elle venait de considérer comme vide. Lorsque ce dernier a été convoqué par la gendarmerie dans le cadre de l'instruction, il a exprimé sa stupéfaction d'être mis en cause pour une manifestation sans aucun rapport avec le CRAC Europe ou lui-même.

Un dossier totalement vide

L'audience s'est tenue le 18 mars 2016 à Bordeaux et le jugement a été rendu le 26 avril. Le juge a suivi point par point tous les arguments développés par Maître Thouy, sans exception, ce qui est rarissime :

Tout d'abord, l'arrêté municipal du 16 juin 2014 qui interdisait la manifestation n'avait aucune valeur. En effet, le grand juriste qu'est Dufranc avait omis de le transmettre à la préfecture, ce qui est pourtant une obligation. Rien que ce fait aurait permis d'obtenir la relaxe de qui que ce soit ayant participé à cette manifestation.

L'arrêté présentait une atteinte disproportionnée à la liberté de manifester, en définissant un périmètre d'exclusion qui englobait la totalité de la commune de La Brède, ce qui est illégal. Là encore, ce simple argument aurait fait relaxer qui que ce soit.

Pour être en droit de poursuivre Jean-Pierre Garrigues, il aurait fallu que l'arrêté d'interdiction lui eût été transmis, ce qui n'a

pas été le cas. Quand bien même il en aurait été notifié, cela n'aurait pas permis à Dufranc de poursuivre le CRAC Europe, mais seulement Jean-Pierre Garrigues – or seul ce dernier était poursuivi pour une action prétendument organisée par le CRAC Europe. Cette irrégularité flagrante aurait, elle aussi, suffi à faire relaxer à elle seule Jean-Pierre Garrigues.

Sur le fond, tout démontre – y compris les copies d'écran du site du CRAC Europe fournies par Dufranc dans son dossier – que le CRAC Europe n'a jamais organisé cette manifestation citoyenne. Cela apparaît en toutes lettres sur le site, qui se contente de renvoyer vers un événement Facebook, événement qui ne cite à aucun moment le CRAC Europe de près ou de loin, à juste titre.

Et finalement, aucun élément à charge apporté par Dufranc ni aucun interrogatoire de police des militants présents ou de Jean-Pierre Garrigues ne démontrent son implication à quelque niveau que ce soit dans l'organisation et le déroulement de cette action citoyenne.

Pour toutes ces raisons, le juge a prononcé la relaxe. Après une telle déroute, on se demandait avec curiosité si Dufranc – qui n'était pas présent – allait faire le forcing pour que le Parquet fasse appel. Hé bien, il l'a fait. À suivre, donc...

Filmer des aficionados allant voir une corrida avec leurs enfants est-il légal ?

Deux militants anticorrida se sont retrouvés devant le tribunal de Dax

le 22 février 2016, suite à des plaintes déposées par la mère d'une petite fille avec laquelle elle se rendait à une corrida à Dax le 21 avril 2014. Ce jour-là, des manifestants anticorrida étaient rassemblés au plus près des barrières installées par les forces de l'ordre, au niveau d'un passage permettant aux spectateurs de se rendre dans l'arène. Parmi ces derniers, un couple s'est avancé avec deux enfants, un garçon et une petite fille. Lorsque la petite fille a entendu les militants expliquer ce qui allait arriver aux taureaux, elle a lâché la main de son père et elle est revenue vers la sortie. Toute la scène a été filmée. Les images montrent que la fillette refusait d'aller vers l'arène, mais que sa mère l'a forcée à la suivre quand même. Il est à noter que la mère est professeur des écoles.

Maître Hélène Thouy, avocate mandatée par le CRAC Europe pour la protection de l'enfance, défendait les deux militants. Elle a obtenu la relaxe pure et simple pour la militante qui a filmé la scène. Ce jugement en première instance tend à montrer qu'il est donc permis de filmer une scène se déroulant

sur la voie publique, même lorsqu'il s'agit d'aficionados accompagnés de leurs enfants. Le second manifestant a, lui, été condamné à une amende pour avoir réalisé un montage à partir de l'une des images de la vidéo, ce qui d'un point de vue juridique constituait une infraction.

Relaxe pour la militante qui a filmé

Au cours de sa plaidoirie brillante, Maître Thouy a eu l'occasion de revenir sur les multiples condamnations émises non seulement en France mais dans le monde au sujet de la présence d'enfants lors de corridas.

C'est ainsi qu'elle a pu citer le rapport écrit par le professeur Hubert Montagner, spécialiste du développement psychophysiologique des enfants qui a visionné la vidéo incriminée et qui condamne fermement le fait d'imposer à des enfants la vue de ces pratiques consistant à infliger en public diverses blessures à des bovins puis à les achever. De l'avis quasi unanime des psychologues et pédo-psychiatres, l'exposition à ces spectacles est à l'origine de désordres psychiques significatifs chez ces enfants.

Au niveau international, c'est rien moins que l'ONU, via son Comité des Droits de l'Enfant (Children Rights Committee, CRC), qui a émis depuis 2014 des recommandations extrêmement précises qui visent à restreindre ou interdire l'accès des corridas aux mineurs. Le CRC est l'organe officiellement chargé de vérifier l'application de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), laquelle est une convention juridiquement contraignante pour les États-parties depuis 1990. Depuis 2014, le CRC a fait part de ses préoccupations et de ses recommandations à propos des mineurs et des corridas pour le Portugal, la Colombie, le Mexique, le Pérou et, il y a quelques mois, la France.

En France, le Code pénal caractérise juridiquement les corridas de « sévices graves et actes de cruauté sur des animaux » (article 521-1, section Crimes et Délits). Ce sont pourtant des personnes qui contestent leur survivance – ou s'opposent aux risques traumatiques que cela présente pour des enfants – qui se retrouvent régulièrement poursuivies en justice dans certains départements du sud de notre pays.

ROGER LAHANA

Simon Casas triche (aussi) en Espagne

» **Bernard Domb, alias Simon Casas**, semble décidément avoir de gros problèmes à se conformer aux lois et aux contrats. Après avoir copieusement grugé le fisc jusqu'à totaliser deux millions d'euros de fraude à la TVA rien qu'à Nîmes ces dernières années, une situation que nous avons dénoncée plus d'une fois tant pour lui que pour ses collègues organisateurs-fraudeurs d'Arles et de Béziers, voilà qu'il se fait pincer aussi en Espagne, où tout va de plus en plus mal pour lui.

Non seulement la péninsule ibérique se met à rejeter la corrida partout à grande vitesse grâce à l'action conjuguée de Podemos et des associations espagnoles telles que La Tortura No Es Cultura, mais en plus, Casas triche sur le dos de ses petits copains avec qui il est en affaire, en particulier la Députation de Valence.

Entre autres coups de puntilla au contrat, il n'aurait fourni « que » 25 bovins à l'école de tauromachie locale au lieu des 125 prévus. De plus, il n'a pas organisé plusieurs des spectacles qu'il s'était engagé à faire dans le cadre de ce contrat et a



Photo D. R.

changé de dates nombre d'autres simplement parce que ça l'arrangeait.

Résultat : 36 000 euros d'amendes, la moitié pour manquement à ses obligations envers le centre de formation à la torture d'animaux et l'autre moitié pour man-

quement à ses obligations dans le cadre des festivités torturomachiques. Reste à savoir s'il paiera, parce que côté français, on attend toujours qu'il soit mis en liquidation avec les pertes astronomiques qu'il cumule...



Photo D. R.

FRAUDE FISCALE

Tradition locale ininterrompue à Nîmes en 2014

Les années se suivent et se ressemblent du côté des arènes de Nîmes, en tout cas pour ce qui est du détournement d'argent public. Comme pour les exercices 2012 et 2013, le CRAC Europe pour la protection de l'enfance s'est procuré les comptes de la société Simon Casas Production qui ont été déposés au greffe du tribunal de commerce au titre de l'exercice 2014.

Avant tout commentaire, commençons par saluer Simon Casas qui, d'année en année, se rapproche doucement du respect de la loi en ce qui concerne l'obligation de dépôt des comptes annuels. En effet, alors qu'il avait accusé un retard de plus de 7 mois pour honorer cette obligation légale vis-à-vis de l'exercice 2013, ce retard n'aura été que d'un peu plus d'un mois pour l'exercice 2014. L'effort s'en tiendra là car, comme nous allons le voir un peu plus bas, Simon Casas a toujours autant de difficultés à suivre au pied de la lettre la législation fiscale, qui est pourtant claire comme de l'eau de roche en ce qui concerne les spectacles de tauromachie.

Mais avant cela, il existe une perle qui mérite amplement d'être citée, parce que non seulement elle confirme sans ambiguïté ce que les abolitionnistes répètent inlassablement depuis des années, mais de plus émane du Président de la société lui-même, c'est-à-dire un certain... Simon Casas.

Fréquentation des arènes de Nîmes en chute libre

Cette perle, elle se trouve dans le rapport de gestion, dans la partie intitulée « Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir ». Nous

citons, mot pour mot, sieur Casas : « L'année 2015 s'annonce favorable en raison de la conclusion d'un nouveau contrat de délégation de service public avec la Ville de Nîmes prévoyant un nombre de spectacles inférieur à celui qui nous était imposé jusque-là. Cette nouvelle convention nous a été notifiée par la ville de Nîmes le 31 décembre 2014. De ce fait, nous estimons pouvoir enregistrer un meilleur ratio de fréquentation. »

Autrement dit, Simon Casas reconnaît que la fréquentation des gradins des arènes est en chute libre et que la seule solution de voir ceux-ci un peu garnis, c'est de réduire le nombre de corridas proposées, de telle façon à ce que le public qui ne se renouvelle pas se concentre sur un nombre moindre de spectacles.

Plus de 2 millions d'euros détournés

Affirmation qui confirme également ce que nous avons déjà relevé sur l'analyse des comptes de l'année précédente : moins il y a de corridas, plus la société organisatrice économise d'argent. À part cela, la tauromachie est une activité lucrative...

Mais revenons sur l'élément principal de ces comptes : la traditionnelle fraude à la TVA qui est pratiquée depuis 2011, non seulement à Nîmes, mais aussi de façon sûre et certaine à Béziers et à Arles, et probablement au sein d'autres places accueillant des séances de torture.

On apprend ainsi qu'au cours de l'année 2014, la société Simon Casas Production a

poursuivi sa fraude à la TVA, appliquant un taux réduit sur ses recettes, là où le fisc impose un taux normal.

C'est ainsi que 589 000 € qui devaient revenir dans les caisses de l'État sont restés dans celles de l'entreprise, ce qui porte à 2 016 000 € le montant détourné depuis le début de la fraude.

Apparemment, les services fiscaux auraient enfin réagi, l'annexe des comptes mentionnant un contrôle qui se serait déroulé au cours de l'année 2014 et qui aurait débouché sur un redressement de 2 036 000 €. Un contentieux est en cours et Simon Casas va utiliser tous les recours existants afin que le couperet tombe le plus tard possible. Et le couperet tombera forcément : le seul argument avancé par les fraudeurs pour justifier l'application d'un taux réduit de TVA est que le Comité interdirectionnel du patrimoine culturel immatériel, dépendant de la Direction Générale des patrimoines, a donné un avis favorable le 17 janvier 2011 à l'inscription de la corrida sur l'inventaire du patrimoine culturel français.

Non seulement l'administration fiscale a toujours jugé comme non recevable cet argument, mais de plus la Cour administrative d'appel de Paris a estimé, le 1^{er} juin 2015, que de par l'attitude du ministère de la Culture de l'époque, il fallait considérer que la corrida n'avait jamais fait partie dudit inventaire. Fragilisant ainsi un peu plus le fil de soie auquel Casas et consorts s'accrochent...

DAVID JOLY
Trésorier du CRAC Europe

7 PPL anticorrída à l'Assemblée, 0 à l'ordre du jour

Il existe actuellement sept propositions de projets de loi (PPL) anticorrída : cinq demandent l'abolition pure et simple de la corrida et deux, son interdiction aux mineurs. Quelles qu'en soient les raisons, aucune n'a encore été mise à l'ordre du jour des débats jusqu'à présent.

Les PPL abolitionnistes

Elles sont identiques par leur demande : la suppression de toute exception de peine dans l'article 521-1 du Code pénal. C'est le tristement fameux alinéa 7 qui dépénalise le délit de sévices graves et actes de cruauté sur des animaux en cas de « tradition locale ininterrompue ». Notons que son abrogation ferait également disparaître les combats de coqs dans le nord de la France.

1. Proposition n° 1448 du 10 octobre 2013, Laurence Abeille (EELV)
2. Proposition n° 1525 du 6 novembre 2013, Damien Meslot (LR)
3. Proposition n° 1608 du 5 décembre 2013, Geneviève Gaillard (PS)
4. Proposition n° 3406 du 19 janvier 2016, Joël Giraud (PRG)
5. Proposition n° 3632 du 5 avril 2016, Michel Zumkeller (UDI)

Les PPL demandant l'interdiction aux mineurs

Le CRAC Europe a pour seul objectif l'abolition, mais soutient ces deux dernières PPL pour deux raisons. D'une part, il est probablement plus facile de motiver les parlementaires à se mobiliser sur le thème de la protection des mineurs en général que sur celui de la tauromachie en général. Les chances que l'une de ces PPL soit portée à l'ordre du jour dans un cadre sociétal beaucoup plus consensuel que celui de la corrida sont significativement plus élevées. D'autre part, si l'une de ces PPL arrive à l'ordre du jour et remporte une majorité de voix, la fin de l'accès aux mineurs portera un nouveau coup dur à l'économie déjà en perdition des corridas, ce qui accélérera leur disparition.

1. Proposition n° 2714 du 8 avril 2015, Laurence Abeille (EELV)
2. Proposition n° 3018 du 22 juillet 2015, Damien Meslot (LR)

Notons que la PPL de Laurence Abeille demande l'interdiction aux moins de 14 ans, alors que celle de Damien Meslot fixe la limite à 16 ans.

Devenez chargé(e) de mission du CRAC Europe pour l'abolition

Depuis novembre 2013, nous avons la possibilité d'aller à la rencontre des députés et sénateurs afin qu'ils signent des textes de loi pour l'abolition. Afin que l'une de ces propositions de projet de loi (PPL) puisse être mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ou du Sénat, il nous faut réunir un maximum

de signatures. Si nécessaire, obtenir déjà la majorité absolue avant même le débat, ce qui contraindra les élus à ne plus ignorer ce sujet de société comme ils le font depuis des décennies. L'abolition est proche, cela ne dépend que de nous tous.

Pourquoi différentes PPL ? Tout simplement parce que beaucoup d'élus ne veulent signer qu'une proposition de loi provenant de leur propre groupe. Nous avons à l'Assemblée nationale une PPL EELV, une autre PS, une LR, une PRG et une UDI. À ces PPL s'en ajoutent deux autres (EELV et LR) qui demandent l'interdiction de l'entrée des arènes aux mineurs, faute d'obtenir l'abolition pure et simple.

Au Sénat, il n'y a actuellement aucune PPL. Il faut solliciter les sénateurs pour en déposer

c'est votre voisin, un cousin, etc. ou volontairement, en vous procurant l'adresse de sa permanence parlementaire sur le site de l'Assemblée nationale ou ailleurs (si vous ne l'avez pas, nous pouvons vous la procurer).

Prendre rendez-vous avec son secrétariat

Pour ne pas braquer vos interlocuteurs au téléphone, vous pouvez donner comme sujet de votre préoccupation la protection animale en général.

Avoir en tête l'objectif de votre visite, polie mais déterminée

Lui expliquer précisément en quoi consiste une corrida (en général, les députés connaissent la corrida, mais ignorent parfois qu'en France elle comprend la mise à mort, comme en Espagne).

Montrer votre indignation par rapport à l'injustice de la loi existante (rappelez-vous que, à cause de cet alinéa 7 de l'article 521-1 du Code pénal, le taureau et le coq ne sont pas protégés des sévices cruels dans le sud et le nord de la France).

Avoir bien en tête que le-la député(e) en face de vous est légalement celui-celle de tous les Français, donc s'il-si elle vous dit que la corrida ne le-la concerne pas, car il n'y en a pas dans sa circonscription, c'est faux. Il-elle est concerné(e), comme nous tous.

Développer des arguments contre la corrida (par exemple le vote récent du Parlement de Catalogne espagnole), ou bien lui montrer des images (photos et films de Jérôme Lescure). Parler aussi du livre « Corrida la honte », des scandaleuses écoles de tauromachie et des subventions de certains conseils généraux ou régionaux.

Lui proposer de signer l'une des propositions de projet de loi (celle de son groupe politique quand elle existe).

En cas de refus de signature de la PPL, lui proposer de signer le manifeste du CRAC Europe.

Si son groupe n'a pas déposé une PPL, lui proposer de le faire lui-même.

Si vous vous heurtez à un refus sur toute la ligne, lui faire expliciter les raisons en disant que pour ne pas déformer sa pensée, et dans un souci d'honnêteté intellectuelle, vous allez noter par écrit ce qu'il-elle vous oppose pour en informer les associations concernées par le problème.

Merci de nous envoyer un compte rendu de votre entrevue. Bon courage, et bon succès dans vos démarches !



Photo D. R.

une. Toutes ces PPL n'ont qu'un objectif : la suppression de l'alinéa 7 de l'article 521-1 du Code pénal qui permet de torturer des taureaux dans 11 départements du sud de la France sous couvert de tradition.

Merci de nous contacter si vous souhaitez rencontrer votre député ou votre sénateur (vous pouvez aussi en rencontrer beaucoup plus si vous le voulez). Nous vous expliquerons la marche à suivre.

Nous mettons en place des sessions de formation afin que vous puissiez agir dans les meilleures conditions. Chaque session est l'occasion de présenter les principaux arguments, de répondre à toutes vos interrogations, d'améliorer notre démarche grâce à vos remarques et critiques constructives, et de mettre en place des simulations de mise en situation.

Contactez son (sa) (ses) député(e)(s) ou sénateur(s)

Marche à suivre suggérée :

Entrer en contact avec elle ou lui par hasard, sur un marché, lors d'une réunion, parce que

Le Colloque Animal Politique

De nombreuses associations se sont réunies pour rédiger un manifeste afin que la cause animale devienne un enjeu au cœur de la vie politique française.

Le Colloque Animal Politique a été organisé le 2 juin 2016 par Lucille Peget à l'initiative de Laurence Abeille et Geneviève Gaillard, salle Victor Hugo, Assemblée nationale, Paris. Il s'inscrit dans le projet de plateforme commune aux associations de protection animale françaises lancé en janvier 2016 par les mêmes députées. La plateforme réunit actuellement 27 associations, qui ont déjà commencé à contribuer aux divers groupes de travail visant à élaborer un manifeste commun sur l'ensemble des sujets relatifs à la condition animale. Le but est de mettre les enjeux de la cause animale au cœur de la vie politique française, et en particulier de peser sur les prochaines élections présidentielles et législatives.

Lors de sa prise de parole en ouverture du colloque, Laurence Abeille a souligné que rien ne pourrait se faire sans les actions menées par les associations sur leurs terrains respectifs et que la mobilisation serait un facteur crucial. Geneviève Gaillard a ajouté que c'était la première fois qu'un tel colloque se tenait et que la salle était pleine. Pour elle qui s'est engagée dans ce combat depuis vingt ans, c'est une grande satisfaction. Elle a posé la question : qu'est-ce qui bloque ? Son analyse est que nous en sommes tous responsables. Nous devons avancer de façon plus visible et plus lisible, en mettant – dans le cadre de la plateforme – les intérêts collectifs au-dessus des intérêts particuliers. Elle a insisté sur l'importance de la mobilisation.

Une première table ronde a pour thème « Comment ce que nous savons des animaux doit nous mobiliser pour changer les politiques ». Elle réunit Pierre Jouventin (éthologue au CNRS), Martin Gibert (philosophe, spécialisé en psychologie morale, chargé de cours en éthique à l'Université de Montréal), Vincent Message (écrivain et maître de conférences en littérature à l'Université Paris 8 Saint-Denis) et Geneviève Gaillard (dépu-



Photo Roger Lahana

tée, présidente du groupe d'études Protection Animale à l'Assemblée nationale).

Pierre Jouventin a dressé un tableau de toutes les découvertes de l'éthologie, qui montrent que les humains sont des animaux parmi d'autres et que seul le degré de telle ou telle caractéristique diffère d'une espèce à une autre. Tous les animaux montrent qu'ils sont dotés de sensibilité à la douleur, d'intelligence, de raison, de conscience, de moyens de communiquer et de formes variées de culture. Il n'existe pas de séparation entre l'être humain et les autres animaux.

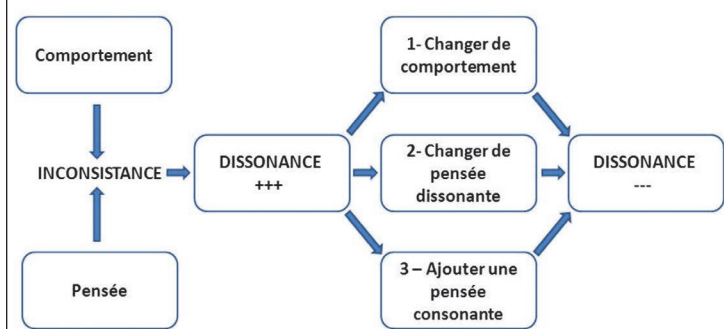
L'animal effacé

Martin Gibert a exposé les mécanismes qui font que la plupart des êtres humains disent avoir de l'empathie pour les animaux mais pourtant les tuent pour les manger. Il s'agit de ce que l'on appelle une dissonance cognitive. Lorsqu'un comportement n'est pas

cohérent avec une pensée, il y a dissonance et il existe trois façons d'y réagir : (1) en changeant de comportement, (2) en changeant de pensée dissonante perçue comme plus acceptable et (3) en ajoutant une pensée consonnante.

Changer de comportement, dans le cas de la consommation d'animaux, signifie devenir végétarien ou végétalien. Changer de pensée dissonante peut prendre diverses formes : considérer que certains animaux sont « destinés » à être mangés, faire croire que l'animal est heureux d'être mangé (publicités), ne penser qu'au côté festif de la nourriture, multiplier les messages carnistes. Ajouter une pensée consonnante, c'est se convaincre qu'il est « normal » d'exploiter, de tuer et de manger des animaux, que c'est « naturel », que cela porte une image positive ou jugée comme telle (virilité) ou qu'il s'agit de quelque chose de banal, sans importance.

La dissonance cognitive



Geneviève Gaillard et Laurence Abeille.

Vincent Message a écrit plusieurs ouvrages, dont un roman où il imagine un monde dans lequel de nouveaux venus deviennent l'espèce dominante et font connaître aux humains le sort que ces derniers réservent aux autres animaux.

Geneviève Gaillard souligne que le droit est archaïque par rapport aux connaissances actuelles et que le nôtre est l'un des plus rétrogrades concernant les animaux. L'exode rural a bouleversé la vie des animaux de compagnie et en parallèle les sources de maltraitances. De très nombreuses études montrent la réalité de la sensibilité des animaux, leur intelligence, leurs émotions, etc. De nombreux marchés sont basés sur l'exploitation des animaux. Il est insupportable que des impératifs économiques utilitaires s'imposent par rapport à l'éthique.

Une deuxième table ronde porte sur la question « Comment les médias et les lanceurs d'alertes contribuent-ils à la mobilisation associative et citoyenne ? » et comment cette mobilisation peut gagner en efficacité. Les participants sont Audrey Garric (journaliste, chef adjointe du service Planète/Sciences pour le journal Le Monde), Audrey Jougla (journaliste et écrivain) et Hélène Thouy (avocate et cofondatrice de l'association Animal Justice et Droit).

Audrey Garric déclare que le nombre de sujets consacrés à la condition animale dans



Photo Roger Lahana

son journal a explosé en quelques années. À titre d'exemple, il y en a eu trois en tout en 2006, alors que cela est devenu fréquent en 2016, avec régulièrement des unes et des pleines pages. La direction de la rédaction a pris conscience qu'il s'agit d'enjeux fondamentaux. Le point d'entrée a été la révélation de cas de maltraitances animales, avec une pression forte venant des réseaux sociaux. La solidarité factuelle des cas révélés au public a crédibilisé les associations aux yeux des journalistes. Il y a de plus une pression des lecteurs eux-mêmes pour que le thème de la condition animale soit traité plus souvent.

Audrey Jougla est diplômée de Sciences Po. Elle a été journaliste puis philosophe, passionnée par l'éthique animale. Son livre

Laurence Abeille, députée du Val-de-Marne et Geneviève Gaillard, députée des Deux-Sèvres vous invitent !

“Animal Politique”

Les associations en colloque à l'Assemblée Nationale

Comment mettre la condition animale au cœur des enjeux politiques ?

Jeudi 2 juin 9h - 18h

ASSEMBLÉE NATIONALE - salle Victor Hugo - 101, rue de l'Université - 75007 Paris

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Compte tenu des dispositifs de sécurité, il est impératif de s'inscrire avant le 25 mai via : www.vseevent.com/la-condition-animale-au-cœur-des-enjeux-politiques et d'indiquer votre nom, prénom, date et lieu de naissance. Au-delà de cette date aucune inscription ou modification ne pourra être prise en compte. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée de l'Assemblée nationale.

Contact et informations : Lucille Peget +00 33 6 46 16 77 35 et lucillepeget@gmail.com

« Profession : animal de laboratoire » est une enquête sur les pratiques de l'expérimentation animale, que ce soit dans les laboratoires pharmaceutiques ou les fermes et élevages qui en vivent. Elle en dénonce les horreurs, les incohérences et l'inutilité, questionnant les préjugés et décryptant les enjeux politiques.

Le rôle des lanceurs d'alerte

Hélène Thouy définit ce qu'est un lanceur d'alerte : quelqu'un qui dénonce un fait illégal ou illégitime. Il y a une évolution pour protéger les lanceurs d'alerte au niveau européen ou au Conseil d'État. Elle cite des exemples de déni, comme Max Roustan, maire d'Alès, qui organise des corridas en disant ne pas aimer ça et réagit au scandale de l'abattoir de sa ville en disant « Je ne vais jamais à l'abattoir, je ne supporte pas la vue du sang ». Les images et les médias jouent un rôle fondamental d'information et de diffusion. Les parquets sont

sensibles à la médiatisation, ils se mobilisent beaucoup plus rapidement si la pression médiatique est forte, sinon les procédures traînent. Or, les faits susceptibles d'être réprimés par des contraventions sont prescrits au bout d'un an. Un cas typique est la multiplication des actions anticorrida, qui montrent au grand public que la corrida ne fait pas consensus contrairement à ce que prétendent ses soutiens dans les milieux politiques. Hélène Thouy mentionne aussi le harcèlement judiciaire subi par certains leaders anticorrida, les arrêtés municipaux abusifs, les refus d'occupation du domaine public avec des stands et l'accumulation de procédures abusives. Elle fait les propositions suivantes :

- protection des lanceurs d'alerte, y compris les associations
- création de parquets spécialisés protection animale
- création de délais plus longs pour éviter des classements sans suite

Ci-contre :
Hélène Thouy, Audrey Jougla et Audrey Garric.

Ci-dessous :
Une salle comble pendant toute la durée du colloque.



Photo Roger Lahana

- transparence des rapports de contrôle
- aggravation des sanctions et requalification des contraventions les plus graves en délits
- possibilité systématique pour les associations de se constituer partie civile
- retrait des questions relatives à la condition animale du ministère de l'Agriculture, création d'un ministère de la protection animale (comme c'est déjà le cas dans d'autres pays européens).

La troisième table ronde analyse la façon dont les connaissances actuelles influencent l'intégration de la condition animale dans le droit et l'enseignement, avec Florence Burtat (philosophe, corédactrice en chef de la Revue semestrielle de droit animalier) et Jean-Pierre Marguénaud (professeur de droit privé et de sciences criminelles, directeur de la Revue semestrielle de droit animalier).

Florence Burtat rappelle que le débat remonte à l'Antiquité, alors que le nombre d'animaux soumis à la violence des hommes était bien plus faible. Depuis, cette violence n'a fait que croître. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'évolution positive ? Les principaux responsables sont les lobbies économiques qui vivent de l'exploitation – et donc de la maltraitance – animale. Elle dénonce une apologie dominante du carnivore.

Jean-Pierre Marguénaud remarque que la jurisprudence sur les affaires de maltraitance animale n'a jamais été aussi spectaculaire qu'aujourd'hui et pourtant, jamais autant d'animaux n'ont souffert. Il annonce le lancement en septembre 2016 du premier enseignement de droit animalier à l'Université de Limoges. Il fait une distinction entre l'idée et le droit. Il utilise pour cela une image : l'idée a pour but de chasser les nuages, le droit est ce qui permet de passer par-dessus la montagne qui empêche l'idée de se réaliser. Il faut mobiliser la force publique pour faire passer l'idée. Les arguments pour chasser les nuages ne sont pas efficaces pour soulever les montagnes et c'est là qu'intervient le droit. L'enseignement de droit animalier est destiné



Florence Burtat et Jean-Pierre Marguénaud.

aux politiques, aux magistrats, aux avocats, aux journalistes, aux vétérinaires. Il termine en soulignant qu'il existe de nombreuses décisions de la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme) qui valent jurisprudence et pourraient être utilisées pour la cause animale. À titre d'exemple, un criminel condamné à mort en Roumanie a obtenu de la CEDH d'avoir un dernier repas végétarien en raison de ses convictions religieuses – ce qui vaut pour lui vaut aussi pour n'importe quel écolier français innocent de tout crime dès lors qu'il veut pouvoir manger végétarien à la cantine.

Politisation de la cause animale

La quatrième table ronde porte sur comment construire un projet politique pour la condition animale et lancer la mobilisation, avec Melvin Josse (doctorant en sciences politiques à l'Université de Leicester, auteur de Militantisme politique et droits des animaux), Corine Pelluchon (professeur de philosophie, spécialisée en philosophie politique et éthique appliquée) et Laurence Abeille (députée, présidente du groupe d'études dur la biodiversité à l'Assemblée nationale).



Melvin Josse et Corine Pelluchon.

Melvin Josse évoque les mouvements politiques centrés sur la cause animale dans d'autres pays. Pour être efficace, il faut mettre en cohérence les ressources financières, les ressources en légitimité et les ressources militantes. Selon lui, il faut politiser le noyau militant sur des objectifs à court terme, par opposition aux objectifs plus radicaux qui sont forcément à plus long terme. Il est important d'obtenir des victoires initiales et de mobiliser l'opinion avec des revendications initiales. Il pense que les points faibles en France sont le manque de politisation des militants (au sens politique animale) et le peu de synergies entre les différentes associations.

Corinne Pelluchon voit trois étapes dans la question animale. La première est l'éthique face à la capacité à souffrir. La deuxième est de réaliser que toutes les frontières sont discutables, aucune n'est naturelle. La troisième est la politisation, le passage de l'éthique à la justice, ce qu'elle nomme la zoopolitique et l'agentivité.

Laurence Abeille revient sur les aspects de radicalité et de compromis. Au niveau des décisions politiques, les avancées ne se font que pas après pas, sinon rien ne se passe. Il est crucial d'écouter tout le monde et que tout le monde s'écoute. Le projet de plateforme commune doit être lisible, audible et fort. Elle appelle les autres associations présentes dans la salle à rejoindre les 27 qui ont commencé à travailler ensemble et à participer à l'élaboration du manifeste commun qui sera rendu public à l'automne 2016, afin de peser le plus possible sur les élections qui suivront, à commencer par la présidentielle et les législatives de 2017.

De courtes vidéos de présentation de la plupart des associations initialement impliquées ont été projetées entre les différentes parties du colloque. Chaque table ronde était accompagnée de débats avec le public. L'ensemble du colloque a été filmé et sera prochainement accessible sur un site dédié.

ROGER LAHANA,
vice-président du CRAC Europe

SOMMET INTERNATIONAL ANTITAUMACHIE Rencontre avec des députés abolitionnistes

Le Réseau International Antitaumachie (RIA) tient tous les ans un sommet depuis 2007. En 2016, ce sommet est organisé par le CRAC Europe à Paris. Il se déroule en trois parties : rencontres d'une délégation internationale avec des députés abolitionnistes (26 mai), premier congrès européen de vétérinaires anticorrida (27 mai), et colloque Enfance et taumachie (automne 2016). Retour sur les deux premiers événements de ce sommet...

Rencontres d'une délégation internationale avec des députés abolitionnistes (26 mai 2016)

La délégation était composée de Jean-François Courreau (COVAC), Dorothee Aillerie (COVAC, déléguée du CRAC Europe), Fanny Casali (COVAC), Jean-Paul Richier (PROTEC), José Enrique Zaldivar (président d'AVATMA, Espagne) accompagné de plusieurs autres membres de l'AVATMA, Felipe Ogaz Oviedo (président de Diabuma, Équateur), Rita Silva (présidente d'ANIMAL, Portugal), Marta Esteban (présidente de la plateforme La Tortura No Es Cultura, Espagne), Marius Kolff (président de CAS International, Pays-Bas), Roger Lahana (vice-président du CRAC Europe, secrétaire de la FLAC), Luce Lapin (directrice de campagne du CRAC Europe, journaliste à Charlie Hebdo), David Joly (trésorier du CRAC Europe) et Marianne Pastre (déléguée Île-de-France du CRAC Europe)

Deux députées ont été rencontrées successivement, Laurence Abeille (EELV) et Geneviève Gaillard (PS).

Les discussions ont été menées de façon similaire dans les deux cas : présentation de la situation internationale de la corrida par les différents membres de la délégation et échanges avec les députées pour ce qui concerne la France et l'Europe.

Marius Kolff a présenté le RIA, qui regroupe 110 associations anticorrida dans le monde (dont le CRAC Europe) et totalise 17 millions d'adhérents. Marta Esteban a décrit la plateforme La Tortura No Es Cultura (LTNEC), fédération de plusieurs dizaines d'associations espagnoles œuvrant

dans les différents domaines du bien-être animal. Il s'agit donc d'une structure très similaire au projet lancé par Laurence Abeille et Geneviève Gaillard pour la France.

Les axes principaux dans tous les pays taumachiques : l'enfance et les subventions

En Espagne, le nombre de corridas a diminué de plus de moitié depuis 2007. Seulement 19 % des Espagnols se disent procorrida et 84 % des habitants déclarent ne pas être fiers qu'il y ait des corridas dans leur pays. L'ac-

ont décidé de la mettre en application. Felipe est le fils de Sara Oviedo, vice-présidente du Comité des Droits de l'Enfance à l'ONU à qui on doit les diverses recommandations de restrictions d'accès des corridas aux mineurs dans plusieurs pays, dont la France.

Jean-François Courreau a dressé un historique du COVAC, qui regroupe aujourd'hui près de 2 200 vétérinaires. Il souligne qu'en France la plupart des vétérinaires n'osent pas dire qu'ils sont anticorrida ou sont indifférents. Jean-Paul Richier représentait le PROTEC, qui regroupe une centaine de

psychiatres et psychologues dénonçant les dangers d'exposer des enfants aux violences commises pendant les corridas.

Les deux députées ont analysé les blocages actuels autour des PPL anticorrida. Elles pensent, elles aussi, que l'axe le plus prometteur, car le plus fédérateur auprès des politiques est celui de la restriction d'accès aux mineurs, ce qui porterait rapidement un coup fatal aux corridas en général. Pour autant, le vrai but est l'abolition et il faut donc poursuivre les initiatives qui la demandent explicitement.

La démultiplication des actions de terrain et d'information auprès du grand public est un soutien indispensable.

En ce qui concerne les subventions européennes, il faut maintenir la pression au

niveau de l'Europe. Il y a une évolution nette de la perception de la condition animale qui va dans le bon sens. Les élus ont été très intéressées d'en savoir plus sur l'aspect international du combat anticorrida grâce à la délégation réunie autour de la table.

La discussion a porté également sur le projet initié par Laurence Abeille et Geneviève Gaillard au niveau national. Il s'agit de la même logique qui a donné naissance à la plateforme LTNEC. Un autre axe est de s'appuyer sur les recommandations de l'ONU d'un point de vue juridique. En effet, la France a ratifié la convention sur les droits de l'enfant de l'ONU et doit donc se conformer à ses recommandations.

Nous informons les députées que le thème du colloque que nous organiserons à l'automne à Paris aura pour thème « Enfance et taumachie ».



La délégation internationale avec Laurence Abeille (haut) et Geneviève Gaillard (bas).

cent majeur des actions anticorrida menées par LTNEC porte sur la protection de l'enfance d'une part et l'attaque des subventions d'autre part. José Enrique Zaldivar souligne que la plupart des vétérinaires espagnols sont anticorrida mais que très peu osent le dire publiquement. En Espagne, l'Ordre des vétérinaires est ouvertement procorrida. Au Portugal, les deux axes principaux sont également l'enfance et les subventions.

En Amérique Latine, la population est majoritairement anticorrida mais les politiciens bloquent le plus possible le recul des corridas. Les pouvoirs qui soutiennent financièrement la corrida peuvent être extrêmement violents. C'est le cas en Colombie où la corrida est financée par les narcotrafiquants. L'axe qui progresse le mieux est celui de l'interdiction de l'entrée des arènes aux mineurs, en particulier au Mexique où plusieurs États

VERS UN MANIFESTE COMMUN DES VÉTÉRINAIRES EUROPÉENS ANTICORRIDA

Les spectacles taurins, que nous désignerons sous le terme générique « tauromachie », sont permis par la loi dans trois territoires du continent européen : sud de la France, Portugal et Espagne. En outre, ils sont encore présents dans quelques pays d'Amérique latine : le Mexique, l'Équateur, la Colombie, le Pérou et le Venezuela.

Il s'agit sans aucun doute d'une activité qui implique pour les animaux utilisés, dont

la plupart sont des bovins dits « de combat », une maltraitance animale, car elle provoque une souffrance physique et émotionnelle intense. Il faut aussi mentionner les chevaux qui participent à certaines manifestations et peuvent également subir des lésions à des degrés divers.

En ce qui concerne l'Espagne, depuis 2008, il existe une association professionnelle de vétérinaires, qui compte actuellement près de 400 membres. Elle est née pour mettre en

question la tauromachie, dans le but principal de faire comprendre aux citoyens l'anachronisme de l'existence d'une telle activité au XXI^e siècle. Le chemin choisi par l'AVATMA a été l'argumentation scientifique, en obtenant de nombreux rapports, articles et thèses doctorales publiés par les vétérinaires sur la corrida et autres événements taurins, ainsi que par le visionnage de nombreuses manifestations, à la fois en direct et par les médias numériques et télévisuels.

L'AVATMA a également utilisé d'autres publications scientifiques sur la neurophysiologie chez d'autres espèces, pour armer nos arguments et en extraire une interprétation éthique de la considération morale de la société du XXI^e siècle envers les animaux, et du rôle que les vétérinaires doivent jouer dans notre pays pour atteindre cette fin. Nous préconisons la prise en compte maximale de ce qui est connu comme le bien-être des animaux par l'application stricte des « cinq libertés » (voir note 1 à la fin de cet article), et en pratique, quant au sujet qui nous occupe, tout ce qui a trait à l'absence de peur, de frustration, d'angoisse, de douleur, de blessures, de faim et de soif.

Souffrances injustifiées

Voilà pourquoi, en plus du travail d'information, l'AVATMA s'est employé toutes ces années à faire comprendre à la collectivité vétérinaire de notre pays que notre profession doit remettre en question une partie du rôle qui lui est attribué dans le monde de la tauromachie, en particulier la fonction que les vétérinaires assurent autour des arènes ou dans les endroits où des spectacles taurins sont organisés. Les règlements taurins précisent les tâches confiées aux vétérinaires avant, pendant, et après les spectacles, lesquels ne pourraient pas avoir lieu sans leur présence.

En Espagne, une partie de la profession défend la présence des vétérinaires dans les spectacles taurins afin d'assurer le bien-être des animaux, alors qu'il est clair que ce bien-être n'existe pas, conduisant de façon contradictoire à certifier qu'un bovin « de combat » est sain, intègre et d'allure adéquate, afin qu'il soit maltraité jusqu'à la mort.

Nous sommes conscients, au moins en Espagne, qu'il y a une majorité des vétérinaires en désaccord avec la tauromachie et avec la participation de vétérinaires en tant que complices de son maintien, mais nous sommes aussi conscients du fait que ceux qui l'expriment ainsi de manière publique ne sont pas la majorité. En outre, nous sommes également conscients que ce type d'activité est promue et défendue au niveau des organismes représentatifs de notre pro-

fession. Il est clair que le travail du COVAC et de l'AVATMA doit être de rassembler le plus grand nombre d'appuis pour changer cette tendance au silence, souvent interprétée comme de l'indifférence ou même comme participant au soutien de telles pratiques, et pour remettre en question la ligne officielle.

Un sommet international des vétérinaires anticorrída a eu lieu à Paris le 27 mai 2016. Cette rencontre historique entre le COVAC et l'AVATMA a servi à définir des positions entre les deux associations sœurs. Il en est sorti un manifeste commun contre ce qui reste, de façon incompréhensible, toléré, promu et subventionné, qui est inclus dans le patrimoine culturel de l'Espagne, avec tout ce que cela implique, et qui en France a été également mentionné dans le cadre de son inventaire culturel (note 2).

Le congrès du 27 mai 2016 a servi également aux vétérinaires des deux associations à connaître de façon ouverte le positionnement des organes collégiaux de notre profession en France et en Espagne sur la question que nous traitons, et à voir la possibilité de créer une stratégie commune pour renverser la situation actuelle.

Nous comprenons que les collègues et les conseils vétérinaires (note 3) doivent accueillir en leur sein tous les domaines où notre profession se développe, mais il est clair qu'il faut prendre des mesures pour commencer à ouvrir un débat au sein de notre profession sur l'incohérence consistant à soutenir certaines pratiques en conflit direct avec le bien-être des animaux. La collectivité vétérinaire ne peut pas donner un statut différent, en fonction des espèces et de la qualification des animaux en leur sein, à des pratiques impliquant objectivement leur maltraitance et générant chez eux des souffrances importantes. On ne peut pas non plus justifier la tauromachie au motif qu'elle serait la seule raison d'être des animaux élevés pour cette activité dans ses diverses formes. Quand on parle d'éviter des « souffrances injustifiées », il est clair qu'on peut faire référence aux pratiques taurines, car la souffrance des bovins dits « de combat » peut et doit être évitée.

Nous pensons que le travail effectué par l'AVATMA en Espagne au cours des dernières années peut être repris et amélioré par le COVAC et vice versa, celui-ci ayant de nombreux membres, et de plus compte tenu de la haute estime qu'ont pour leurs vétérinaires les citoyens français. Sans nul doute, nous, les vétérinaires, sommes les plus

qualifiés pour expliquer et informer tous les groupes de la société sur la souffrance de ces animaux, et les premiers, dans l'intérêt de notre considération professionnelle, qui doivent œuvrer à l'abolir.

De même, au niveau européen, la création d'un front commun de vétérinaires français et espagnols pour l'abolition de la tauromachie pourrait encourager nos collègues du Portugal, avec qui nous avons des contacts depuis longtemps, à se manifester publiquement contre cette activité. De

nale comme la WSAVA (World Small Animal Veterinary Association).

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu une rencontre entre des vétérinaires de l'AVATMA, venant d'Espagne à Paris dans la matinée du 27 mai, et des membres de COVAC, pour examiner les sujets mentionnés ci-dessus, et ceux qui peuvent survenir, puis procéder à la présentation de nos deux organisations et à la lecture d'un manifeste commun.

Les sujets suivants ont été abordés :

- La souffrance des bovins « de combat » dans les spectacles taurins. Arguments scientifiques qui certifient la souffrance des bovins « de combat » dans les manifestations taurines.
- Contre-argumentation scientifique sur l'hypothèse selon laquelle les bovins « de combat » s'adaptent parfaitement au stress et à la douleur provoqués dans les spectacles où ils interviennent, et en particulier dans la corrida.
- Pratiques dans les élevages de bovins « de combat » qui contreviennent à la réglementation européenne sur le bien-être des animaux.
- Réalisations de l'AVATMA.
- Réalisations du COVAC.
- Lecture du manifeste commun.

Sans qu'une structure temporelle rigide soit nécessaire, ce congrès a permis d'échanger des points de vue et des expériences dans nos pays, les réalisations en vue de l'abolition de la tauromachie à mettre au compte de nos associations, des propositions d'engagements futurs de collaboration, la relation avec les organes collégiaux (Ordre) de notre profession dans nos pays, des idées et des mesures à prendre

à cet égard, des propositions de chacun des participants à la réunion, la prise de décision par consensus, et l'élaboration d'une déclaration d'intentions qui puisse être reprise dans un document ou manifeste.

JOSÉ ENRIQUE ZALDÍVAR LAGUÍA
Président de l'AVATMA

1. Ces « cinq libertés » sont mentionnées au paragraphe 2 de l'article 7.1.2 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).
2. L'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France a été abrogée par la décision du 1^{er} juin 2015 de la Cour Administrative d'Appel de Paris à la suite d'une action conjointe du CRAC Europe et de Droits des Animaux.
3. En Espagne, les Collèges provinciaux, les Conseils autonomes et le Conseil général des vétérinaires sont l'équivalent en France des Conseils régionaux et du Conseil national de l'Ordre des Vétérinaires.



José Enrique Zaldívar.

cette façon, nous pourrions obtenir d'autres organisations professionnelles de vétérinaires européens, en dehors de la maltraitance des animaux impliquant la tauromachie, qu'elles présentent leurs observations.

Nous savons que l'Union européenne, par le traité de Lisbonne, a également fait de la tauromachie une exception à la maltraitance des animaux justifiée sur la base des traditions, des coutumes, et des rituels, mais elle pourrait changer d'avis si un grand nombre de vétérinaires en France, au Portugal et en Espagne se manifestaient en faveur de la modification de cette exception, et si nous avions de plus le soutien d'autres organisations professionnelles qui se sont déjà clairement positionnées pour le bien-être maximal des animaux et le strict respect du code de déontologie de notre profession, comme la Fédération vétérinaire européenne (FVE), soutien qui pourrait être étendu à d'autres organisations à l'échelle internatio-



Vous invitent au:

Sommet Européen des Vétérinaires Anticorrída

27 mai 2016

L'Entrepôt – Biosphère culturelle
7 rue de Pressensé, 75014 Paris
Métro Pernety

9 h – 13 h : réservé aux vétérinaires
14 h – 18 h : ouvert au public (entrée gratuite)



La contribution des vétérinaires à l'abolition de la tauromachie

Avec l'appui de:



Suivez-nous:



@CRAC_Europe
@LTNEC
@avat_ma
@RedIntAntiT

En bref



Mexique

Vers une interdiction des corridas aux mineurs dans l'État de Michoacán

► Après l'État de Veracruz, c'est l'État mexicain de Michoacán qui vise à interdire l'accès des corridas aux mineurs, conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Cet État, situé sur la côte pacifique du Mexique, compte 4,6 millions d'habitants.

Le député Daniel Moncada Sánchez, du Mouvement Citoyen (centre gauche), avait déposé en février dernier une initiative visant à interdire l'accès des corridas aux moins de 13 ans. Puis la députée Rosa María de la Torre Torres, du Parti Révolutionnaire Institutionnel (centre, majoritaire dans cet État) a renforcé cette demande en l'étendant aux moins de 18 ans.

Le 18 mai dernier, les 34 députés présents au Congrès de l'État ont adopté à l'unanimité le projet de décret approuvé par la Commission des droits de l'homme, qui modifie l'article 71 de la loi sur les droits des enfants et les adolescents, et l'article 146 de la loi organique municipale, afin de donner aux autorités la capacité d'ordonner cette interdiction.

JEAN-PAUL RICHIER

Miguel Moreno Magaña, délégué du Mouvement Conscience dans le Michoacán ; Felipe Ogaz Oviedo, anthropologue ; Núria Querol Viñas, présidente de l'Observatoire de la Violence Faite aux Animaux ; Marta Esteban Miñano, présidente de La Torture N'est pas une Culture ; Daniel Moncada, député du Congrès du Michoacán ; Elideth Fernández Villegas, photographe de Droits des Animaux.



MEXIQUE

L'État de Veracruz interdit l'entrée des mineurs aux corridas

Véritable tournant dans le cadre national en matière de politiques publiques axées sur la protection de l'enfance, le 23 décembre 2015 est un jour historique avec l'adoption de l'initiative de décret qui réforme et complète les diverses dispositions de la loi de protection des droits des enfants et des adolescents pour l'État de Veracruz (Mexique).

Selon cette ordonnance, « il est interdit aux mineurs d'assister ou de participer aux corridas, ceci afin de veiller sur leur sécurité et leurs valeurs humaines et de leur assurer une vie exempte de violence. »

Dans une perspective plus large, l'importance de cet édit prend un relief particulier lorsque l'on prend en compte que Veracruz devient ainsi le premier état du Mexique à mettre en application une disposition de

cette nature. Cela va avoir force d'exemple dans le contexte national, mais aussi pour les huit autres pays dans lesquels subsistent encore ces pratiques barbares, primitives et sanglantes lors desquelles, de manière systématique, méthodique et fourbe, des humains torturent jusqu'à la mort des mammifères précédemment isolés et acculés, qui sont des individus innocents, sensibles, pensants et dotés de pleine conscience.

Les considérations qui ont motivé cette initiative de loi ont été diverses. Elles sont fondées sur le travail scientifique d'experts reconnus en matière de criminologie, de psychologie, de pédagogie et de protection de l'enfance et des personnes vulnérables ; spécialistes qui, chacun dans l'optique de leur branche spécifique, demandent instamment à prendre des mesures urgentes et strictes

Basta Corrida Veg Tour 2016

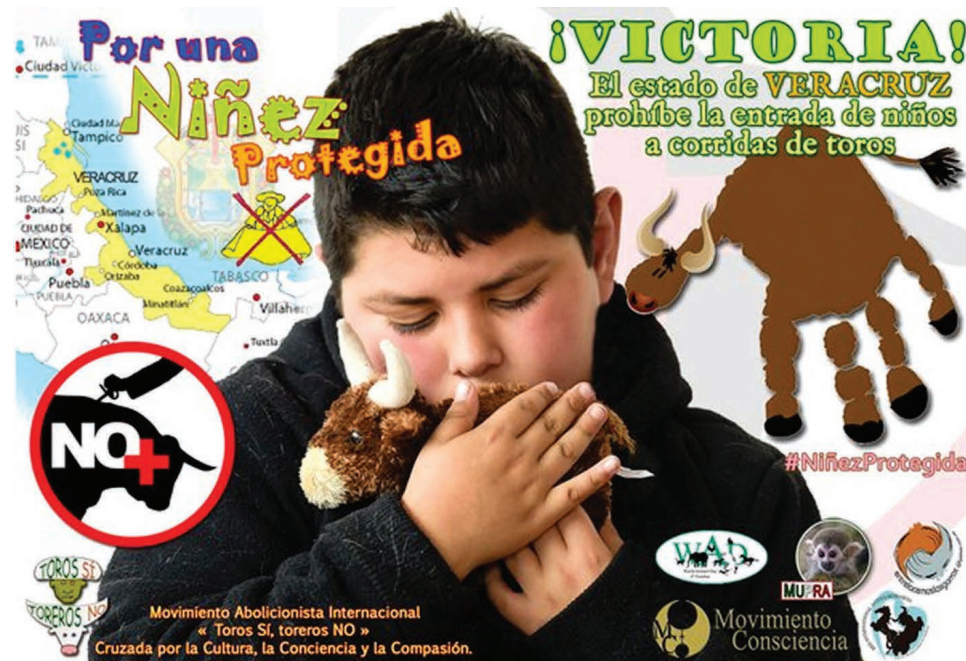


Photo D. R.

► Le cycliste vegan Paolo Barbon organise à nouveau en 2016 avec ses amis de Bike for Animals un circuit à vélo de 2 700 km qui les conduira de Turin (Italie) à Tordesillas (Espagne) en passant par le sud de la France. Toutes les personnes qui souhaitent leur montrer un soutien sont les bienvenues pour les accueillir là où elles le pourront, ne serait-ce qu'en les applaudissant à leur arrivée à chaque étape. Les dates sont les suivantes :

1^{er} août : Torino – Veynes
2 août : Veynes – Alès
3 août : Alès – Nîmes – Lunel
4 août : Lunel – Montpellier – Béziers
5 août : Béziers – Port Vendres,
6 août : Port Vendres – Barcelona
7 août : Barcelona – Amposta
8 août : Amposta – Castellon de la Plana
9 août : Castellon de la Plana – Valencia

10 août : Valencia – Alicante
11 août : Alicante – Aguilas
12 août : Aguilas – Almeria
13 août : Almeria – Malaga
14 août : Malaga – Sevilla
15 août : STOP
16 août : Sevilla – Caceres
17 août : Caceres – Tordesillas



afin d'empêcher les mineurs d'être exposés aux graves violations et transgressions criminelles propres aux corridas.

On se rappelle le précédent créé par la recommandation récente pour la protection de l'enfance contre les méfaits de la tauromachie faite expressément au Mexique le 8 août 2015 par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Cette recommandation est fondée sur un texte initial du 5 février 2014 du Comité des droits de l'ONU (l'organisation mondiale la plus haute en matière de respect de la Convention internationale des Droits de l'enfant). Il exige formellement des pays concernés par ce problème inquiétant d'écarter définitivement l'enfance et la jeunesse (de moins de 18 ans) de la barbarie tauromachique, jugeant et qualifiant expressément cette pratique sanguinaire et brutale, comme une « activité violente à laquelle on expose l'enfant depuis son plus jeune âge en violation de ses droits à l'intégrité physique et morale ». Il s'agit donc d'un vecteur de corruption des enfants, rien de moins.

En effet, rappelons que de récentes études menées par des psychologues et des psychiatres européens spécialisés dans l'enfance signalent que l'exposition à des spectacles de mauvais traitements et torture animale est susceptible de susciter chez les enfants le développement de pas moins de dix troubles mentaux.

À la lecture de ce qui précède, et au-delà de la question strictement relative à la protection des animaux, le sujet est d'une grande importance au niveau éthique, moral, mais aussi social, en particulier lorsque nous considérons l'état de précarité qui contribue à la détresse des enfants mexicains, ainsi que le tourbillon de violence et de criminalité larvées dans lequel le Mexique se trouve plongé.

À cet égard, le mouvement mené par la Fondation Internationale pour la reconnaissance de la conscience et des droits des animaux a conçu et animé pendant des années une croisade pour la culture, la conscience et la compassion. Dans le cadre de cette cam-

pagne, son travail est centré sur la conception et la réalisation d'initiatives législatives consolidées et acheminées à travers les moyens de l'éducation et de la pédagogie, développées et cristallisées, entre autres, par l'intermédiaire de la didactique, l'expression artistique et la promotion culturelle.

Dans le vaste éventail de cette palette multidisciplinaire, il convient de souligner le concours international de dessins « Tau-reaux oui, toreros non », qui a réuni plus de 52 pays, rassemblé des dizaines d'artistes et encouragé les diverses initiatives comme celle que nous célébrons ici.

Nous lançons un appel à tous les législateurs dotés des principes de l'humanisme et l'éthique, ainsi qu'à toutes les organisations des droits de l'homme et des droits des animaux, pour que, dans un effort commun, nous présentions dans chacun des États du pays une initiative équivalente, visant à ce que, dans un avenir très proche, la barbarie tauromachique soit totalement et définitivement abolie et éradiquée au Mexique, la reléguant pour toujours dans les poubelles de l'oubli.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude à Jésus Alberto Velázquez, député du Parti de la révolution démocratique dans la LXIIe législature du Congrès de l'État de Veracruz, et à Maëllann Garcia Elias, déléguée du Mouvement Conscience à Veracruz, coordonnatrice de l'agenda de l'environnement et conseillère dans le domaine animalier du député précité.

« En fait, la tauromachie doit être considérée comme un signe de sous-développement et de retard (...) Faire assister un enfant à une corrida est un fait odieux que la loi devrait réprimer comme un crime contre cet enfant, qui court le risque de développer des inclinaisons cruelles et violentes qui seront fatales pour sa santé mentale. » – Georges Heuse, biologiste et anthropologue. Discours auprès de L'Unesco ; Paris, 1978.

Source : MUPRA

En bref

Mexico

Forum Violence et Tauromachie,

► Le forum « Violence et tauromachie » s'est tenu le 19 mai 2016 à Mexico (Mexique), avec la participation de spécialistes de renom, dont Nuria Querol y Viñas, une criminologue qui a collaboré avec le FBI dans le cadre de la classification de la maltraitance animale en tant que « crime contre la société » (9 septembre 2014, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016), Marta Esteban, présidente de la plateforme La Tortura No Es Cultura et Felipe Ogaz Oviedo, un anthropologue expert dans l'étude des cas de maltraitance et abus commis contre l'enfance, ayant d'ailleurs un rapport étroit avec la vice-présidente du Comité des Droits des Enfants de l'ONU pour la région Amérique Latine et Caraïbe. Le forum a été organisé par nos partenaires internationaux parmi lesquels MUPRA, le Réseau International Antitauromachie, LTNEC, CAS International, Animal, etc.



Encore une atteinte à la Fiesta Nacional !

Le 20 janvier 2016, Manuela Carmena, premier magistrat de Madrid et membre de Podemos, a fait retirer de la page web de la capitale, section tourisme, toute trace d'information relative à la tauromachie. La guerre déclarée entre Podemos et la tauromachie ne cesse de prendre de l'ampleur.

Bravo et merci à Manuela Carmena !
FLAC66

Adresses postales et adresses e-mails

► Prévenez-nous de votre nouvelle adresse postale. De même si vous changez d'adresse mail ou si vous n'en possédiez pas et venez d'en acquérir une, pensez à nous en informer. Les frais de timbres sont encore beaucoup trop importants. Nous préférons consacrer l'argent des adhérents à des actions percutantes !

ONU, mineurs et corridas

Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies s'est prononcé contre l'accès des mineurs aux corridas en France

Les premiers à devoir être protégés des corridas sont bien sûr les taureaux. Mais les corridas étant des spectacles violents (« sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux » selon le Code pénal français), au souci de protection des animaux s'ajoute le souci de la protection de la jeunesse.

D'une façon générale, il est légitime de redouter chez le jeune spectateur de corridas les conséquences suivantes :

- Des effets traumatiques, car certains enfants vont être heurtés par le sang, la souffrance et la mort, et pourront d'autant moins en faire part que leur entourage adulte dénierait le caractère traumatisant du spectacle.

- Une accoutumance à la violence, en cas d'exposition répétée à la violence réelle de ces spectacles « vivants ».

- Une fragilisation du sens moral et des valeurs, car on apprend aux enfants, dans les écoles et dans les familles, que la violence est condamnable et qu'on ne doit pas faire souffrir les autres êtres, mais à côté de cela la violence gratuite peut être légitimée, voire glorifiée, au nom de vertus esthétiques ou de traditions culturelles. Notre société est en train de repenser en profondeur les rapports de l'homme avec les animaux et avec la nature, et on présente à des enfants le spectacle d'hommes tourmentant un animal jusqu'à la mort.

Il va de soi que ces réflexions s'appliquent à plus forte raison à l'entraînement à la pratique de la corrida, notamment dans le cadre de ce qu'on appelle les « écoles taurines ». En France, deux de ces écoles sont à Nîmes (Centre Français de Tauromachie et Centre de Tauromachie de Nîmes), une à Arles (École taurine d'Arles), une à Béziers (École Taurine Béziers-Méditerranée), et une à Cauna dans les Landes (Adour Aficion).

Les spectacles taurins du sud de la France sont volontiers gratuits pour les enfants. Le but est de renouveler le public en espérant générer chez certains cette fascination pour le sang et la mort qui caractérise les aficionados.

Par exemple, durant la feria de Dax en août 2016, les moins de 17 ans auront gratuitement accès aux novilladas (corridas sur taureaux).

En Amérique latine, un certain nombre de mesures réglementaires, législatives ou judiciaires empêchent l'accès des enfants et des adolescents aux corridas, à l'échelon national (Équateur) ou régional (Venezuela, Mexique).

À l'échelon international, les droits des mineurs sont notamment protégés par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le contrôle de la mise en œuvre des différentes conventions internationales de l'ONU ayant trait aux droits de l'homme est



Photo D. R.

confié à neuf comités (et un sous-comité) dits « organes de traité ».

Le Comité des Droits de l'Enfant (ou Committee on the Rights of the Child, « CRC ») est l'organe officiellement chargé de vérifier l'application de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), laquelle est une convention juridiquement contraignante pour les États parties depuis 1990. Il est constitué de 18 experts indépendants élus par les États parties.

Le terme « enfant » y désigne les mineurs.

En février 2014, le CRC s'était prononcé contre l'entraînement et la participation des mineurs à la tauromachie, ainsi que leur présence en tant que spectateurs, à propos du Portugal. En février 2015, c'était le tour de la Colombie. En juin 2015, c'était le tour du Mexique.

Et au terme de sa 71e Session en janvier 2016, le CRC a rendu des conclusions semblables à propos du Pérou et de la France.

Ses conclusions concernant la France à propos de la corrida sont les suivantes (en anglais à ce jour), dans la section « Violence envers les enfants » :

« Le Comité est également préoccupé par [...] le bien-être physique et mental et le développement des enfants exposés à la violence, y compris [...] dans certaines manifestations comme la corrida. [...] »

Il recommande aussi à l'État partie [...] d'accroître les efforts pour changer les traditions et les pratiques violentes qui vont à l'encontre du bien-être des enfants, ceci incluant l'interdiction de l'accès des enfants aux corridas et aux manifestations associées.

Le Comité des Droits de l'Enfant est donc cohérent dans ses conclusions : depuis 2014, sur les huit pays de la planète pratiquant la corrida, le Comité a expressément demandé à cinq d'entre eux de tenir les enfants à l'écart.

Remercions la Fondation Franz Weber, **organisation suisse dédiée à la protection des animaux et de la nature**, qui a pris le temps de fournir des informations au Comité des Droits de l'Enfant en vue de contribuer à documenter ses conclusions.

Il appartient dorénavant à l'État français de montrer qu'il est respectueux de ses engagements en matière de droits de l'homme.

Et il appartient à Unicef-France, l'association qui s'est donnée pour rôle de représenter l'Unicef International et de promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant en France, d'appuyer clairement cette recommandation du CRC auprès des instances gouvernementales et des collectivités territoriales.

JEAN-PAUL RICHIER

Collectif PROTEC

(Protégeons les enfants des corridas)

Ils nous soutiennent

Anne Sylvestre et Emma Daumas

» Notre déléguée pour le Puy-de-Dôme, Cathy Martinez, raconte dans quelles circonstances elle a rencontré Anne Sylvestre et Emma Daumas le 3 avril 2016 au salon du Livre et de la Chanson qui se tenait dans sa région.

Je n'achète le journal local que le dimanche. En ce 3 avril, vers 10 h 30, je lis et j'apprends qu'il se déroule dans un village proche de Clermont-Ferrand un salon du Livre et de la Chanson. Dans ce court article apparaît, entre autres, la photo de Nicoletta (une aficionada déclarée, ce qui ne va pas me décourager). Je prends aussitôt la décision de me rendre sur place pour récolter des signatures d'artistes en faveur de l'abolition de la corrida.

14 h 30. Après avoir payé mon entrée, direction l'espace des auteurs. Tour d'horizon visuel : sur chaque table se trouve un carton avec le nom de la personne. Je me trouve ainsi devant Anne Sylvestre, grande chanteuse féministe à la carrière impressionnante, qui proposait son dernier CD. Je l'aborde en lui disant qu'elle a bercé la petite jeunesse de mes enfants avec ses textes et mélodies qui sont des merveilles (je le pense sincèrement !). Elle me répond avec humour et très gentiment. Un contact simple et chaleureux. Puis je me présente en tant que militante contre la corrida et déléguée au Crac Europe et lui demande son avis sur la corrida. « Je suis absolument contre ! » Je lui montre le manifeste et lui demande si elle accepterait de le signer, sachant qu'il sera rendu public. Elle signe avec enthousiasme.

Ses voisins de table sont Charles Langhendries et Philippe Jadin. Ils sont présents pour proposer leurs ouvrages consacrés à Jean Sablon. J'ai remarqué qu'ils ont entendu la



Photo D. R.



Photo D. R.

conservation avec Anne Sylvestre et le sujet leur a mis la puce à l'oreille. Je les aborde alors, en leur parlant en premier de Jean Sablon, puisque je connais la carrière de cet artiste. Puis j'enchaîne sur la raison de ma présence. Ils sont contre la corrida, bien sûr ! ils signent, bien sûr !

Le soutien d'Aymeric Caron

» Samedi 9 avril, Aymeric Caron, signataire du manifeste du CRAC Europe, était à la FNAC de Montpellier pour présenter son nouveau livre, « Antispéciste ». La salle contenait une cinquantaine de places, mais c'est le double qui a assisté à l'événement.

À cette occasion, Cyril, militant du CRAC Europe et délégué de la FLAC, et ses amis du collectif Alliance Ethique ont pu parler avec



Photo D. R.

L'engagement de Guillaume Meurice

» Parmi les quelque 2 000 personnalités qui ont signé notre manifeste pour l'abolition de la corrida, bien sûr, on ne va pas le cacher, on a nos chouchous ! Et il en fait assurément partie. Non seulement il s'intéresse aux animaux, mais il utilise son humour, dans ses billets sur France Inter, pour dénoncer les sévices cruels dont ceux-ci sont l'objet.

Pour la corrida, par exemple, il a mis, en octobre 2014, en mauvaise posture André Viard, président de l'ONCT (Observatoire national des cultures taurines), et ancien matador qui a jadis peint une toile avec le sang du taureau qu'il venait de massacrer.

Mais Guillaume Meurice va plus loin, et ne se contente pas de nous offrir de très

Je longe les tables. Tiens, voici Jean-Jacques Debout et à ses côtés... Nicoletta ! Ils discutent entre eux. J'attends... j'attends. J'aborde le premier devant moi et c'est Jean-Jacques Debout. Après avoir un peu parlé avec lui de son actualité (il vient de sortir un nouveau CD), je me présente comme militante et déléguée au Crac Europe.

- C'est quoi ?

- Nous dénonçons ce qu'est réellement la corrida.

À ce moment, comme un diable sorti de sa boîte, Nicoletta bondit et s'écrie « Arrêtez !!! la corrida c'est cuuulturel, qu'est-ce que vous embêtez le monde avec votre truc, vous n'avez rien d'autre à faire, il y a des gens qui meurent de faim, la misère en France et ailleurs, etc. »

Pendant notre échange, qui attire les regards de personnes alentour et durant lequel je suis restée calme et pondérée, Jean-Jacques Debout prend le manifeste, mais une personne plantée derrière lui le lui retire et le lance sur la table « Tu ne signes RIEN ! » Je les quitte en leur souhaitant poliment un bon salon.

J'arrive à Emma Daumas - ancienne candidate à la Star Académie, qui vient d'écrire un roman intitulé « Supernova » à l'intrigue inspirée de son expérience des émissions de télécrochet. J'attends mon tour puis lui explique pourquoi je suis là. Elle me répond qu'elle est végétarienne, absolument contre la corrida et que oui, elle veut signer !

Et pour finir en beauté, Baptiste Vignol, auteur qui était présent pour, notamment, un ouvrage consacré à Renaud, a bien entendu signé également notre manifeste.

Bilan : quelques jolies rencontres et une bien belle récolte de nouveaux soutiens.

CATHY MARTINEZ



Photo D. R.

bons textes : il s'engage. Toute l'équipe du CRAC Europe le remercie très chaleureusement pour sa signature offerte aux taureaux et aux chevaux, martyrs de nos arènes. Un précieux allié !

LUCE LAPIN

En bref

Dans la presse

► Un nouvel article, écrit en collaboration avec nos amis de la FLAC, a été publié par Biocontact dans son numéro d'avril 2016. Ce magazine gratuit est diffusé à environ 250 000 exemplaires par le réseau des boutiques bio.



enfants
L'Onu demande à la France d'interdire l'accès aux corridas pour les mineurs

Lors d'une corrida, diverses blessures sont volontairement infligées à des bovins, juste avant que ces derniers ne soient achevés à l'aide d'épées, puis de poignards. Il n'est donc pas surprenant que, de l'avis quasi unanime des psychologues et pédopsychiatres, l'exposition des enfants à des spectacles de corridas puisse leur causer de graves désordres psychiques.



Au niveau international, c'est rien moins que l'Onu, via son Comité des droits de l'enfant (Children Rights Committee, CRC), qui a émis depuis 2014 des recommandations extrêmement précises qui visent à restreindre ou interdire l'accès des corridas aux mineurs. Le CRC est l'organe officiellement chargé de vérifier l'application de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), laquelle est une convention juridiquement contraignante pour les Etats-parties depuis 1990. Depuis 2014, le CRC a fait part de ses préoccupations et de ses recommandations à propos des mineurs et des corridas pour le Portugal, la Colombie, le Mexique, le Pérou et, il y a quelques semaines, la France.

Dans ses conclusions, on peut lire que les principaux sujets de préoccupations et de recommandations concernant la protection des enfants contre toutes les formes de violence incluent « le bien-être physique et mental, et le développement des enfants exposés à la violence, y compris à la télévision et dans certaines manifestations comme la corrida ». Le Comité recommande à la France « d'accroître les efforts pour changer les traditions et les pratiques violentes qui vont à l'encontre du bien-être des enfants, cela incluant l'interdiction de l'accès des enfants aux corridas et aux manifestations associées ». En France, le Code pénal caractérise juridiquement les corridas de « sévices graves et actes de cruauté sur des animaux » (article 521-1, section « Crimes et Délits »). Ce délit est exempté de poursuites dans douze départements du sud du pays, ce qui ne retire rien à son caractère délictueux.

CRAC Europe – BP 10244 – 30105 Alès

Tél.: 06.11.54.02.83 – Site: www.anticorrída.com

FLAC – BP 49 – 34300 Agde
Tél.: 06.23.94.84.83 – Site: www.flac-anticorrída.org

Avec nos impôts



Photo Roger Lahana

CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS

« Taureaux oui, toreros non »



Le concours international de dessins « Taureaux oui, toreros non » est un événement socioculturel réalisé dans le cadre de la « croisade pour la culture, la conscience et la compassion » du Mouvement Conscience (fondation Internationale pour la reconnaissance de la conscience et des droits des animaux). Le Mouvement exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à tous les participants de cette seconde édition pour leur contribution brillante, non seulement au concours, mais également au mouvement abolitionniste international.

En effet, en plus des 400 dessins envoyés par des caricaturistes reconnus de plus d'une cinquantaine de pays différents, les participants félicités ici sont de facto des partenaires de diverses initiatives abolitionnistes impulsées et reflétées par notre concours, comme la campagne actuelle en cours #ninezprotegida, laquelle, fondée sur la recommandation du 5 février 2014 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU (organe suprême mondial en matière de respect de la Convention internationale des Droits de l'enfant), a pour but de protéger l'enfance des dommages de la tauromachie et des violations des droits essentiels à l'intégrité physique et morale.

Dans le même sens, mentionnons l'interdiction, le 23 décembre 2015, de l'admission des mineurs à des spectacles de torture tauromachique dans tout l'État de Veracruz au Mexique. À cet égard, il convient de noter que, tant l'importance de ces réalisations que les objectifs et les réalisations de ces initiatives, ont stimulé à chaque fois plus d'organismes internationaux à venir participer au concours. Cela lui donne une dimension sup-

plémentaire dans des lieux emblématiques, en favorisant la multiplication progressive d'expressions et de manifestations publiques de divers ordres.

Mené sous l'égide de l'écrivain et dessinateur Eduardo Del Rio (Rius), le concours international de dessins « Taureaux oui, Toreros non » est un concours de rang mondial en faveur de l'abolition de la torture animale au Mexique et dans le monde, un événement sans équivalent soutenu par des personnalités de grande notoriété au niveau mondial, comme l'artiste plasticien Francisco Toledo, l'écrivain Elena Poniatowska, l'écrivain et environnementaliste Homero Aridjis et des personnalités de renommée internationale comme Brigitte Bardot. Jean-Pierre Garrigues, président du CRAC Europe, était membre du jury international.

Parallèlement, des instances reconnues du domaine éditorial ont pris part au concours, comme la revue de satire politique Chamuco et les enfants du monde souterrain, Cartoonclub (club de caricature latine), ainsi que des groupes et organisations nationales et internationales consacrés au combat pour les droits des animaux : MUPRA (Mexique uni par le respect des animaux), le Réseau international anticorrída, WAD (World animal day) et le CRAC Europe.

Enfin, mentionnons qu'une sélection des meilleures œuvres ayant participé au concours fera l'objet de diverses expositions itinérantes, et sera bientôt disponible pour le public sous deux formes, une édition traditionnelle sur support imprimé et une déclinaison en format numérique.

SOURCE : MUPRA

Tauromachie mon amour

Tout pénétré de sa puissance, l'épée en main en guise d'étendard de virilité, le matador, en tenue de bal, s'apprête à donner le coup d'estoc à un taureau épuisé qui croit combattre une cape. Il se sent fort, ce torero, galvanisé par cette foule hystérique qui hurle de joie devant ce combat qui fait honte à notre humanité moderne.

Cette boucherie ritualisée est d'autant plus immonde qu'elle est cautionnée par la loi, défendue par certains bons esprits, légitimée par une société qui la tolère au nom de la tradition. Cette boucherie est d'autant plus inacceptable qu'elle se présente comme un spectacle où de sadiques esthètes ou de gros abrutis s'extasient devant un taureau ensanglanté par des banderilles qui le décorent comme un arbre de Noël.

L'amour de la tauromachie, c'est l'amour de la souffrance, c'est le sadisme érigé en valeur au nom de la suprématie de la technique sur l'instinct de survie, c'est la preuve que l'homme peut encore être animé par ses plus bas instincts. Honte à notre société moderne qui tolère cet avatar des jeux du cirque et le considère, au nom de la tradition, comme une marque de culture ! Les toreros sont de pseudo-combattants qui torturent, humilient et tuent rituellement en mettant en scène un simulacre d'affrontement cruel et pervers qui fait de la souffrance, de la ruse et de la mort un spectacle dont tout le sel n'est pas la mort, mais l'orchestration vicieuse de l'agonie de la bête.

Premier Tercio, le picador arrive pour affaiblir l'animal. Il enfonce sa pique à plusieurs reprises dans sa masse musculaire. Ces gestes sont toujours subtilement calculés pour n'infliger que des souffrances sans provoquer la mort : avant l'exécution program-



Photo Jean-Marc Montegries

mée, il faut savourer le divertissement que représente cette torture ritualisée. La tragédie commence et le taureau est condamné, écrasé par la fatalité d'une mort certaine que lui impose son entrée dans l'arène. La mise en scène de sa bravoure n'est qu'un prétexte pour mettre en valeur la virtuosité du torero : plus le matador affronte une force brute dont la résistance est hors norme, plus l'homme se croit gonflé de gloire à l'idée de mettre à terre cet avatar de monstre.

Deuxième Tercio, le taureau, avant d'avoir l'honneur d'être exécuté par le torero, est criblé de banderilles pour l'affaiblir encore. S'il se rebiffe, on l'affaiblit ; s'il fuit, on lui plante une banderille noire en guise de signe d'infamie, car la corrida stigmatise ce qui ne rentre pas dans son jeu : dans sa mécanique perverse, elle ne peut accepter que la bête choisie pour combattre puisse avoir l'instinct de fuir cette boucherie qui se veut héroïque et ainsi de ne pas accepter les règles de ce rituel qui organise l'affrontement de l'homme et de la violence pure.

Troisième Tercio, le matador effectue sa parade finale et fait croire à sa bravoure en agitant une cape qui lui sert de leurre.

Une sculpture contre l'alinéa 7

► Depuis deux ans, un fondateur d'art connu sous le nom d'Artymetal organise en été une exposition de très bon niveau ouverte à tous les artistes. Deux prix sont décernés, le prix Jury et le prix Public. Le gagnant a le privilège d'avoir une reproduction de son œuvre en bronze. Cette année, un artiste de la région d'Alès (par ailleurs militant du CRAC Europe) présentera une nouvelle œuvre intitulée Alinéa 7, en référence à l'alinéa qui dépénalise les tortures tauromachiques dans certains départements français alors que la corrida est définie comme un délit dans le Code pénal.

Dans le texte qui accompagne son œuvre, il écrit en particulier les mots qui suivent : « L'autre nuit, j'ai fait un rêve prémonitoire. Dans une arène quasiment vide, un magnifique et puissant taureau arrache d'un coup de corne une page du Code pénal et pas n'importe laquelle ! Il s'agit de la page comprenant le honteux alinéa 7 de l'article 521-1 autorisant les mauvais

traitements taurins dans douze départements français sous prétexte de tradition. Ce rêve magnifique ne pouvait qu'avoir une suite et être matérialisé.

Il conclut par deux citations. La première est de Victor Hugo, elle a été lancée avec



panache par l'avocat de la fondation Bardot lors du procès contre les organisateurs du saut dans l'arène de Rion-des-Landes en 2013. La seconde est une phrase prononcée par Maître Phung lors de sa plaidoirie au procès de Rodilhan.

Rien n'arrête une idée dont le temps est venu. Quand la tradition tue, il faut tuer la tradition.



Photo D. R.



L'Office du Tourisme d'Arles supprime de son site l'inscription de la corrida au PCI

Notre déléguée Dominique Arizmendi a informé début décembre 2015 l'Office de tourisme d'Arles que l'inscription de la tauromachie au patrimoine culturel immatériel de la France (PCI) figurait toujours sur son site officiel, inscription qui a été déclarée comme abrogée le 1^{er} juin 2015. Dans les lignes qui suivent, Dominique raconte les circonstances qui ont mené à la suppression de cette mention devenue caduque.

Début décembre 2015, en cherchant la date des corridas de septembre 2016, j'ai vu sur le site de l'Office de tourisme d'Arles les phrases suivantes : « Depuis le 22 avril 2011, la tauromachie est inscrite sur la liste du Patrimoine immatériel français. La France devient ainsi le premier pays taurin au monde à effectuer cette démarche. L'annonce d'André Viard, président de l'Observatoire national des Cultures taurines, est le fruit d'un travail considérable mené par l'Observatoire, lui-même créé à Arles en 2008. »

Je téléphone pour expliquer que c'est fini depuis la décision de la Cour administrative d'appel de Paris le 1^{er} juin 2015. On note et on me demande si j'ai une autre question. Je réponds que ce n'est pas une question, mais qu'on peut remplacer par « Arles est une ville de sang, où on pratique la barbarie... »

On me demande ce que je pense des attentats de Paris. Je réponds disant que je ne vois pas le rapport avec la corrida. On me redemande ce que je pense des attentats de Paris et que là il y a du sang et on me racroche au nez.

Le directeur me rappelle pour me présenter ses excuses et me dire qu'il avait dit à son agent son mécontentement, qu'elle



Photo D. R.

n'avait pas été professionnelle, bref qu'on était en démocratie et qu'on avait le droit d'avoir des opinions différentes. Il n'est pas au courant que la corrida n'est plus au PCI et m'a dit qu'Arles était une ville de feria. Je lui explique la différence entre corrida et feria et je lui envoie un courrier courtois, dans lequel figurent des liens vers des articles de presse parus à la suite de la décision d'abrogation du PCI (voir ici dans la colonne de droite).

Le 13 janvier, victoire ! L'Office de tourisme a retiré les deux phrases de son site. La secrétaire du directeur m'a dit qu'avait également été retiré un passage relatif à l'ins-

cription au patrimoine de l'Unesco (il s'agit d'une première tentative menée en 2010 par l'ONCT, procédure interrompue par le fait que l'inscription au PCI devait être obtenue au préalable... sans que l'Unesco ne donne suite pour autant). La secrétaire s'est montrée charmante, elle m'a dit qu'ils n'avaient pas été mis au courant, que suite à mes démarches ils avaient cherché une confirmation par eux-mêmes et que, l'ayant obtenue, ils avaient corrigé leur erreur.

Un grand merci à l'équipe de l'Office de tourisme d'Arles pour son écoute, sa réactivité et son honnêteté !

DOMINIQUE ARIZMENDI

95 % des Fréjussiens contre le retour des corridas à Fréjus



Photo D. R.

Depuis deux mois, Sylvie Germain, déléguée du CRAC Europe dans le Var, mène avec des militants locaux et des environs un sondage auprès de la population de Fréjus. Une seule question leur est posée : « Êtes-vous pour ou contre le retour des corridas à Fréjus ? »

À ce jour (29 juin), près de 3200 habitants ont répondu et les résultats sont sans aucune ambiguïté :

Contre le retour des corridas : 3 064 (94,7 %)

Pour le retour des corridas : 165 (5,3 %)

Il est prévu de continuer à interroger les habitants jusqu'à atteindre 5 000 personnes sondées. L'ensemble sera alors transmis au maire de Fréjus qui, jusque-là, n'a jamais répondu aux multiples demandes de rendez-vous faites par Sylvie Germain.

Il est à noter que cette campagne est relayée en très bonne place de façon régulière par le quotidien local Var Matin, un grand merci à ce média.

Salon du bien-être animal, Quiévrain, 7 au 8 novembre 2015

Le week-end des 7 et 8 novembre 2015, les délégués du 59-62-80 tenaient un stand au Salon du bien-être animal à Quiévrain en Belgique.

Nous avons informé, sensibilisé les visiteurs sur les réalités de la corrida. Nous avons récolté énormément de signatures ainsi que de nombreuses marques de soutien. Certaines idées ont la vie dure : « plus de corrida en France, pas de mise à mort ». Des témoignages de personnes qui avaient assisté à une corrida lors de leurs vacances et qui nous ont tous dit : « plus jamais, c'est horrible » et regrettaient d'y avoir été.

Nous remercions les organisateurs du salon pour leur accueil et professionnalisme. Merci à Brigitte et Didier de nous avoir rejoint dimanche.

LAURENCE ET FRANCK ANDRIEUX

Stand CRAC Europe pour la Journée Internationale du Droit des Animaux Nice, 12 décembre 2015

Par chance, il fait ce jour-là un temps superbe et de nombreux passants se rendent aux boutiques et au marché proches pour faire leurs achats de Noël. Plusieurs stands : celui du Collectif Animalier 06, l'Association Végétarienne de France, L214, et CRAC Europe se sont alignés le long des arcades de la place Masséna dès 11 heures.

Au menu : signatures de pétitions, dégustation et achat de faux gras, et de gâteaux végan, achats de badges, livres et matériel des différentes associations présentes.

De nombreux militants de 17 à 70 ans, se relaient sans relâche, toute la journée pour tracter, proposer des pétitions à signer et tenir les stands. Nous rencontrons beaucoup de soutien de la part de personnes sensibilisées par la Protection Animale, et toujours autant de surprise pour certains en apprenant les dessous des corridas en France. Nous nous faisons un plaisir d'annoncer les deux grandes victoires de l'année : le retrait de la corrida à notre patrimoine et la fin du soutien de la mairie aux corridas à Rieumes. Rien que pour le CRAC Europe : 749 signatures contre la corrida, et de nombreuses ventes... rendez-vous pris pour la prochaine JIDA 2016 !

GHISLAINE LECOQ

Stand à la Journée Internationale pour les Droits des Animaux, 12 décembre 2015

Samedi 12 décembre 2015, a eu lieu la Journée Internationale pour les Droits des Animaux à Bordeaux. Plusieurs associations se sont réunies place Saint Projet, à l'initiative d'Audrey Teillet. Le stand du CRAC Europe était entouré d'un stand de protection et de placement à l'adoption de galgos espagnols, d'un stand destiné à défendre les animaux de loisir (cirques, delphinariums, zoos, chasse), d'un stand anti-fourrure, de l'association bordelaise Vénus, ainsi que de stands destinés à informer sur la vivisection et le gavage. Le collectif ACTA était également présent.

Aidée par des militantes locales, j'ai tenu un stand d'informations pour le CRAC Europe. De nombreux passants ont signé la pétition, nous ont manifesté leur soutien et sont venus à notre

rencontre. C'est la première fois que je n'ai fait face à aucune malveillance. Je ne m'en suis peut-être pas aperçue, mais personne n'a fait preuve d'hostilité à notre égard, alors qu'il y a toujours quelques incidents habituellement. Espérons qu'il s'agit là d'un signe que les mentalités évoluent !

PAULINE MARCEL

Stand d'Arles, 9 janvier 2016

Depuis un an, nous organisons sur le marché d'Arles, un stand d'information mensuel en vue de l'abolition de la corrida. Les militants habituels étaient là, auxquels se sont ajoutés Yoan et Romane représentant la jeune génération. Bienvenue à eux.

Le temps était maussade, mais la pluie nous a épargnés. Quelques ventes : cartes anticorridas de Charlie Hebdo, DVD, autocollants... 40 signatures à la pétition en faveur de l'abolition. Une adhésion et une proposition de militantisme. Quel espoir et quels changements dans les réactions de la population en un an ! Avant, les gens osaient à peine nous regarder : c'était l'omerta ; maintenant ils traversent pour venir signer la pétition, prendre les tracts, discuter, etc. Encore des refus de prendre les tracts, mais des discussions intéressantes avec deux ou trois Camarguais qui considèrent que c'est leur culture, puisqu'ils connaissent cela depuis leur

naissance ; toutefois, ils reconnaissent que leurs petits-enfants n'ont plus cet état d'esprit et que la corrida vit ses derniers jours, que taureaux et toreros ne sont plus ce qu'ils étaient et que tout est devenu boucherie, business...

Encore des accusations reposant sur les mensonges habituels ; il paraît que nous crachons sur les gens, traitons les enfants de sadiques, urinons sur des statues de toreros, frappons les commerçants ayant des affiches de corridas, gazon à coups de lacrymos les chauffeurs des camions, essayons de lâcher les taureaux dans les rues... ! Bigre !

Nous en avons profité pour parler du procès du lynchage des militants pacifistes par les aficionados à Rodilhan en 2011 ; procès qui aura enfin lieu les 14 et 15 janvier à Nîmes, après 4 ans 1/2, et pour lequel nous aurons dû nous-mêmes identifier des agresseurs. Nous avons distribué le tract spécialement créé par Le Crac et qui sera également donné par les militants, lors du procès. Le mot « mafia » revient souvent ; ah bon ? pourquoi donc ?

Merci à tous ; nous y croyons et nous nous battons jusqu'à l'abolition.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Antibes, 9 janvier 2016

C'est à 6 h 30 et sous un ciel plombé que nous avons débarrassé notre stand le samedi 9 janvier : vêtements, vaisselle, livres, jouets régulièrement

Stand anticorrida à Arles, 26 mars 2016



Photo Roger Lahana

» On se souviendra de la mise en place de ce stand ! L'aficion ne supportant pas son existence dans « sa » ville fait pression depuis le départ sur les autorités pour son interdiction et pendant la feria, cela devenait un sacrilège... Ne parvenant pas à nous faire interdire par le préfet, ils ont appelé à un rassemblement contre ce stand et la manifestation que nous organisons l'après-midi, avant de finalement tout annuler à la demande de la préfecture. Les nombreux entretiens avec la police, inquiète d'une agression contre nous, comme celle de l'ex-torero professeur à l'École Taurine en août, ont permis la tenue de ce stand. Nous étions bien protégés devant le commissariat. Les trois générations de militants habituels étaient là, l'emplacement était parfait. Belle météo ; très peu de refus de prendre les flyers ou de signer la pétition, une dame nous reproche de ne pas nous occuper des enfants mourant de faim (elle est mal tombée) pour finir par ajouter qu'elle est pour la corrida,

autant le dire de suite, car ces prétextes, nous les connaissons par cœur.

Les habitués du marché, Arlésiens ou de la région viennent nous dire, d'eux-mêmes que « Non, la corrida n'est pas leur culture et ne fait pas partie de leurs traditions, ici ce sont les bious – les taureaux Camargue – et la Camargue... » ils vont finir par tenir le stand à notre place. Ils argumentent et discutent entre eux. C'est incroyable... Ils nous remercient, nous félicitent et nous encouragent. Quelques ventes, une adhésion et une proposition de militantisme. D'autres passants, les touristes français et étrangers, commencent à arriver ; ils nous interrogent, surpris et horrifiés par nos visuels ; nous ne manquons pas de leur rappeler que leurs impôts européens contribuent à la survie de cette barbarie. Merci à tous les militants, les organisateurs, les diffuseurs d'infos etc. et aux autorités qui nous font confiance.

DOMINIQUE ARIZMENDI

apportés par des militants lors des braderies ou stands précédents.

Les visiteurs commencent à arriver lorsqu'un vilain crachin commence à tomber, mais ventes et discussions s'enchaînent tout de même et nous retrouvons peu à peu toute l'équipe de dynamiques militantes qui arrivent en renfort, les bras chargés de sacs à rajouter à la vente. Nous avons des « clients » habitués du stand qui viennent demander des nouvelles de la lutte anticorrída, et nous avons été ravies cette année de leur apprendre le retrait au Patrimoine Français, l'arrêt des corridas à Rieumes, le nombre de Députés toujours croissant qui signent des PPL, le procès de Rodilhan qui approche.

L'une d'elles vient même rechercher le livre de Roger Lahana « Corrida la honte » qu'elle nous a commandé, afin de s'informer plus précisément sur les scandales de cette pratique ignoble. Malheureusement, la pluie continuant, de nombreux participants (moins motivés que nous) commencent à remballer leur marchandise, si bien que les organisateurs viennent nous trouver pour annoncer à 10 heures, la fin de la braderie... Nous prenons un temps infini pour le faire afin de profiter des derniers passants, et le temps de distribuer à chacun ses calendriers, tee-shirts et badges commandés.

Une fois la pauvre voiture chargée, nous nous rendons compte que nous avons oublié de

prendre des photos souvenirs ! Aussitôt Stéphanie Pe, nous propose un dessin sur mesure à la place...

Nous nous séparons avec une jolie recette en faveur du CRAC Europe, en nous promettant de nous retrouver très très bientôt !
Pluie : 2 Militants : 1... Revanche en février !

GHISLAINE LECOCQ

Riscle, 24 janvier 2016

Manifestation déclarée, organisée par le collectif Anti Corrida Gers. La temporada recommence. L'année dernière c'était à Vic-Fezensac. Cette année c'était Riscle. Nous étions sur place à 10 heures, le 24 janvier. Nous n'avons pas eu beaucoup de contact avec les aficionados puisqu'on avait pris soin de les faire passer par derrière les arènes afin qu'ils ne nous croisent pas. Nous étions une quinzaine de militants, placés sur la rue principale de Riscle, juste en face des arènes, à peu près à 300 mètres du lieu de torture. Ainsi, pas mal d'automobilistes ont pu apercevoir nos pancartes. Nous avons eu l'agréable surprise d'être rejoints par une habitante de Riscle qui a eu le courage d'exprimer ses idées. Elle était outrée que de tels spectacles puissent encore avoir lieu.

Je remercie Audrey et Valérie pour m'avoir aidé à organiser cette manifestation. Merci aux

militants qui se sont mobilisés : Marie, Gracia, Mireille, Françoise, Nina, Cécile, Elaine, Bastien, Franck, Déborah, Delphine. Merci à Régis de Sea Shepherd d'avoir été parmi nous.

Messieurs les aficionados, nous serons présents dans chaque place de torture. Nous ne lâcherons jamais ! BASTA CORRIDA !

LE COLLECTIF ANTI CORRIDA GERS

Stand d'Arles, 6 février 2016

Depuis une bonne année, nous organisons sur le marché d'Arles un stand d'information CRAC Europe en vue de l'abolition de la corrida. Les militants habituels sont venus, auxquels se sont ajoutés Christelle et nos amis gardois. Le temps était maussade, mais la motivation était là. Quelques ventes et dons, ainsi que près de 80 signatures supplémentaires à la pétition en faveur de l'abolition. De nombreuses personnes viennent d'elles-mêmes demander à signer la pétition, discuter et échanger avec nous, nous demander des infos quant aux subventions européennes, au procès de Rodilhan, etc. Certains découvrent, surpris, l'existence d'une école taurine dans leur ville, existant grâce aux subventions, c'est-à-dire leurs impôts.

Un peu plus de refus que le mois dernier (certes nous sommes dans une ville taurine !) et quelques discussions intéressantes sur l'élevage, les animaux domestiques, les traditions camargaises et non espagnoles autour des taureaux ; mais surtout des arguments-prétextes habituels stériles : les enfants syriens, les abattoirs, le halal, les poussins broyés, les bénéfices de la feria pour la ville – quel rapport avec la corrida ? Bref, des arguments ressassés... mais nous avons l'habitude. Quelques insultes, ça aussi, nous avons l'habitude. Bon contact avec la police nationale.

Merci à tous ceux qui organisent, ceux qui nous permettent, ceux qui relaient et diffusent les infos, ceux qui viennent. Merci pour les taureaux.

Nous reviendrons le mois prochain, car le changement de comportement de nombreuses personnes depuis un an nous prouve que ces stands servent à faire évoluer les mentalités.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Saint-Étienne du Grès, 28 février 2016

Ce dimanche 28 février s'est déroulée, à l'appel du CRAC Europe, la première manifestation anticorrída 2016 du sud-est, à Saint-Étienne du Grès.

Malgré la météo menaçante et une autre manifestation dans le secteur, 90 manifestants ont répondu à l'appel pour dénoncer la torture et la mise à mort de cinq veaux. À notre grande satisfaction, nous étions encore plus près que l'an dernier, à 50 m des arènes. Par contre, l'importance des forces de l'ordre – gendarmerie, police municipale et gardes mobiles – nous a paru démesurée : environ 80 – si seulement c'était le Club Taurin qui réglait la facture ! Camion et barrière « à la Rodilhan »... Nous avons été filmés sans arrêt depuis le haut du camion et même des fenêtres de la mairie.

Cette arène de 400 places était loin d'être remplie. Une centaine de spectateurs probablement si on compte l'orchestre (+/-20). Nous étions plus nombreux dehors, c'est sûr ! Les spectateurs étaient pour la plupart âgés, voire très âgés comme d'habitude et à notre grande tristesse, il y avait aussi quelques enfants.

À la fin du « spectacle », les tortionnaires sont repartis dans la rue, épées sanglantes, à la main. Les victimes, elles, par l'autre côté, dans leur fourgon mortuaire.

Voilà, c'était un dimanche de février, dans un joli petit village des Alpilles, en Provence.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Magescq, Landes Anti corrida, 14 février 2016

Ce 14 février 2016, à Magescq, nous étions environ une cinquantaine venus de tout le Sud-Ouest à braver un ciel peu clément pour dénoncer la cruauté des corridas. L'arrêté municipal nous interdisant la proximité des arènes, nous sommes donc restés à 250 m de celles-ci, sur le pourtour de la place de l'église.

Comme dans toute ville de corridas, il est maintenant interdit de s'exprimer contre la corrida à proximité des arènes et encore moins d'être en possession d'un mégaphone. Qu'à cela ne tienne, nous étions là avant tout pour dénoncer cette barbarie et non pour la confrontation avec les aficionados.

À l'heure où le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU préconise d'éloigner les enfants de la violence pratiquée sur les taureaux pendant les corridas, eh bien, à Magescq ce dimanche, l'entrée aux enfants à la novillada y était non seulement autorisée, mais de surcroît gratuite ! Cherchez l'erreur !

Sous un ciel pluvieux et venteux, nous avons déployé nos visuels sur des barrières bien à la vue des passants et automobilistes. Nous nous sommes ensuite alignés tout le long de la place, côté circulation, chaque militant muni d'une ou plusieurs pancartes, nos sifflets alertant de notre présence. Nous avons pu profiter du fameux « feu rouge » de Magescq. Ce feu idéalement placé à l'intersection conduisant à la salle des fêtes transformée pour l'occasion en lieu de mort nous a permis de « titiller » les aficionados dans leur voiture. En effet, lors de l'attente du rouge au vert, que voyaient-ils ? Nos visuels ! Certains, de leur véhicule, nous ont souri et levé le pouce en signe d'approbation et d'encouragement, d'autres paraissant plutôt de mauvaise humeur nous ont levé le majeur ! Quelques passants et conducteurs se rendant à la novillada étaient accompagnés de leurs enfants. Notre présence et nos visuels sont importants pour ces enfants qui doivent visualiser nos panneaux et nos photos des taureaux torturés. Ainsi, ils prennent conscience du fait que tout ceci n'est pas normal, que leurs parents ne leur disent pas tout et posent par la suite des questions un peu embarrassantes ! Nos actions permettent d'informer et de dénoncer ! Certains habitants de ces petites communes ne savent même pas ce qui se passe chez eux ! Dans l'ensemble, la manifestation fut réussie, car nous étions nombreux pour ce premier rendez-vous de la temporada 2016.

Nous avions pour handicaps la date (la « Saint Valentin ») et le temps qui ne s'y prêtait pas du tout. Mais vous êtes venus, malgré tout, avec votre motivation et votre rage au ventre pour défendre nos « sans voix » ! Nous remercions chaleureusement tous les militants qui ont pu nous rejoindre pour dénoncer le massacre de ces 6 jeunes taureaux, malgré la pluie, le vent et le froid. Que ces êtres innocents reposent en paix maintenant dans leurs verts pâturages. Encore bravo à vous toutes et tous pour votre détermination et votre dévouement à la cause animale.

Palavas, 30 avril 2016



Photo D. R.

► Samedi 30 avril à 17 heures à Palavas débutait la feria de la mer. À cette occasion, deux corridas ont lieu : la première s'est tenue le 29 avril et la seconde le 30. Six taureaux sont tués à chaque corrida ; ils auront été 12 à mourir ce week-end à Palavas.

La corrida est une torture pour les animaux. La mise à mort du taureau devant le public est un supplice cruel. Des enfants assistent à ce triste spectacle, qui a sur eux pour effet pervers « une accoutumance à la violence, une fragilisation du sens moral et une perturbation des valeurs » (conclusions d'un collectif de psychiatres et psychologues réunis autour du sujet). Entre 14 heures et 18 heures ce samedi après-midi, 25 à 30 militants d'Alliance Ethique, du CRAC Europe, de DDASud ou n'appartenant à aucun collectif ni association, ont manifesté au rond-point du Pont Vert Palavas pour sensibiliser le public et demander l'interdiction de la corrida à Palavas. Les automobilistes, auxquels des tracts informatifs étaient distribués, ont été nombreux à être surpris qu'une corrida y

soit organisée. Beaucoup y sont opposés et ont encouragé les militants dans leur action.

La corrida est interdite en Catalogne depuis 2012. Plusieurs municipalités se déclarent hostiles à la corrida. Samedi, le groupe réclamait un positionnement similaire de la part la ville de Palavas.

La feria de la mer regroupe les deux seules corridas espagnoles de l'année à Palavas. En août, c'est une corrida « portugaise » qui y est annoncée (le taureau n'y est pas tué dans l'arène, mais à la sortie). En automne, il y aura une feria sans corrida. Une fête oui, de la torture non : les militants réclament des réjouissances sans animaux, ni pour jouer, ni sacrifiés ! Oui à la feria (fête annuelle), non à la corrida.

On remercie les gendarmes présents pour leur gentillesse. Trois camions de gendarmes étaient présents ainsi qu'un représentant des renseignements territoriaux pour protéger les manifestants.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce rassemblement !

CYRIL VAUCELLE

Vous êtes formidables ! Et eux (les afios) sont formidables !

Nous serons toujours présents, aux abords des petites comme des grandes arènes, nous serons partout, jusqu'à l'abolition de cette barbarie. Basta corrida !

MARIE, SYLVIE ET CÉCILE,
POUR LE COLLECTIF LANDES ANTICORRIDA

Pontonx-sur-l'Adour, 28 février 2016

La fragua de Pontonx-sur-l'Adour, initiée par le matador arlésien, Juan Leal, est un « certamen » ou concours de 15 jeunes toreros (novilleros) s'entraînant pendant tout un week-end à tourmenter soit des taurillons, soit des vachettes lors de tientas (tests des animaux, avec légères piques, mais sans mises à mort) ayant eu lieu

toute la journée du samedi 27 février, mais aussi dans la matinée du lendemain, dimanche.

Rappelons, à ce titre, qu'avant l'année 2015, le 1^{er} mars exactement, les arènes couvertes de Pontonx n'étaient dédiées qu'aux courses landaises et que la corrida espagnole n'y a fait son entrée que très récemment.

À l'issue de ces deux journées, donc, les quatre finalistes apprentis tueurs avaient l'honneur (ou devrait-on plutôt dire le déshonneur ?) de se confronter à cinq jeunes taureaux de trois ans au moins (novillos), à partir de 16 heures. Mais cette fois-ci, selon tout le protocole et le dénouement funeste d'une « corrida de muerte » : c'est-à-dire avec la mise à mort (plus ou moins maladroite, et d'autant plus douloureuse) des cinq victimes animales.

Telle était donc la raison de notre présence dès 13 h 30 sur cette place de la Résistance (parking

Stand à Arles, 5 mars 2016



Photo Roger Lahana

► Les militants habituels sont venus et la jeune génération qui nous a rejoints depuis deux mois reste présente. Quel bonheur, trois générations... La météo nous a gâtés. Moins de signatures à la pétition en faveur de l'abolition que le mois dernier, mais moins de passants aussi. Cependant, les signataires viennent d'un pas décidé, discutent avec nous, nous remercient et nous encouragent. La plupart sont des Arlésiens qui se plaignent de l'ambiance tautomachique dans cette ville, de ces dépenses alors que la ville manque d'entretien, d'infrastructures, de tout... et que leurs impôts servent à ça. L'existence d'une école taurine dans leur ville les choque.

Plus de refus que le mois dernier et surtout plus de refus d'échanger les points de vue ; les arguments-prétextes habituels : et les enfants, vous faites quelque chose pour eux ? et les SDF ? et la Syrie ? et le halal ? et les abattoirs ? vous ne mangez pas de viande ? mais non, ils

ne souffrent pas ! C'est nos traditions...

Toutefois, quelques discussions intéressantes avec des anciens :

« Je suis pour, mais aujourd'hui je n'y vais presque plus, ce ne sont plus que des bouchers... avant les toreros et les taureaux c'était autre chose ; maintenant les bêtes tiennent à peine sur leurs pattes... très peu de toreros savent faire : j'en ai vu un s'y reprendre à 23 reprises pour tuer le taureau, pour finir, il l'a eu par-devant, il a dû être accompagné pour pouvoir sortir... Je préfère de loin revenir à notre vraie culture : la Camargaise. »

Merci à tous : ceux qui organisent, ceux qui nous aident, ceux qui relaient et diffusent les infos, ceux qui viennent. Merci pour les taureaux.

Nous continuerons à venir, car le changement de comportement de nombreuses personnes depuis plus d'un an nous prouve que ces stands servent à faire évoluer les mentalités.

DOMINIQUE ARIZMENDI

des anciens combattants) qui fait face à la mairie du village, laquelle, bien que directement voisine des arènes, nous en dissimulait la vue.

Nous fûmes 28 militants à protester contre cette novillada, à l'aide de panneaux manuscrits ou illustrés, de proclamations et de sifflets, tout en nous maintenant le plus près possible de la route où passaient de nombreuses voitures, dont certaines se rendant au « spectacle » sanguinaire. Du côté des manifestants, il y avait des personnes de tous âges, venues de la baie d'Arcachon, de Bayonne, du Pays basque, de Mont-de-Marsan, de Tartas, mais aussi de Dax et de ses environs.

Du côté des forces de l'ordre, pour assurer la sécurité des lieux, avaient été convoqués 16 gendarmes ainsi que leur colonel et un membre des RT (anciens RG).

Nous n'avons guère pu empêcher le carnage (tel n'était pas notre objectif), mais notre rôle a été pour le moins assuré : celui d'être toujours présents, visibles de la population, et usant de notre droit d'expression citoyenne, pour continuer à clamer haut et fort, autant de temps qu'il le faudra :

« Corrida, basta ! Corrida abolition ! »

Nous refuserons toujours la barbarie taurine.

CATHERINE DÉSERT, MCLAC
(MOUVEMENT CITOYEN LANDES
ANTI CORRIDA)

Conférence sur la corrida à Ruoms, 26 février 2016

Vendredi 26 février 2016, « l'amicale culturelle de Ruoms » nous a sollicitées pour une conférence sur la condition animale. Au programme : la corrida et les galgos.

Notre conférence, assez complète, a eu pour fil conducteur les illusions et les mensonges sur lesquels reposent ces spectacles.

Le vrai visage de la corrida : nombre de personnes ne le connaissent pas vraiment...

Nous avons volontairement mis de côté l'aspect pervers et sadique des aficionados, par respect pour le public venu s'informer.

Mais, très rapidement, un individu très virulent, accompagné de trois copains, a interrompu la présentation.

Ainsi, malgré les injonctions d'un public acquis à la cause animale (et à celle des conférencières), ces tristes personnages ont tout au long de la conférence, démontré avec brio leur incapacité à respecter leur prochain et, bien au-delà de nos espérances, ont été ridicules !

Malgré cela, nous avons réussi à captiver un public intéressé, jusqu'aux applaudissements chaleureux et enthousiastes.

Les trublions ont ensuite quitté la salle et une fois le calme retrouvé, Mme Carine Sanchez, responsable de « Lévriers sans frontières Rhône-Alpes », a pu présenter les Galgos et son activité. Nous tenons à remercier Monsieur René Villot, président de l'association, pour sa gentillesse, son soutien durant la conférence et pour le don qu'il a fait au CRAC.

Merci également à la soixantaine de personnes qui sont venues nous écouter ce vendredi soir. Cela fait chaud au cœur de voir que la condition animale ici est un sujet qui mobilise.

Nous envisageons de réitérer cette expérience tout à fait positive, car, encore une fois, nous constatons la désinformation du public sur ces pratiques cruelles.

FRÉDÉRIQUE SORBIER, CHRISTINE VALUSSO

Vide-greniers d'Arles, 13 mars 2016

Le trio de choc du stand d'Arles depuis un an, Anne, Cyril et Dominique, a fait son premier Vide-greniers ce jour. Beau temps, mais un peu frais à 7 heures du matin. Une bonne recette pour une première. Plusieurs personnes nous ont acheté des objets, car c'était anticorrida ! Nous en sommes très heureux, bien sûr. Beaucoup de remerciements et d'encouragements, comme cela fait du bien. Merci aux amis antis qui nous ont apporté des affaires de Marseille, à DDASud et aux Chats Libres de Béziers d'avoir récupéré des objets et de nous les avoir offerts pour le CRAC Europe.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Au diable Vauvert, 20 mars 2016

Ce week-end à Vauvert a eu lieu le 9e Printemps des jeunes Aficionados.

Pour notre action, nous avons pris cette fois, position sur un rond-point très stratégique, juste à l'entrée de la ville. Stratégique, car il se trouve sur le chemin des Canaux, nommé plus familièrement par les locaux comme « la route de la mer », car, comme son nom ne l'indique pas, ce n'est pas un « chemin », mais un axe très fréquenté par les Nîmois et tous les villages alentours, ainsi que par les Arlésiens puisque c'est la route qui mène droit à la mer (Grau-du-Roi, Grande-Motte, etc.) en 35 minutes.

L'action se voulant visuelle afin de sensibiliser les nombreux automobilistes, nous avons déployé pancartes et banderoles sur le rond-point qui surplombe et, du coup, nous place légèrement en hauteur. Dès 11 h 30, nous nous sommes installés aux différents endroits pour notre opération de tractage axée sur les PPL (Propositions de Projet de Loi) et les écoles taurines.

Malgré un temps très mitigé, voire maussade avec des petites pluies intermittentes, l'accueil et le succès de notre action nous ont agréablement surpris. En effet, présents et mobilisés au cœur de la « culture tauromachique », nous avons eu droit à de nombreux remerciements et encouragements de la part des locaux – comme, par exemple, des tours de rond-point tout en klaxonnant afin de manifester leur soutien et de nous crier « Bravo ! »

Bravo... à eux !

Je ne vous cache pas que nous avons aussi eu droit à deux trois spécimens au vocabulaire très « classieux », mais ça, nous avons l'habitude. Nos réponses ont été bien évidemment l'indifférence la plus totale.

Le bilan de cette journée s'avère très positif et révélateur d'un grand malaise. Pendant que les « autres » s'enfermaient dans leur abattoir à ciel ouvert, dehors des milliers de véhicules nous ont vus et des centaines de tracts ont été distribués sans le moindre incident, sans même avoir été « dérangés ». L'aficionado s'essouffle, l'anticorrida continue sa course.

Merci aux militants présents. Un fabuleux travail !

ELSA STRASSER

Manifestation à Arles, 26 mars 2016

L'aficion ne supportant pas notre présence anticorrida dans « sa » ville, a fait pression sur les autorités pour son interdiction. N'y parvenant pas, ils ont appelé à un rassemblement contre le stand du matin et la manifestation de l'après-

midi... puis ils ont annulé leur contre-manifestation à la demande de la préfecture.

Les nombreux entretiens avec la police, inquiète d'une agression contre nous, ont permis la tenue du stand et de la manif, bien que les risques d'attentat aient réduit les effectifs des forces de l'ordre.

Nous avions prévu deux défilés, il n'a été possible de n'en faire qu'un, mais il a été bruyant et chantant. Nous avons constaté une diminution de la population, à l'intérieur même de la feria, ce qui nous a été confirmé par nombre de commerçants.

Merci aux autorités qui nous font confiance ; tout s'est bien passé, à part les cinq minutes de blocage de la camionnette de l'abattoir, car pour nous, elle représente ce qui attend ces bêtes magnifiques qui seront rachetées 1 euro le kg ! Par un temps idéal, nous avons donné rendez-vous aux militants à partir de 13 heures, ce qui a permis à certains médias de dire que nous étions seulement 50 alors que nous n'étions pas tous arrivés ni installés. Bref, la police et nous avons été d'accord : 110 participants, ce qui est énorme, vu que de nombreux antis étaient à une manifestation importante à Guéret.

Une manifestation comme nous n'en avions encore pas vu quant à la réaction de la population arlésienne et des environs qui venaient à la feria, s'amuser en famille et entre amis, aller au restaurant, se promener à la fête foraine, etc. Des personnes de tous âges nous klaxonnant, lâchant le volant pour nous applaudir, nous faisant de grands gestes de soutien, des Arlésiens nous rejoignant : incroyable...

Ils nous remercient, nous félicitent et nous encouragent : quel bonheur. Non, Arles n'appartient à l'aficion ; leur propagande ne prend plus. Merci à nous tous les militants présents, à ceux qui ont relayé les infos, aux organisateurs. Oui Arles doit compter avec les anticorrida désormais. Et merci à Jean -Pierre... On te dédie cette manif dans laquelle on a scandé ton nom ; à très bientôt.

Merci pour les taureaux. Nous sommes en route vers l'abolition et nous y croyons.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Stand à Guéret, 26 mars 2016

Une vingtaine du groupe des militants d'Auvergne étaient présents hier à Guéret où nous avons eu beaucoup de plaisir à tenir un stand au nom du Crac Europe.

Le bilan de cette journée est :

– ventes de différents articles de la boutique,
– récolte de 120 signatures en faveur de la pétition/manifeste.

Notre stand était très bien placé et décoré à l'aide des deux drapeaux bien visibles du Crac Europe, plus de nombreux et différents dessins/caricatures et photos se rapportant à la corrida et bien sûr de la banderole « Corrida = barbarie ».

Il se trouvait en plus des divers articles de la boutique et des flyers, un classeur avec des fiches et photos explicatives sur le déroulement des étapes de la corrida et des armes blanches utilisées à chaque tercio + des infos le sort des chevaux + des infos concernant les écoles taurines + des infos sur les différents aspects du financement ; bref un support le plus complet possible qui a suscité des échanges avec les visiteurs. Nous avons eu un flot toujours constant de très nombreuses personnes. En conclusion des échanges, plus ou moins en profondeur (et cela même si nous n'étions pas en zone tauroma-

Stand Grenoble CRAC Europe-CALI, 30 avril 2016

► Samedi 30 avril 2016, un stand information/tractage/animation était organisé par le CRAC Europe en collaboration avec l'association grenobloise CALI (Cause Animaux Libres Isère), une association de Protection Animale « généraliste », afin de dénoncer la corrida et d'informer une population qui n'est pas directement concernée par ce que nous qualifions la « honte française ».

Nous nous sommes retrouvés à 13 heures place Grenette, au cœur de Grenoble, sûrs à cet endroit de toucher le maximum de monde un samedi après-midi. Une douzaine de militants au total sont présents pour venir dénoncer les maltraitements animales et surtout, la plus abjecte de toutes (si l'on ose une hiérarchie dans les horreurs), l'ignoble corrida.

Thierry, Sébastien et Delphine n'ont pas craint les sombres prévisions météo et sont venus de Haute-Savoie, un grand merci à eux ! Lydie, présidente de l'association CALI, a eu la bonne idée d'apporter sa tonnelle sans laquelle il ne nous aurait pas été possible de nous installer. En fait, dès 13 heures, une fine bruine accompagnée d'un vent glacial a commencé à tomber, insidieuse au début puis se transformant en pluie...

Considérant que rien n'arrête les anticorrida, nous mettons vite en place notre matériel afin d'être « dans l'action » au plus tôt. Des passants emmitouflés s'approchent, intéressés, curieux, s'étonnant de nous voir défendre cette cause dans leur ville qui n'est pas une ville taurine, mais à laquelle ils adhèrent d'emblée. Nous les informons sur ce qui se passe dans l'arène et aussi avant, sur les subventions, les malversations, l'existence des écoles taurines que TOUS IGNORENT. J'insiste sur ce point, PERSONNE n'en connaît l'existence en dehors des zones tauromachiques. Certaines personnes refusent de regarder la photo du flyer, nous les invitons à regarder de l'autre côté, à se rendre sur notre site, à s'informer davantage et à rejoindre notre cause.

Comme nous sommes heureux lorsqu'un passant, avec détermination, nous dit qu'il « ira voir, c'est sûr, il faut que ça s'arrête cette horreur ! », signe le manifeste et s'en va en nous remerciant pour ce que nous faisons ! À petits pas... c'est ainsi que nous avons le sentiment

chique ni dans le cadre d'une manifestation anticorrida) on peut constater la même et unique finalité : celle de l'abolition. Durant le défilé dans la ville, les deux drapeaux du Crac Europe ont flotté pour marquer, une fois de plus, sa présence.

CATHY MARTINEZ

Manifestation de Mugron, 28 mars 2016

Nous étions environ une vingtaine, mais ce rassemblement s'est avéré, par instants, mouvementé.

Il faut dire que la quinzaine de gendarmes, eux-mêmes chargés d'assurer la sécurité des lieux (ainsi que la nôtre, paraît-il, c'est du moins ce qu'ils m'ont affirmé), se trouvaient mobilisés à 130 mètres de notre emplacement, au dernier carrefour précédant les arènes, tandis qu'on nous avait attribué un petit parking au cœur du village et de ses habitations, où nous demeurions seuls, sur une route assez fréquentée par les afi-



Photo D. R.

de progresser, mais ce sentiment nous met du baume au cœur...

Le vent souffle beaucoup et nous ne pouvons installer le grand écran de 2 mètres que nous avons loué. Nous nous contentons d'installer l'écran de l'ordi pour diffuser les terribles images de « Derrière les murs ».

15 heures Il pleut à verse à présent. Des gouttières se forment sur la toile et se déversent brusquement, inondant une partie du matériel. Vite, il faut tout mettre à l'abri... des bulletins du CRAC Europe sont trempés ! Ouf, les livres sont intacts ! Pas de dégât ! Les militants de CALI décident de démonter le stand en raison des conditions météo. Nous remballons sous une pluie battante.

16 heures Tout est rangé dans les voitures. La pluie s'est un peu calmée. Les quatre militants du CRAC qui restent, Delphine, Sébastien et Thierry sont d'accord : ce ne sont pas quelques gouttes qui vont nous arrêter. Nous décidons de continuer à tracter sur toute la place, nous prometant d'aller boire après une bonne bière au chaud dans un bar.

Hors du stand, c'est plus difficile. Les gens sont moins disponibles, ils ont froid et se sentent agressés dès qu'on s'approche d'eux avec un tract... beaucoup de refus à ce moment, mais... on ne lâche rien ! J'aborde un jeune homme qui visiblement ne parle pas français. « Espagnol » me dit-il, il s'éloigne,

cionados, qu'ils soient en voiture ou à pied.

Ce qui devait donc arriver ne tarda pas à se produire : outre certains gestes obscènes, habituels, ponctués d'insultes lancées au passage, comme : « Bande de cons ! Vous n'êtes toutes que des mal baisées ! (à l'adresse d'un groupe de femmes) Vous feriez mieux d'aller vous battre contre Daesh ! etc. », nous eûmes aussi droit à des provocations verbales, très rapprochées, visant ostensiblement à induire des passages à l'acte... C'est ainsi qu'une militante fut à deux doigts de se faire gifler, tandis que deux autres, prises personnellement à partie par trois passants, commençaient de se faire bousculer, avec les risques qu'une violence réelle ne s'installe et ne dégénère. Heureusement que deux militants (Animal Cross) ont tout de suite accouru, dans une posture clairement dissuasive, de même que certaines « modératrices » ont émergé de notre groupe pour séparer les uns des autres... et calmer les esprits.

Une chose, au bout du compte, demeure en tout

j'insiste. Je ne parle pas un mot de cette langue, mais lui fais comprendre ce que nous faisons. Son visage s'illumine ! Il me dit plein de choses que je ne comprends pas puis me prend le stylo des mains pour signer. Il n'a pas mis l'adresse, juste « Espagne ». J'ai adoré ce moment...

Des jeunes encore, des étudiants et même quelques lycéens acceptent volontiers de s'informer et signent avec conviction. Une bande joyeuse et colorée de filles vient signer le manifeste dans les rires et la bonne humeur. Elles fêtent un enterrement de vie de jeune fille. L'une d'elles a un porte-voix et crie « à bas la corrida ! » Moment festif et chaleureux ! Comme toujours, il y a les donneurs de leçons qui nous enseignent doctement qu'il y a « des causes bien plus importantes », mais nous connaissons les contre-arguments par cœur et évitons de perdre notre temps...

17 h 50. Nous décidons d'interrompre l'action, unis dans ce combat, plus que jamais motivés pour le gagner et sans nous faire de grandes déclarations, avons le sentiment d'appartenir à une grande famille et d'être frères et sœurs du même combat.

Nous avons récolté 67 signatures et vendu pour 121 euros de matériel. Un grand merci à Lydie, à l'association CALI ainsi qu'à tous les militants !

FRANÇOISE LUVINI

cas très positive : le fait que nous avons pu faire un maximum de bruit pour compenser notre manque flagrant de visibilité, tant par l'usage de sifflets que de klaxons d'automobiles ou encore de sirènes jaillies des mégaphones.

Ce bruitage discontinu – en pleine séance de démonstrations des jeunes tueurs de novillos – n'a pas tardé à susciter la visite dans nos rangs de deux gendarmes, venus me faire remarquer d'un ton grave que nous avions dû mal lire l'arrêté municipal, stipulant que les sifflets étaient interdits en ce lieu de manifestation, ainsi que toute autre forme d'atteinte au bon déroulement des choses (je supposais un instant qu'ils y incluaient aussi les dispositifs d'amplification électrique de la voix ainsi que les avertisseurs sonores de voitures ? Mais bizarrement, ils ne le mentionnèrent pas).

Or, il se trouve que j'avais fort bien lu et relu l'arrêté municipal avant de le publier sur la page de l'événement Facebook (via trois commentaires), et qu'il y était évident que le « périmètre interdit

de sifflets et autres mégaphones ou troubles publics » ne nous concernait nullement, mais qu'il s'agissait au contraire de la zone sécurisée tout autour des arènes, et dont l'accès nous était précisément prohibé par ce même cordon des forces de l'ordre.

Après un échange quelque peu houleux avec ces messieurs en uniforme, faisant ressortir que « nous n'avions pas la même lecture de l'arrêté », je m'entendis quand même répondre par le principal responsable « qu'après tout, le choix nous était laissé de continuer ainsi ou non ! »

Ce que je traduisis, en mon for intérieur, par une façon honorable d'admettre que je n'avais pas tout à fait tort sans reconnaître non plus que j'aurais pu avoir raison !

Très peu de temps après, comme pour confirmer l'efficacité de notre vacarme, nous vîmes alors arriver, se balançant sur son vélo, un homme en short, avec un air renfrogné, qui fit plusieurs boucles devant nos inscriptions ou visuels avant de s'écrier tout à coup, d'une voix tonitruante :

« Ah là là, ce Jean-Pierre Garrigues, votre chef à tous... quel connard, dites-moi ! »

Ce qui ne manqua pas à la fois de nous surprendre (ayant la soudaine et heureuse impression que le président du CRAC Europe venait de faire irruption parmi nous, à Mugron !) et en même temps de détendre l'atmosphère, tout en piquant au vif notre curiosité...

S'en suivirent, bien sûr, les brefs échanges habituels et récurrents, avec arguments et contre-arguments autour de la mise en concurrence des souffrances, comme si l'on pouvait établir entre elles une hiérarchie... et qui se termina par de joyeuses salves anticorrida, au cri de :

« Vive Jean-Pierre ! Vive Jean-Pierre ! »

Mais ce qui m'importa surtout, et que je gardais comme une information précieuse et réconfortante – si l'on peut s'exprimer ainsi en un tel contexte – ce fut la conclusion que notre interlocuteur tira lui-même de cet après-midi « bruyant », imposant son tapage à tout un quartier du village, encore plongé dans l'ambiance

se retrouver entre amis et boire un coup (ou plusieurs). Les pare-brise des voitures sont couverts de tracts et notre action ne passe pas inaperçue. Tracter dans les quartiers des habitants (et pas forcément le centre animé par la fêria) a aussi un sens : on touche les Alésiens et ce sont eux qui peuvent réagir auprès de la mairie. Ils risquent même d'être plus motivés que ceux qui sont à la fêria avec ou sans volonté d'assister aux corridas, mais avec la fête en tête en priorité.

Le samedi matin, Sophie distribue encore plusieurs centaines de tracts sur des pare-

brise et dans des boîtes aux lettres. Les conteurs de tri servent aussi sur le trajet. Rendu très visuel. Dimanche 8 mai, nous nous retrouvons pour le troisième jour de tractage : Pascale, Maxanne, Claudie, Thierry, Fabienne et Sylvie. Sur la place de la cathédrale, très peu de monde, ils sont tous à la messe, sévillane, cette fois-ci ! À la sortie de la messe quelques groupes de danseurs tentent de

donner une ambiance espagnole. Nous distribuons nos tracts. Comme d'habitude, beaucoup de personnes sont d'accord avec notre combat et souhaitent l'arrêt des corridas. On peut noter un réel durcissement dans l'attitude des pro-torture, beaucoup plus de violences verbales allant jusqu'aux insultes. L'effet « L214 », conjugué à l'omniprésence du CRAC Europe sur le terrain depuis des années, y sont vraisemblablement pour quelque chose. La prise de conscience de la maltraitance animale qui est en train de s'imposer induit automatiquement une inquiétude chez les amateurs de corrida, qui commencent à percevoir qu'il devient de plus en plus difficile de justifier leur passion morbide.

GÉRARD SABA

paisible de Pâques, mais aussi dans la célébration sanglante qui se déroulait à deux pas, dans un temple bien gardé de torture et de mort animale :

« Mais bon sang ! ajouta notre homme, de nouveau en colère. Vous ne comprenez donc pas que les gens là-bas (les spectateurs) n'en peuvent plus de votre raffut ? Et les autres habitants, vous y pensez ? On vous entend même jusqu'au-delà des arènes... Quel manque de respect ! »

Et avant de s'éloigner pour de bon, toujours perché sur son vélo, il reconnut quand même, presque comme un demi-aveu :

« De toute façon, moi, les corridas, je n'aime pas ça... je n'y vais jamais... J'ai d'autres loisirs. Mais je laisse ceux qui aiment ça, y aller tranquilles, parce que c'est leur droit. Ça s'appelle le respect de l'autre, de ses traditions. »

Ah, les traditions ! L'éternel mot magique, usé jusqu'à la corde, et qu'on nous ressort tous les jours, à la fin, comme s'il s'agissait du bouclier suprême... alors qu'il n'est plus rien d'autre qu'un stéréotype, juste une coquille vide, maquillant la souffrance animale et la perversion du regard humain – jouissant d'elle, crime que RIEN ne justifie.

CATHERINE DÉSERT, MLAC
(MOUVEMENT LANDAIS ANTICORRIDA)

Vegan Place Lyon, 26 mars 2016

Compte rendu de la Vegan Place samedi 26 mars 2016 à Lyon, organisée par L214.

Stand du Crac Europe pour la protection de l'Enfance.

Comme à chaque Vegan Place, le responsable des actions de L214 sur Lyon, Brian Mordasini fait le tour des associations quelques semaines avant, pour proposer de se joindre à cette formidable après-midi. De 13 heures à 18 heures, une fois toutes les six semaines s'élabore l'espace d'un instant la société telle que les amis des animaux la rêvent, la pensent, la font.

Nous tissons à chaque instant nos vies humaines sans que cela ne nuise (trop) aux animaux. Mais nous désirons faire plus, un peu plus. Cette fois, peut-être serons-nous vraiment entendus par une personne, une famille ? Quelle belle rencontre allons-nous faire cette fois ? Cette fois apprendrons-nous des choses, scoops animalistes ou végé-potins ; aurons-nous le plaisir de mieux connaître nos collègues des autres stands ? Serons-nous investis par des gens que notre compassion agace ?

L'après-midi commence merveilleusement bien : la chaleur printanière, le soleil, la bonne humeur, les gens tout de suite, l'effervescence immédiatement : un samedi après-midi au centre historique de Lyon, place de la République, vers Bellecour.

Et s'enchaînent les rencontres, les dialogues... Nous luttons contre cette exploitation animale qui a la particularité de ne se « justifier » par rien, sauf la perversité. Avec ma collègue Sandrine nous préparons en priorité les tracts sur les écoles de corrida où l'on voit un enfant de 5 ans massacrer un bébé veau et un enfant de 4 ans poignarder un agneau.

Oui cela existe. Oui en France. Oui payé par nos impôts. Non ce n'est pas exceptionnel. C'est illégal, MAIS dépénalisé, en France en 2016, oui. Est-ce bien ? Non. Faut-il y mettre fin ? Oui.

Puis à côté de la pétition que nous proposons, je glisse toujours la carte de la nouvelle bou-

Happening anticorrida à Tours, 14 mai 2016

► Samedi 14 mai 2016 se tenait un happening à Tours (37) contre la corrida. L'action était organisée par L214 et Info Vegan, avec la participation active de militants du CRAC Europe.

Autour du happening, des militants distribuaient des tracts et faisaient signer la pétition abolitionniste du CRAC Europe, permettant ainsi de faire découvrir au public de passage la survivance de cette pratique barbare dans les départements du sud du pays et la présence d'écoles de torture où des mineurs apprennent à supplicier et à tuer des veaux. Cette action s'inscrit directement dans la stratégie déployée par le CRAC Europe en 2016, qui consiste à élargir et multiplier les opérations d'information visant le grand public dans et hors des départements tauromachiques. En effet, rares sont les gens informés de l'existence même de la corrida en France, surtout dans la large majorité du territoire où elle est interdite. La corrida ne pourra être abolie que par un changement de la loi, donc à l'Assemblée nationale. Plus il y aura de citoyens pour montrer leur opposition à ces pratiques atroces, plus hautes seront les chances de parvenir à ce but. Ensemble, nous avons obtenu pas moins de 300 signatures durant les deux heures qu'a duré le happening : une vingtaine de



Photo D. R.

militants sensibles et impliqués à la cause animale sont restés figés, tenant des affiches et des tracts qui démontrent la réalité de l'inacceptable ! Un grand BRAVO et merci à tous ! On ne lâchera JAMAIS rien.

ANOUK DEMENTIN

tique Un Monde Vegan, à Lyon ! Certains sont intéressés, questionnés, bousculés par le tract, d'autres par la carte ou par les deux. En général ils prennent tout. Plus un seul tract sur l'Enfance en danger à la fin de la journée, ni une seule carte pour les alternatives véganes.

Du coup nous passons aux tracts sur les chevaux, massacrés dans les corridas, et qui servent de pauvres boucliers aux tueurs sans courage des taureaux. Eh oui, les chevaux meurent dans les corridas. Et les taureaux sont affaiblis avant la corrida, qui n'est qu'un mensonge du début à la fin. Nous parlons aussi des détournements d'argent, du système mafieux qu'est la corrida en France.

Nous n'avons eu « que » deux personnes qui aiment la corrida, c'est-à-dire qui haïssent taureaux, chevaux, enfants, justice, démocratie, vie... Deux femmes mère et fille passent, je leur tends un tract avec un grand sourire, la mère me jette avec un regard un peu fixe : « Mais moi, j'aime la corrida » Je garde le même sourire – il fait trop beau pour s'en laisser conter. « Ah, moi, je n'aime pas le massacre des animaux, le sang, la souffrance, la sous-France, bonne journée Madame ! » La dame cherche à discuter en insistant « Oui, mais moi » « Moi, moi MOI MOÛ MOÛ... » La fille commence à faire profil bas et tire sa mère par la manche, elle l'entraîne. En fait, cela fait du bien de les voir déguerpir. Il y aura toujours des pervers en France, mais il ne doit pas être permis que leurs sales petites habitudes honteuses soient dépénalisées.

Le temps s'écoule : de beaux visages en belles rencontres. Et puis une petite virée pour admirer les gâteaux végans si bons ! Puis une famille passe, je tends le tract avec un grand sourire et le père me dit « Nous, on aime la corrida », la mère fuit mon regard, hâte le pas, les enfants regardent nos T-shirts bouche bée. Je tends le tract à la petite fille, la plus grande et répondant aimablement au père : « Petite, réfléchis par toi-même, est-ce bien ce que tu vois ? Est-ce cela

que tu veux pour cet animal, qu'a-t-il fait ? Tu as le droit de refuser les corridas. Bonne journée, jeune fille » Elle prend ce tract, le père ne dit rien et la famille continue à marcher, la petite a droit à un dernier grand sourire de ma part. Parfois nous ne semons que des graines ; ferments de compréhension, levain de compassion. En espérant...

Je veux surtout garder en tête les visages graves, compatissants, souriants des superbes personnes qui nous ont signé des dizaines de pages de la pétition demandant l'abolition de cette torture à ciel ouvert, en attendant l'interdiction des mineurs à ces « spectacles ». Qui ont adhéré, ont acheté T-shirt, casquette, coupe-vent, fait un don ! Merci à vous, les taureaux ont besoin de vous. Je donne le mot de la fin à une jeune étudiante à qui je parle des « écoles » de perversité, heu de corrida, payées par nos impôts où l'on apprend à d'innocents enfants comment tuer lentement, faire saigner, provoquer une hémorragie, sans tuer tout de suite pour faire durer la torture. Elle s'est figée quand elle a compris. J'ai cru que je l'ennuyais et j'allais la laisser tranquille quand elle a dit en regardant en face par-dessus mon épaule. « C'est inconcevable ».

NATHALIE DEHAN

Vergèze, un vent d'abolition, 10 avril 2016

Ce dimanche 10 avril avait lieu à Vergèze la fêria du Rhony avec une « Grande Novillada » à 16 heures. Fait nouveau, dans un même temps sous un vent à décorner les bœufs (et les bœufs ne sont pas ceux qu'on croit...), nous étions une trentaine d'abolitionnistes à prendre place à l'entrée de la ville sur un rond-point hautement stratégique pour une action de sensibilisation et un « Grand Tractage ». Banderolles, pancartes et drapeaux envahirent rapidement le rond-point et les abords des différentes intersections. Sur la Marche funèbre

de Chopin, des tracts furent distribués à bon nombre d'automobilistes pendant presque 4 heures. Tout ceci encadré par une quinzaine de gendarmes qui étaient présents pour notre sécurité. Car oui, ils l'ont bien compris, les violences et agressions viennent bien du camp adverse. Amusant de revoir en fin d'après-midi ces mêmes automobilistes et promeneurs du dimanche, repassant avec nos tracts fièrement exposés sur leur tableau de bord à la vue de tout le monde ou qui les brandissaient sous nos yeux ! Petite anecdote à vous relater... Un automobiliste, sceptique quant au fait qu'il y ait des corridas à Vergèze alors qu'il y habite, se mit sur le bas-côté afin d'avoir une explication. Un habitant qui ne savait pas que dans les arènes de sa commune on torture des taureaux... Suite aux échanges avec deux de nos militants, la personne décide de se rendre directement aux arènes pour voir ce qui s'y passait vraiment. Arrivé sur place, il demande s'il y a mise à mort des taureaux. Ce à quoi on lui répond, embarrassé : « Entre deux... »

Entre deux quoi... ? Il n'a jamais eu la réponse sauf confirmation qu'il y avait bien une corrida. Dépit et scandalisé, car ce contribuable depuis des années réclame des travaux de voirie dans son quartier, il fit demi-tour et revint vers nous afin de nous remercier. Preuve encore que notre action d'information porte bien ses fruits. À noter aussi la présence de nouveaux jeunes militants venus nous rejoindre sur le terrain et les félicitations des forces de l'ordre pour notre action. Enfin, un grand merci à tous les présents qui ont fait la réussite de ce « happening ».

Ce mode d'action nous conforte sur ce que nous savions déjà. Une large majorité du public souhaite l'abolition de cette pratique barbare qu'est la corrida et nous le fait savoir. Notre mouvement évolue et rencontre de plus en plus de succès.

Rendez-vous très prochainement !

ELSA STRASSER

Salon de Valenciennes, 9-10 avril 2016

Les 9 et 10 avril 2016 avait lieu le premier festival de la Protection Animale à Valenciennes organisé par l'association Canin Sans Famille. La délégation 59-62-80 du CRAC Europe y tenait un stand avec l'aide de Brigitte et Didier que nous tenons à remercier.

Lors de ces deux jours, nous avons récolté de très nombreuses signatures (un peu plus de 200). Beaucoup ne savent pas que les corridas avec mises à mort ont encore lieu en France sans compter leurs effacements quand ils apprennent l'existence des Écoles de Tauromachie. Beaucoup de personnes ont été sous le choc devant le visionnage d'Alinéa 3.

Nous avons reçu de nombreux témoignages de sympathie et d'encouragements. Pour tous, il est grand temps que cette pratique barbare d'un autre âge soit abolie.

Nous avons eu la visite de Miss Ronde France 2016, Miss Ronde Nord-Pas-de-Calais 2015 (Marilyn Chateau) très engagée dans la protection animale et qui a aussitôt signé le manifeste. Avec Jérôme Lescure, nous avons pris la parole devant le public pour présenter le film ALF et inviter les visiteurs à venir à la manifestation de Mont-de-Marsan. Jérôme Lescure est venu sur notre stand commenter la vidéo Alinéa 3 devant un public ému par ses explications de ce que l'on faisait subir aux taureaux.

LAURENCE ET FRANCK ANDRIEUX

Stand Vegan Place de Clermont-Ferrand, 30 avril 2016

C'est avec une météo pluvieuse, maussade donc pas franchement favorable, mais avec un enthousiasme au top niveau que nous avons installé le stand.

Stand avec :

– Drapeaux, banderoles, panneaux avec affiches (plastifiées, ça nous a bien servi !), d'images et de dessins ; tout cela pour le visuel.

– Articles de la boutique, pétition, tracts du Crac Europe, photocopies de l'affiche annonçant la manifestation unitaire de Mont-de-Marsan, avec en plus sur ce même sujet et reprenant le même visuel, des flyers que nous avons fait imprimer de notre propre initiative pour faire une communication la plus large sur cet événement avec en plus l'aide de notre classeur mis à disposition et qui explique au mieux tout ce qui se rapporte à la corrida – ses codes (tercios), ses mensonges (séances de préparation du taureau avec en plus l'afeitado), ses faces cachées (fanfare, paillettes, etc.), ses fraudes et son financement, le levier politique, les écoles taurines, etc.

– Vidéo avec les DVD « Derrière les murs » et « Rodilhan » le tout accompagné de la chanson de F. Cabrel « la corrida »

Voilà... on était prêt ! Équipe formidable d'environ 10 militants motivés pour tenir le stand et permettant ainsi de soutenir la cause des taureaux.

Il en résulte que les personnes ne savaient pas vraiment comment se déroulait une corrida, ni le rôle voire l'existence des chevaux (eux aussi

victimes innocentes), ni la réalité des fraudes financières, ni l'existence des écoles taurines (ce qui a absolument horrifié, scandalisé les gens), ni l'accès gratuit pour les jeunes enfants, ni l'existence des PPL, ni le rôle que peuvent jouer nos politiques (députés notamment) pour permettre d'arriver à interdire la corrida en France. Corrida pour laquelle tous les visiteurs nous ont dit leur répugnance et leur honte pour notre pays d'autoriser de telle « boucherie » (mot rapporté). Phrase rapportée également « que les politiques fassent leur boulot, c'est pour ça qu'ils ont été élus ; aussi qu'ils entendent le peuple, car nous on ne veut plus de corrida en France. L'Espagne la supprimera avant nous ; ils sont plus forts que nous les Espagnols. C'est carrément une honte pour notre pays ! » Mot d'enfants aussi « moi, j'aime pas ces images, on lui fait mal, le pauvre, faut pas faire ça... » Ce sont les mots des Clermontois.

Pour la très, très grande majorité, ils n'ont pas pu supporter les images de la vidéo « Derrière les murs », ne serait-ce que quelques secondes. Certains ont parlé des agressions faites à Rodilhan (la vidéo s'y rapportant n'était pourtant pas diffusée à ce moment précis) et aussi du procès : ils étaient au courant, tout comme du jugement et des peines qu'ils ont approuvées. Paroles rapportées « C'est absolument monstrueux et terrifiant toute cette violence sur des gens qui voulaient finalement porter notre parole, dire ce que l'on pense : arrêtez la corrida ! »

On peut dire que beaucoup de messages sont passés, beaucoup d'informations ont été données et même demandées. Nous en avons été remerciés ... et nous, nous les avons remerciés

pour leur soutien, pour porter autour d'eux ce que nous avions pu, bien modestement, leur apprendre, leur montrer : le choc des vidéos, le choc des images, celles de citoyens tabassés et celles des taureaux suppliciés.

Nous avons beaucoup de gens qui se sont renseignés sur la manif de Mont-de-Marsan et qui souhaitent venir, se joindre à nous, le 23 juillet ; et aussi venir nous rejoindre pour grossir notre équipe de militants ! Super !

Le bilan de cette après-midi est plus que positif, car en plus nous avons récolté 204 signatures en faveur de la pétition et vendu pour 292 €, sans oublier une adhésion au CRAC Europe.

On peut affirmer que les gens ont été, sont (!) heureux de la présence du CRAC Europe ici à Clermont-Ferrand et en Auvergne. Ils nous ont encouragés à poursuivre et à continuer nos actions militantes ; pas de soucis, car c'est bien ce que nous comptons faire !

L'équipe du CRAC Europe associée au CAAC (Collectif Auvergne Anti Corrida) peut affirmer qu'avec tous réunis et unis : c'est sûr l'abolition passera par Clermont-Ferrand ! L'abolition passera par l'Auvergne !

CATHY MARTINEZ

Les Martres de Veyre, 5 mai 2016

Connaissance tardive de cet événement et donc inscription tardive pour au final un résultat satisfaisant à cette participation : une foire locale à Martres-de-Veyre, ville proche de Clermont-Ferrand.

C'est ainsi qu'hier, sous un vent froid et dès 7 heures du matin, nous nous sommes installés avec l'objectif de faire connaître le Crac Europe ici dans le Puy-de-Dôme avec son groupe de militants et aussi d'informer et de mobiliser en faveur de cette cause.

C'était notre première immersion hors contexte militantisme ; nous allions, les sept militants disponibles hier, à la rencontre de non-initiés et c'était très enthousiasmant. Nous n'avons pas été déçus ! Avec une météo au final ensoleillée c'est une foule énorme qui a défilé devant notre stand. Nous l'avions configuré comme dans le cadre de présence dans des manifestations animalistes. Certaines personnes se sont approchées spontanément et ont ainsi signé la pétition, ont reçu les informations sur la corrida et sur tout ce qui s'y rapporte, ont été avisées de la manifestation de Mont-de-Marsan et de notre intention de nous y rendre, associée au fait d'organiser – selon le nombre de participants – un car depuis Clermont-Ferrand. Pour d'autres nous avons dû les inviter à s'approcher du stand.

Très vite nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une mauvaise compréhension quant au vrai sens de notre présence. En effet, il y a eu des questions posées sur le but de notre action, car cela ne paraissait pas clair (malgré les photos explicites pour nous militants, les slogans des tracts, les banderoles...). Nous avons aussitôt reconfiguré notre visuel qui du coup ne prêtait lieu à aucune équivoque : un exemplaire différent des tracts du Crac Europe a été scotché sur les photos ainsi que sur tous les montants du stand. La cause des taureaux, des chevaux, des enfants, bref de tous ces êtres vivants à défendre, car victimes innocentes de la corrida, était clairement définie et annoncée.

Toutes les personnes qui tenaient un stand proche du nôtre sont venues spontanément signer la pétition et témoigner de leur volonté farouche que la corrida n'existe plus en France.

Certaines d'entre elles ont même souhaité prendre des tracts pour les mettre sur leur stand et même en prévision de ceux qu'elles tiendront très prochainement dans d'autres villes. Accueil et présence très bien perçus pour preuve aussi par le fait que c'est un exposant voisin de nous qui, tellement content de notre présence, a pris les photos de notre groupe.

Au cours de cette journée (sans s'arrêter au stand et tout en poursuivant leur flânerie) nous avons entendu trois personnes dire leur attrait pour la corrida : pour une « c'est la tradition de mon pays, ce que vous faites c'est n'importe quoi » et pour deux « si ! la corrida doit continuer d'exister ». Pour toutes les autres, soit de vive voix soit par leur mine défaite à la vue du stand, on a pu constater que la corrida provoque leur colère, leur dégoût et leur honte.

Travail d'information et également de tractage. Le principal constat qui est à relever c'est que TOUS ignoraient l'existence des écoles taurines... Cela a fait l'effet d'un véritable électrochoc. Cela a profondément indigné, révolté avec toujours les mêmes mots : ici en France ? Quel mode d'éducation, quelles valeurs morales pour les enfants, quelle santé morale pour les enfants, le rôle des parents et leurs responsabilités tout comme ceux des politiques, honte pour les écoles de la violence et de l'apprentissage à savoir tuer, etc. Concernant les explications des codes de la corrida et les photos qui s'y rapportent, personne n'a vraiment eu le courage de les entendre et de les voir. Tous souhaitent que la France en finisse vite !

Nous avons recueilli 92 signatures en faveur de la pétition et vendu des articles de la boutique du Crac Europe.

En résumé ce sont des centaines de personnes qui ont pris connaissance de l'existence nationale et locale du Crac Europe ainsi que du collectif Auvergne anticorrida. Parmi celles-ci des contacts ont été pris, des intentions ont été exprimées pour venir manifester le 23 juillet : une fois de plus les Auvergnats seront présents à Mont-de-Marsan pour porter la voix de l'Auvergne tout entière qui exige la fin de la corrida ! L'équipe motivée à l'engagement profond et sincère est prête pour mener une nouvelle action.

CATHY MARTINEZ

Vide-greniers de Saint-Gilles au profit du CRAC Europe, 14 mai 2016

Deuxième Vide-greniers organisé par le trio Anne, Cyril et Dominique, rejoints par Philippe, d'Avignon. La météo était avec nous. La recette a été inférieure à celle d'Arles, car il y avait moins de passants, mais nous avons fait de belles rencontres et eu de nombreux échanges. Des personnes nous ont félicités et encouragés à continuer. Tant mieux, car le but est surtout de faire passer le message anticorrida dans une ville taurine. Encore cette fois, nous avons été heureux de voir des gens nous acheter des objets uniquement, car c'était anticorrida !

Des amis des animaux nous ont remerciés. Comme nous, ils n'arrivent pas à comprendre qu'en 2016, cette barbarie existe encore et sont horrifiés d'apprendre qu'à 16 km de chez eux, durant un week-end, 42 taureaux puissent être torturés et mis à mort pour le « plaisir » de quelques-uns ; nombreux sont stupéfaits d'apprendre que 7 PPL anticorrida ont été déposées par des députés de tous bords, mais que, jusqu'à maintenant, aucune n'a été mise à l'ordre du jour.

Montpellier, 21 mai 2016



Photo FUDA

Happening anticorrida FUDA,

» Une cinquantaine de militant/es se sont rassemblés pour le happening organisé à Montpellier par FUDA avec le soutien de Droits des Animaux Sud, CRAC Europe et Alliance Ethique. Les médias TV Montpellier News Day et Vous Savez Tout ont interviewé Olkan, président de FUDA. Rémi Gaillard, humoriste et défenseur des animaux très réputé à Mont-

pellier s'est joint à nous. La Marche contre Monsanto avait lieu en même temps si bien que les militants/es montpelliérains avaient dû se partager entre les deux manifestations. Environ 2 000 tracts ont été distribués à un public très ouvert, dont beaucoup nous félicitaient.

JOËLLE VERDIER

Nous avons également eu le plaisir d'avoir la visite des représentantes des Chats Libres de Saint-Gilles et de la SPA. Merci aux amis qui nous ont donné des affaires.

DOMINIQUE ARIZMENDI

Stand à Arles, 21 mai 2016

Les militants locaux ont tenu un nouveau stand à Arles ce 21 mai 2016, alors que d'autres préparaient le happening anticorrida de Montpellier organisé par FUDA le même jour, auquel le CRAC Europe participait également. Stand habituel avec drapeaux, affiche, panneaux avec affichettes, articles de la boutique : flyers du CRAC Europe et de la FLAC en trois langues (merci à eux), livres, les DVD « Derrière les murs » et « Rodilhan », badges, cartes postales Charlie – que beaucoup de personnes ne savaient pas anticorrida -, T-shirts, casquettes et bien sûr la pétition.

Nous nous entretenons avec les Arlésiens et régionaux et nous expliquons aux touristes ce qu'est la corrida – ses mensonges (préparation du taureau, l'afeitado, la souffrance des chevaux), ses faces cachées (musique, habit de lumière...), la réalité des fraudes financières et fiscales, le financement par nos impôts des communes jusqu'à l'Europe, l'existence des écoles taurines comme celle d'Arles, l'accès gratuit pour les jeunes enfants et l'existence des sept propositions de projets de loi déposées par des députés de tous bords pour l'abolition de la corrida. Encore une fois, les Arlésiens nous disent d'eux-mêmes que la corrida n'est pas leur culture, qu'elle n'a rien à voir avec les traditions locales et que l'ambiance tauromachique espagnole qui augmente dans leur ville les insupporte, ainsi que les dépenses allant de pair. Nous suggérons aux Arlésiens de se rendre à

l'école taurine arlésienne aux corrales, qu'ils se rendent compte eux-mêmes, de leurs yeux et oreilles. Nous parlons des avancées de la cause anticorrida en Espagne et de la manifestation unitaire de Mont-de-Marsan du 23 juillet. Nous avons entendu aussi des arguments d'une mauvaise foi extraordinaires ; outre les ren-gaines habituelles, que tout le monde connaît, nous avons eu à trois reprises « non, ils ne sont pas torturés » et encore mieux : « le taureau n'est pas torturé, il est sublimé ! » Vraiment ? Autres pseudo-arguments qui nous ont été opposés :

Nous sommes « les violents agressifs de Rodilhan » : c'est sûr, c'est pourquoi les aficionados agressifs ont été condamnés et nous jamais pour violence, je montre ma cicatrice à l'épaule datant de Méjanas 2014 les personnalités anticorrida « ne sont pas des plus recommandables »... Une aficionada nous a dit être proche du malaise en nous revoyant ! Eh oui, nous sommes là et y serons de plus en plus souvent. Toutefois, une discussion intéressante avec un procorrida d'un certain âge, j'espère que nous l'avons amené à réfléchir. Presque pas d'agressions verbales et beaucoup de remerciements et d'encouragements. Des ventes, des dizaines de nouvelles signatures et une proposition arlésienne de militantisme. MERCI À TOUS

DOMINIQUE ARIZMENDI

Tractage et pétitions à Antibes, 21 mai 2016

Malgré le fait que la ville d'Antibes a refusé notre stand anti corrida du CRAC Europe, nous voilà tout de même dans cette ville pour un tractage et pétitions... N'oublions pas que notre devise est « NE RIEN LÂCHER » !

Nîmes la honte, 15 mai 2016

» Nîmes la honte. Nîmes et sa feria avec quatre jours de folie meurtrière. Au total quarante-deux taureaux persécutés et torturés jusqu'à ce que mort s'ensuive dans ces belles arènes nîmoises. Belles de l'extérieur, macabres à l'intérieur.

Pour notre action ce dimanche 15 mai, nous décidons de nous positionner sur le grand rond-point du Colisée situé à l'entrée principale en direction du centre-ville. Un rond-point à feux, donc très pratique pour la distribution de tracts. Notre démarche ayant pour objectif d'être vus de tous et de mener à bien notre campagne d'information auprès des citoyens qui ne vont pas forcément aux corridas, afin d'attirer leur attention sur la cruauté de ces « spectacles » ainsi que sur le scandale des écoles taurines dont ils ignorent souvent l'existence.

Dès 14 heures, nous prenons place et déployons banderoles et pancartes. Nous disposons draps tachés de faux sang, fausses banderilles et cornes de taureaux pour le dying happening. La sono est prête.

14 h 30 – 15 h 00, les militants arrivent et chacun se met en place. Nous sommes une cinquantaine. Le groupe qui tracte se disperse autour des feux et le groupe du dying happening prend place sur la pelouse du rond-point, dispersé lui aussi à différents endroits stratégiques. La scène enfin prend forme sur des musiques de Chopin, Beethoven et Hans Zimmer en hommage aux taureaux suppliciés pour la « fête »... sous le regard ébahi des passants. L'émotion est à son comble, la musique



Photo Roger Lahana

entendue par tous.

Les tracts sont distribués durant trois heures et l'opération est majoritairement bien accueillie par les automobilistes qui se rendent la plupart du temps à la fête, mais pas à la corrida... 18 heures, heure du début de la corrida et fin de la manifestation, nous nous réunissons tous sur le haut du rond-point pour un ultime hommage.

Nîmes, ville de la honte, quand nous parvient le bilan vu par les aficionados de ces quatre jours de torture et de messes funèbres : « Des taureaux en manque de volonté »... « Des taureaux qui ont laissé une impression de grande faiblesse »... Quarante-deux taureaux sacrifiés en quatre jours au nom de la tradition pour la « gloire » et « la beauté du geste ». Pour la folie de quelques hommes.

Un grand merci à tous nos fidèles militants, mais aussi aux nouveaux qui ce sont mobilisés pour cette action. Sans eux rien ne se ferait.

ELSA STRASSER

Dès 9 heures, toute la petite équipe de militantes est déjà sur le pied de guerre devant le manège de la vieille ville d'Antibes : Stéphanie, Céline, Nathalie, Olivia, Gilliane, Marie France et Ghislaine sont présentes pour informer les Antibois des dessous de la corrida.

Nous voici parties chacune de notre côté afin d'arpenter les rues piétonnes autour du marché du samedi. Il y a énormément de touristes en ce jour de printemps ensoleillé et toujours le même regard dégoûté et les mêmes propos de rejet face aux photos de taureaux ensanglantés des tracts. Pas de doute sur le fait que pour les Européens, la corrida agit comme un repoussoir !

Nous avons la chance de rencontrer un militant anticorrída espagnol, qui nous explique appartenir à Podemos et qui nous félicite chaleureusement pour notre travail en France (il connaît le CRAC Europe). Dans le marché, le premier forain abordé nous dit en riant que ce n'est pas l'endroit où nous risquons d'avoir du succès, car selon lui « tous les forains sont pour la corrida ». Nous faisons tout de même le tour des stands et récoltons les signatures de tous (une vingtaine sauf un). Nous retournons donc au premier stand pour lui apprendre que les mentalités évoluent partout et que les forains n'échappent pas à la règle. Bon perdant, il nous souhaite « bonne chance pour la suite » !

Plusieurs personnes en signant nous racontent qu'ils ont assisté une fois à un début de corrida et qu'ils sont sortis dès le premier taureau massacré, horrifiés par le spectacle, et qu'il est honteux que cette pratique perdure de nos jours ! Comme à chaque action d'information, nous réalisons à quel point le public n'a aucune connaissance des corridas en France (ou dans le meilleur des cas ils pensent que ça ne se passe qu'à Nîmes, Arles et Béziers et sans mise à mort), encore moins de l'existence des écoles taurines et du fait que notre argent subventionne ces pratiques, jusqu'au niveau européen. Un couple d'aficionados passent en nous disant qu'ils sont « pour la corrida » qui est un « beau spectacle » mais ne s'éternisent pas lorsqu'on

leur montre la photo des taureaux suppliciés en guise de réponse. Il y a même un passant en train de signer qui les apostrophe « vous n'avez pas honte ? »

Un monsieur âgé nous avoue « j'aimais ça avant... mais plus maintenant c'était pas bien, ça ne doit plus se faire ».

Résultat : 300 tracts distribués et 359 signatures obtenues, mais surtout beaucoup de dialogue, d'échanges et d'informations données aux passants.

Gilliane et Olivia 18 ans, n'ont pas le temps de s'attarder, car elles ont une manif contre Monsanto à 14 heures à Nice et une maraude pour les SDF le soir à Cannes. Elles représentent un bel argument pour ceux qui nous posent la question « Vous n'avez rien de plus important à faire » ?

Merci à toutes ces militantes au grand cœur, venues pour offrir une matinée pour faire reculer la barbarie des arènes. À bientôt !

GHISLAINE LECOCQ

Journée Adeo Animalis, Avignon, 5 juin 2016

Militants et délégués participants à ce stand : Cyril Vaucelle, Ronald Gabellini, Yoan Benites, Dominique Arizmendi, Elsa Strasser et Didier Bonnet.

À l'occasion de la seconde édition de la journée du « Bien vivre ensemble » organisée par Adeo Animalis qui avait lieu le dimanche 5 juin, nous nous sommes donné rendez-vous avec plusieurs associations de protection animale, mais aussi des associations sociales et humanitaires ainsi que des artisans et producteurs locaux. Dès 8 heures, le parc du centre aéré de la Barthelasse nous ouvrait ses portes afin que nous commencions la préparation de nos étals avec l'aide de nombreux militants. À partir de 10 heures, les portes étaient ouvertes au public. Beaucoup de familles étaient au rendez-vous, ce qui tombait à point nommé puisque notre stand était en grande partie consacré aux enfants et à

peut assister à cette boucherie ? », « pourquoi c'est autorisé en France ? », « c'est pire que les abattoirs ! » et recevons beaucoup d'encouragements pour nos actions... mais aussi nous croisons l'éternel « aficionado de service »

qui nous dit « que c'est un spectacle, et qu'en plus il est utile, car on mange le taureau après ». Devant nos arguments, il se fait menaçant en nous enjoignant de nous taire, le regard haineux. Réaction typique chez eux : sans arguments, ils deviennent vite agressifs ! Entre deux ventes, certains clients signent la pétition dans la foulée. Les exposants commencent à ranger leur stand quand le tonnerre se fait entendre et nous remballons notre matériel. Résultat : 62 signatures et plusieurs

centaines d'euros de dons, achats et recettes au profit des taureaux. Un grand MERCI à Nathalie Tahaa pour son don, et à Kary Koply pour tous ses vêtements neufs.

GHISLAINE LECOCQ



Photo D. R.

Braderie Antibes, 4 juin 2016

» Participants : Régine, Frédéric, Guillaume, Stéphanie, Gilliane et Ghislaine Samedi 4 juin à Antibes a eu lieu, notre habituelle Braderie au profit du CRAC Europe. Dès heures, une petite voiture customisée aux couleurs du CRAC Europe a traversé la ville, direction Antib'land, pleine jusqu'au toit et nous nous sommes retrouvées sur place pour déballer notre stand au lever du jour.

Déjà, les premiers clients arrivent, pendant que nous installons vêtements et bibelots sur la table et le portant. Les militants arrivent les uns après les autres, les bras chargés de livres, vêtements et bibelots divers, et nous allons au-devant des passants pour leur proposer nos articles et les informer sur les réalités de la corrida en France. Entre deux ventes, nous entendons toujours les mêmes propos en réponse : « Comment c'est possible de voir ça en 2016 ? », « qui

la corrida, notamment sur le thème du scandale des écoles taurines. Un sujet qui interpelle et qui révolte car, comme nous l'avons déjà évoqué, beaucoup de monde ignore l'existence de cet « apprentissage » sordide !

De nombreux autres thèmes furent abordés comme le procès de Rodilhan, avec la diffusion sur grand écran de la vidéo du lynchage des militants dans les arènes sous les yeux effarés des familles ainsi que l'évocation des différentes propositions de projets de loi (PPL) et des actions futures. Nous avons aussi récolté bon nombre de signatures pour l'abrogation de l'alinéa 7 du Code pénal et vendu livres, autocollants, badges et tee-shirts au profit des taureaux.

Tout le long de cette journée, les échanges furent riches et nous ont confirmé l'importance d'être unis. Car à travers tous ces stands abordant multiples et divers sujets sur le bien-être des animaux et des humains, nous aspirons finalement TOUS à la même chose...

Un grand merci à Joëlle Verdier pour son aide précieuse et à Alain Perret, auteur du livre « La Mafia taumachique », pour sa visite surprise.

ELSA STRASSER

Stand à Arles, 11 juin 2016

Cinq militants locaux des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault ont tenu un nouveau stand au marché d'Arles, ce samedi 11 juin. Arles, ville de sang, où certains continuent à faire perdurer cette barbarie qu'est la taumachie espagnole. Stand habituel avec drapeaux, visuels, flyers du CRAC Europe et de la FLAC en quatre langues, livres, badges, cartes postales anticorrída Charlie-Hebdo, T-shirts, casquettes et bien sûr la pétition signée par une soixantaine de personnes.

Notre campagne d'information nous permet de nous entretenir avec les citoyens arlésiens et régionaux et d'expliquer aux touristes français et étrangers ce qu'est la corrida avec ses mensonges (la préparation du taureau, l'afeitado, la souffrance des chevaux et des taureaux, les fraudes financières et fiscales), les subventions par nos impôts des communes jusqu'à l'Europe, le scandale des écoles taurines, le prosélytisme envers les jeunes enfants, l'accès gratuit pour les enfants et enfin l'existence des sept propositions de projets de loi de députés de tous bords, demandant l'abolition de la corrida.

À chaque stand d'information, nous réalisons à quel point les touristes même français n'ont pas connaissance des corridas en France, encore moins de l'existence des écoles taurines, comme celle d'Arles, où on apprend aux enfants à torturer et mettre à mort ces bovins.

À chaque stand d'information, nous réalisons à quel point les Arlésiens de plus en plus nombreux affirment que la corrida n'est pas leur culture, que cette taumachie espagnole a supplanté leurs traditions camargaises et qu'ils sont en désaccord avec ces dépenses et la mauvaise image de leur ville.

Nous parlons des avancées de la cause anticorrída en Espagne et de la grande manifestation unitaire de Mont-de-Marsan du 23 juillet. Très peu de refus ou d'arguments négatifs et beaucoup de remerciements, de félicitations et d'encouragements. Un grand merci à tous nos fidèles militants qui se déplacent, qui relaient et diffusent les informations. Sans eux rien ne se ferait.

MERCI À TOUS

DOMINIQUE ARIZMENDI

ACTU | DÉBAT



OUI

Roger Lahana
vice-président du Comité radicallement anti-corrída (Crac)

Des exceptions régionales injustifiées
Dans le Code pénal, elle est reconnue comme relevant de sévices graves et d'actes de cruauté sur les animaux. Mais depuis 1951, son alinéa 7 autorise ces spectacles avec mise à mort si une « tradition locale ininterrompue » peut être invoquée. Au total, 65 villes du Sud peuvent organiser des corridas sans être poursuivies. Cet alinéa crée une différence entre citoyens selon le lieu de résidence. Ces sanctions devraient s'appliquer partout, sans dérogation.

Une souffrance animale criminelle
Si, dans l'arène, le corps du taureau est transpercé de différentes armes blanches, il souffre également en coulisses. On lui administre des anti-inflammatoires pour le maintenir en vie durant le spectacle, puis on procède à l'afeitado. C'est le fait de scier à vif 5 à 10 centimètres des cornes du taureau, ce qui le désoriente et le diminue physiquement. Cette mutilation est pratiquée pour réduire les risques encourus par les toreros.

On en organise de moins en moins
Depuis plusieurs années, les corridas sont en déficit chronique en raison de la hausse des tarifs des toreros réputés et de la baisse de fréquentation. A Nîmes, en 2015, le nombre de spectacles taurins est passé de 18 à 13. Notre société évolue vers plus de considération pour le bien-être animal. Aujourd'hui, les corridas survivent uniquement grâce aux subventions municipales, régionales, nationales et européennes.

Pour conclure...

L'abolition de la corrida en France est régulièrement débattue. Depuis 2004, plusieurs propositions de loi ont été déposées, sans qu'aucune ne soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Femme actuelle.fr | 12

NON

Dominique Valmary
président de la Fédération des sociétés taurines de France

Compatible avec notre Constitution
Le Conseil constitutionnel a statué en 2012 sur la compatibilité de la corrida avec la Constitution, estimant que « ces pratiques traditionnelles autorisées ne portent pas atteinte à des droits constitutionnels protégés ». En Méditerranée, la corrida est une tradition. Même si, en 2015, la cour d'appel de Paris a retiré la corrida du patrimoine culturel immatériel de la France, elle fera toujours partie de l'identité des régions méridionales.

Un profond respect de l'animal
Les taureaux de combat sont la seule race bovine à vivre 4 à 5 ans dans des territoires de pâturage extensif. A titre de comparaison, un taureau blond d'Aquitaine, qui n'est pas utilisé en corrida, vit 18 mois contre 4 à 5 mois pour un veau de boucherie. Il y a un profond respect de l'animal. Certains élevages domestiques sont pires que la corrida. Les vaches y sont confinées, attachées et finissent débitées dans des abattoirs.

Une menace pour l'économie locale
La population de taureaux de combat s'élève à 6000 bêtes, réparties dans 47 élevages. Chaque année, 6% sont prélevés pour aller dans l'arène. Si on interdit la corrida, cette filière disparaîtrait. Un coup dur pour l'économie locale. L'élevage de taureaux de combat fait vivre éleveurs, vétérinaires, transporteurs, ouvriers agricoles, organisateurs de fêtes et commerçants. La mesure provoquerait un manque à gagner terrible pour les villes taurines.



Een kwartaaluitgave van het Comité Anti Stierenvechten

BULLETIN

Voorjaar 2016 • 27e jaargang • Nummer 1 • www.cas-international.org

Slimme zet van CAS om toeristen te informeren

Voor deze uitgave van de BULLETIN hebben we onze Franse collega Roger Lahana geïnterviewd over zijn samenwerking met CAS International. Roger is vicevoorzitter van de Franse organisatie CRAC Europe.



1. Wat is CRAC Europe?

CRAC Europe is een Franse organisatie tegen het stierenvechten. Het hoofddoel is de totale afschaffing van het stierenvechten en de organisatie is tegen iedere vorm van verzachting van stierenvechten. Het beschermen van minderjarigen is ook een belangrijk doel voor CRAC Europe.

2. Hoe is CRAC Europe ontstaan?

In 1991 werd CRAC opgericht in Albi (Zuid Frankrijk) door Jacques Dory die zich in die tijd inzette voor SPA (de grote Franse vereniging voor de bescherming van dieren). De directeur van SPA, Liliane Sujansky, kwam met het idee om een regionale organisatie in het leven te roepen die zich hard zou maken tegen het stierenvechten in dit deel van Frankrijk. Het regionale comité, in het begin bestaande uit twee personen, werd geleidelijk een grote landelijke organisatie met duizenden leden en donateurs.

3. Waarom is het belangrijk dat er vanuit Nederland stem is voor de anti-stierenvechbeweging in Frankrijk?

Er zijn maar drie landen in Europa waar stierenvechten plaatsvinden: Spanje,

Portugal en Frankrijk. Bijzonder aan Frankrijk is dat stierenvechten illegaal zijn in 90% van het land, maar er staat geen boete of gevangenisstraf op het organiseren van een stierenvecht in de resterende 10%. Dit betekent dat Europa vanuit een legaal perspectief voor het grootste deel tegen het stierenvechten is. Het is daarom erg belangrijk dat de Europese bevolking op hoog niveau druk uitoefent op de drie landen waar het toegestaan wordt. We hebben veel bewondering voor het feit dat CAS 8.000 leden heeft in een land waar het stierenvechten niet bestaat. Dat is veel meer dan welke Franse organisatie dan ook. Het is een slimme zet geweest van CAS om zoveel steun te verkrijgen door toeristen te informeren. Veel Nederlanders gaan naar Zuid-Frankrijk. CAS waarschuwt hen dat ze geen geld moeten steken in barbaarse rituelen als entertainment. Dit heeft twee grote voordelen: het draagt bij aan de verzwakking van de financiële situatie van de stierenvechtsector (deze is niet in staat om zonder subsidies te overleven) en het geeft druk op de reisbranche van deze drie landen door toeristen te ontmoedigen ze te bezoeken.

4. Wat vindt je van de samenwerking met CAS?

Het woord 'Europa' in onze naam is mischien het makkelijkste antwoord. We moeten verenigd zijn, door heel Europa, om een verbod te verkrijgen. CRAC Europe en CAS zijn actieve leden van het Internationale Netwerk tegen het Stierenvechten dat meer dan 100 organisaties tellt van over de hele wereld. We ervaren een positieve interactie met CAS op een aantal gezamenlijke initiatieven, van protesten en online acties tot de sociale media tot internationale summit met onze partners in Spanje, Portugal en Latijns-Amerika.

5. Hoe kan men vanuit Nederland Frankrijk steunen?

Door tijd en duidelijk te zeggen dat men de 65 steden in Zuid-Frankrijk waar dieren worden gemarteld niet wil bezoeken. Hoe meer de Franse autoriteiten en bedrijven die afhankelijk zijn van het toerisme dit weten, hoe sneller het stierenvechten zal instorten.

SMS 'Stier' naar 4333 en help de stieren uit de stierenvechtsector

Al onze mensen's lippen zijn omvuld met woorden via Triodos Bank. We geven er de voorkeur aan dat betalingen via deze bank verlopen.

STEUN ONZE CAMPAGNES TEGEN STIEREN- EN PAARDENLEED

☐ M ☐ V
 Naam: _____
 Adres: _____
 Postcode: _____
 Woonplaats: _____
 Land: _____
 E-mail: _____
 (vulles indien nodig)
 IBAN: _____ BIC: _____
 Datum: _____ Handtekening: _____

Dons et legs

» Soutenez nos actions par vos adhésions et dons Le CRAC Europe ne touche aucune subvention publique. Ses sources de financement, dont le détail est donné aux adhérents lors de chaque assemblée générale annuelle, sont les suivantes : adhésions, dons, assurances-vie, legs, ventes sur la boutique du site du CRAC Europe et sur les stands, aides financières éventuelles venant d'autres associations impliquées dans la protection animale. Grâce aux sommes touchées, le CRAC Europe fait face à l'ensemble de ses dépenses au service de la cause pour laquelle il se bat : manifestations, happenings, stands, frais juridiques, tracts, banderoles, etc. Rappelons que l'équipe du CRAC Europe – délégués et membres du Conseil d'administration – est constituée exclusivement de bénévoles. Toutes les actions menées contribuent à combattre la taumachie, qui recule sur tous les fronts. Pour ne citer que les avancées les plus significatives,

mentionnons la désinscription de la corrida du patrimoine culturel français en 2015, le nombre croissant de corridas annulées faute de pouvoir sécuriser leur tenue, l'effondrement financier pour les organisateurs de spectacles de torture dont nous rendons le maintien de plus en plus coûteux, la désaffection des spectateurs qui ne supportent plus notre présence quasi systématique entraînant des mesures de sécurité policière démesurées, la dénonciation des fraudes fiscales auprès des services de l'État, l'information de plus en plus large auprès du grand public de l'horreur des sévices taumachiques, la formation de plusieurs dizaines de chargés de mission qui vont au contact des députés et sénateurs, ce qui permet un soutien grandissant aux propositions de loi visant à affaiblir ou à abolir les corridas. En 2015, plus de 170 actions de terrain (manifestations, stands, tractages, happenings...) ont été organisées ou soutenues par le CRAC Europe. Concernant les frais juridiques,

il est important de souligner que le CRAC Europe a plusieurs procédures en cours, certains en défense mais la plupart en attaque contre différents agissements de la taumachie : contestation de la légalité des écoles taurines, recours contre des référés abusifs, soutien juridique de militants, opposition au pourvoi en cassation du lobby taurin visant à rétablir l'inscription de la corrida au PCI, procès de Rodilhan (14-15 janvier 2016, 70 plaintes). Les adhésions et dons au CRAC Europe donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu. Cette réduction est actuellement de 66 % du montant de votre don (sur ce point, voyez la notice accompagnant chaque année l'imprimé de déclaration des revenus, au chapitre « réduction d'impôts »). Tous les adhérents et donateurs reçoivent dans les premiers mois de l'année leur reçu CERFA de manière automatique pour l'année écoulée. Cela signifie que tous les dons qui seront reçus avant le 31 décembre de cette année vous feront bénéficier de la réduction d'impôt dès votre prochaine

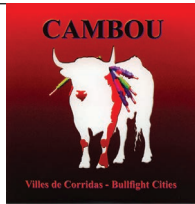
déclaration de revenus. Le CRAC Europe relève de la loi de 1908, ce qui lui permet également de bénéficier de legs ou d'assurances-vie, tout comme une association reconnue d'utilité publique. Pierre Plèche, fidèle adhérent, a prévu un legs pour le CRAC Europe : « Pour prolonger l'action militante menée de votre vivant contre l'ignoble corrida, vous pouvez, même si vous avez des enfants, léguer par testament une partie de votre patrimoine au CRAC Europe. Vous pouvez également désigner l'association comme bénéficiaire de votre assurance-vie. Pour plus de précisions, voyez votre notaire ou contactez le trésorier du CRAC Europe. Rappel : vous pouvez à tout moment annuler ou refaire votre testament. C'est le dernier en date qui compte. » Merci infiniment à Pierre et merci à vous ! Nous devons poursuivre et intensifier notre lutte. Merci par avance pour votre soutien financier en adhérent, adhérant ou faisant un don au CRAC Europe. Vous pouvez le faire en ligne ici : <http://www.anticorrída.com/don-adhesion/>

FLYERS

STOP !
Abolition de la corrida
Non aux écoles de violences !
Rejoignez les abolitionnistes !
Participation libre.
Pour information, prix de revient flyers :
0,05 euro (soit 0,50 euro les 10),
tracts : 0.15 euro (soit 1,50 euro les 10).

CD

► **Cambou chante**
Villes de corrida
5 euros.



► **Nathalie Karsenti**
Je n'me laisserai pas faire
5 euros.

BADGES ET AUTOCOLLANTS

► AUTOCOLLANTS
Diam. 11 cm.

► Badge CRAC Europe*

► Badge amarillo noir*
* 1 badge 1€, 5 badges 4€

► Les empêcheurs de torturer en rond
A
B

DVD ET BLU-RAY



1. **Rodilhan**, de Jérôme Lescure, 5 euros.
2. **Alinéa 3**, de Jérôme Lescure, 10 euros.
3. **Olé**, de Bernard Dubique, 5 euros.
4. **A.L.F.**, de Jérôme Lescure, le DVD 19,99 euros, le Blu-Ray 22,99 euros.
5. **Derrière les murs. Alès les 11 et 12 mai 2013**, du CRAC Europe, 5 euros.



LIVRES

- **Corrida la honte**, de Roger Lahana
Les dessous de la tauromachie. Tous les droits sont reversés au CRAC Europe 22 euros.
- **45 ans de protection animale, une vie de combats**, de Liliane Sujanszky, 25 euros.

► **Alès 2013. L'abolition est en marche**, de David Joly, préface de Jacques Dary, 15 euros.
Tous les droits sont reversés au CRAC Europe.

► **Violences dans les arènes. Rodilhan - Le procès**, de Roger Lahana, 20 euros.

► **VESTE EN POLAIRE**
Taille, S, M, L, XL
25 euros la veste



► **CASQUETTE**
100 % coton, noire. 10 euros

► **TEE-SHIRTS**
100 % coton,
tailles XS (pour les femmes seulement),
S, M, L, XL, XXL.
10 euros le tee-shirt

► **COUPE-VENT**
Taille, S, M, L, XL
12 euros le coupe-vent



BULLETIN D'ADHÉSION et de soutien aux actions 07/16

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code et ville _____

Téléphone (facultatif) _____

Tél. mobile (facultatif) _____

Courriel* _____

*facultatif, bien sûr, mais recommandé, car vous serez informés plus vite en cas d'actualité importante, et cela nous économise des frais postaux.

Si votre conjoint désire adhérer (sans supplément de cotisation), indiquez-nous ses NOM et Prénom _____

Nombre total de personnes à votre foyer : ☐

Merci de votre aide sans laquelle nous ne pouvons rien !
* Attention ! Cotisation ET don donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de votre versement dans la limite de 20 % de votre revenu imposable : un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros.
Les versements envoyés avant fin 2016 (date du chèque faisant foi) donnent droit à la réduction d'impôt dès 2017.
Reçu fiscal envoyé en début d'année.

Les entreprises bénéficient d'autres avantages fiscaux; Renseignez-vous.

La revue *Les Empêcheurs de torturer en rond* est envoyée à tous les adhérents et donateurs. Vous pouvez renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque de préférence à l'ordre du CRAC Europe - BP 10244 - 30105 Ales Cedex - France

☐ **OUI, je, soussigné, souhaite adhérer au Comité Radicalement Anti Corrida Europe**

☐ Je verse ma cotisation* 2016 (minimum 15 euros)	€
☐ Je fais un don libre* de	€
☐ Je souhaite diffuser l'idée que la cruauté des corridas est inacceptable et je commande	
☐ lot(s) 10 flyers Stop !	Part libre €
☐ lot(s) 10 flyers Découvrez la corrida	Part libre €
☐ lot(s) 10 tracts Non aux écoles...	Part libre €
☐ lot(s) 10 flyers Rejoignez les abolitionnistes	Part libre €
☐ T-shirt noir homme/femme, XS, S, M, L, XL, XXL,	à 10 €
☐ Casquette noire	à 10 €
☐ DVD A.L.F. (Jérôme Lescure)	19,99 €
☐ Blu-ray A.L.F. (Jérôme Lescure)	22,99 €
☐ DVD Derrière les murs (Jérôme Lescure)	5 €
☐ DVD Alinéa 3 (Jérôme Lescure)	10 €
☐ DVD Rodilhan (Jérôme Lescure)	5 €
☐ DVD Olé (Bernard Dubique)	5 €
☐ CD Je n'me laisserai pas faire	5 €
☐ CD Cambou chante	5 €
☐ Livre* Corrida la honte	22 €
☐ Livre* 45 ans de protection animale	22 €
☐ Livre* Alès 2013	15 €
☐ Livre* Rodilhan - Le procès	20 €
☐ Livre* La mafia tauromachique	12 €
☐ Livre* Histoire de la corrida	26 €
☐ Livre* Demain les chiens...	13 €

* Frais de port offerts pour les livres

Cartes postales "humour"
☐ lot(s) de 24 (une de chaque) à 4 €

Badge CRAC europe
☐ 1€ pièce, 4€ les 5 soit _____ pièces €

Badge amarillo noir
☐ 1€ pièce, 4€ les 5 soit _____ pièces €

Autocollants Les empêcheurs de torturer en rond
☐ A ☐ B 1€ pièce, 4€ les 5 soit _____ pièces €

☐ Veste polaire, S, M, L, XL, à 25 €
☐ Coupe-vent, S, M, L, XL, à 12 €

Participation aux frais d'envoi +3 €
TOTAL €





Photo D. R.

Renaud et Rama Yade à Mont-de-Marsan le 23 juillet 2016

Le chanteur Renaud et la femme politique Rama Yade prévoient d'être présents à la grande manifestation unitaire anticorrída de Mont-de-Marsan le 23 juillet 2016. Ils ont cosigné le communiqué qui suit :

« La corrida est une abomination. Elle met en scène la torture et la mort de bovins pour le seul plaisir de spectateurs en mal d'émotions malsaines. Il s'agit pourtant d'un délit selon le Code pénal, mais un délit qui est exempté de peine dans une douzaine de départements du sud de la France sous prétexte de "tradition".

Pire, tout est fait pour que les enfants des amateurs de cette pratique cruelle soient habitués le plus tôt possible à de telles horreurs, dans l'espoir qu'ils vont perpétuer ce "spectacle" sanglant en fort déclin quand ils deviendront adultes. L'entrée aux corridas est gratuite ou à très bas prix pour eux, dès leur plus jeune âge et alors que le Comité des Droits de l'Enfance de l'ONU a demandé à la France de leur en interdire l'accès – une recommandation que la France ignore, bien qu'elle soit signataire de la Convention des droits de l'enfance.

Il y a plus ignoble encore : l'existence depuis des années de plusieurs écoles de tauromachie dans certaines villes du sud du pays, telles que Nîmes, Arles, Béziers ou Aire-sur-Adour. Des adolescents, parfois dès l'âge de dix ans, apprennent à y torturer des veaux suivant les codes épouvantables de la corrida. On ne peut plus tolérer cela. A fortiori quand on sait que, selon les derniers sondages, une grande majorité de Français est pour l'aboli-

tion de la corrida, y compris dans les régions taurines.

À l'appel du CRAC Europe et de la FLAC, une vingtaine d'associations internationales de protection animale ont décidé de manifester le 23 juillet à Mont-de-Marsan, l'une des soixante villes de sang françaises. Quinze corridas auront lieu cette semaine-là rien que dans cette commune. Soyons-y le plus nombreux possible pour condamner ces mas-sacres ! »

Rama Yade et Renaud

Renaud est engagé contre la corrida depuis de nombreuses années. Signataire du manifeste abolitionniste du CRAC Europe en 2007, membre d'honneur de la FLAC depuis 2013, il s'est souvent exprimé sur ce sujet. Dans l'un de ses récents articles publiés par Charlie Hebdo – hebdomadaire qui a inscrit l'opposition à la corrida dans sa chartre depuis sa création – il a dénoncé avec force la censure de ses propos contre ce spectacle barbare, lors d'une interview pour l'émission 30 Millions d'amis dont la disparition prochaine a également provoqué son indignation.

Rama Yade est candidate à l'élection présidentielle de 2017 et ancienne ministre, désignée en 2009 personnalité politique préférée des Français. Elle a rejoint le comité d'honneur de la FLAC en 2016, déclarant : « Je partage votre juste combat, qui devrait être le nôtre à tous. Je n'ai vu de corrida qu'une fois dans ma vie. Et ça m'a largement suffi ! Continuez votre combat avec énergie et conviction ! Je vous soutiens. Salutations chaleureuses à toutes vos équipes qui vous accompagnent ! »



CRAC EUROPE pour la protection de l'enfance

BP 10244 — 30105 Alès Cedex
Tél. 06 75 90 11 93
craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros
www.anticorrída.com

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Sélestat.

Les Empêcheurs de torturer en rond, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Garrigues

Rédacteur en chef : Roger Lahana

Maquette : Jean-Luc Walet

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Franck Andrieux, Laurence Andrieux, Dominique Arizmendi, Collectif Anticorrída Gers, Collectif Landes Anticorrída, Nathalie Dehan, Anouk Dementin, Catherine Désert, FLAC66, Jean-Pierre Garrigues, Sylvie Germain, David Joly, Roger Lahana, Stéphanie Lahana, Luce Lapin, Ghislaine Lecocq, Françoise Luvini, Pauline Marcel, Cathy Martinez, MUPRA, Fabrice Pras, Jean-Paul Richier, Gérard Saba, Elsa Strasser, Cyril Vaucelle, Joëlle Verdier, José Enrique Zaldivar.

Remerciements à nos militants, pour leur dynamisme et leur constance, et aux associations partenaires.

Dépôt légal : juillet 2016

Impression : Impact, Saint-Gély-du-Fesc (34)

MEMBRES DU BUREAU

Président : Jean-Pierre Garrigues

Vice-président : Roger Lahana

Secrétaire : Laurence Andrieux

Trésorier : David Joly

Porte-Parole : Franck Andrieux

Directrice de campagne : Luce Lapin

DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Aisne, Ardennes : David Joly 06 16 83 33 56

Alpes-Maritimes : Ghislaine Lecocq 07 87 19 78 12

Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme :

Catherine Martinez 06 65 24 89 46

et Bernard Brignat 06 72 24 36 16

Ardèche : Christine Valusso 06 27 11 99 37

Aude : Cédric Mouysset 06 81 28 11 87

Bouches-du-Rhône :

Dominique Arizmendi 06 15 82 80 27

Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort :

Chantal Giroit 06 81 87 53 79

Gard : Didier Bonnet et Elsa Strasser 06 03 41 06 32

Isère : Françoise Luvini 06 76 60 71 58

Loire : Catherine Martin 06 71 09 80 19

Lorraine : Michèle Clément 06 81 47 66 30

Lozère : Roger Lahana 06 11 54 02 83

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges :

Michèle Clément 06 81 47 66 30

Nord, Pas-de-Calais, Somme : Franck et

Laurence Andrieux 06 50 83 10 76

Haut-Rhin : Sophie Aymé

Rhône : Nathalie Dehan 06 25 64 46 51

Var : Sylvie Germain 06 13 68 61 13

Yonne : Dorothee Aillerie 06 74 73 58 78

À L'ÉTRANGER

Italie : Claudia Sgarzi + 39 0141 29 44 27

Suisse : Irène Noël, irene.noel@hispeed.ch

Réseaux sociaux et forum : Laurence Andrieux

reseau@anticorrída.com 06 50 83 10 76

Responsable internet : troon@anticorrída.com

Les courriels des membres du bureau et des délégués sont sur notre site, à « Contacts ».